

Ecole des Hautes Etudes en Sciences

Sociales

La Révolte de Koçkiri

1919-1922

Kurdistan de Turquie

Mémoire présenté en vue du diplôme

de l'E.H.E.S.S.

par

Müslüm ERDOGAN

Directeur du mémoire : M. Robert PARIS

septembre 1991



Institut Kurde de Paris

Institut kurde de Paris

GEN 2224

**Ecole des Hautes Etudes en Sciences
Sociales**

**La Révolte de Koçkiri
1919-1922
Kurdistan de Turquie**



**Mémoire présenté en vue du diplôme
de l'E.H.E.S.S.
par**

Müslüm ERDOGAN

Directeur du mémoire : M. Robert PARIS

septembre 1991



Table des Matières

INTRODUCTION	1
Chapitre 1 <u>LES ORIGINES DE LA REVOLTE</u>	6
1.1 LA TRIBU KOCKIRI	6
1.2 "KURDISTAN TEALI CEMİYETI" [Association pour le Relèvement du Kurdistan]	8
1.3 "TESKILATI ICTİMAYIYE" [Comité Social]	10
1.4 LES RELATIONS DU "KURDISTAN TEALI CEMİYETI" AVEC LA REVOLTE	12
1.5 LA PREMIERE REUNION	15
1.6 MUSTAFA KEMAL ET LA RENCONTRE AVEC LES KOCKIRIS	17
1.7 LA REUSSITE DE LA PROPAGANDE FAITE PAR MUSTAFA KEMAL	19
1.8 LES KURDES ET LA CONFERENCE DE LA PAIX	22
1.9 LE TRAITE DE SEVRES	24
1.10 LES DIFFERENDS ENTRE LES INSURGES ET LES DEPUTES KURDES.	25
1.11 LE PREMIER "CONGRES"	26
NOTES DU CHAPITRE 1	29
Chapitre 2 <u>LA REVOLTE</u>	33
2.1 LA REUNION DE HOZAT	33

2.2	ULTIMATUM A ANKARA	34
2.3	PANIQUE D'ANKARA	36
2.4	LA PROMESSE DE PARTICIPATION DES AUTRES TRIBUTUS	37
2.5	LES DEPUTES DE DERSIM ET SEYIT RIZA	38
2.6	L'ARRESTATION DE NURI DERSIMI	39
2.7	LES TURCS DE LA REGION	41
2.8	LE FEU DE LA REVOLTE	42
2.9	LA COLERE DES KURDES	45
2.10	LE RETOURNEMENT DE MURAT PASA	47
2.11	IDEE DE DEMANDE D'AIDE AUX FORCES ETRANGERES .	48
2.12	DE L'ACTION DE GUERILLA AU MOUVEMENT POPULAIRE	49
2.13	HAYDAR BEY TOMBE DANS LE PIEGE	50
2.14	LA VENUE D'ALISER A KOCKIRI	51
	NOTES DU CHAPITRE 2	53
	Chapitre 3 <u>MOBILISATION DE L'ARMEE TURQUE</u>	56
3.1	L'ARMEE CENTRALE ET LA LOI MARTIALE	56
3.2	RUPTURE DES NEGOCIATIONS ENTRE ANKARA ET LES INSURGES	60
3.3	TOPAL OSMAN ou la barbarie des "régiments lazes".	61
3.4	LES DISSENSIONS A L'INTERIEUR DES GROUPES KURDES	63
3.5	MOUVEMENT DU 11 AVRIL	65
3.6	DECISION D'EVACUER LES FEMMES ET LES ENFANTS .	68
3.7	LA REPRESSION DE LA REVOLTE	69

3.8	EMOTION A LA GRANDE ASSEMBLEE NATIONALE TURQUE (GANT)	71
3.9	HAYDAR BEY QUITTE LE CHAMP DE BATAILLE	73
3.10	LES COMMANDANTS ET LES FORCES	74
3.11	LES ACTIVITES DE NURETTIN PASA	76
	NOTES DU CHAPITRE 3	79
	Chapitre 4 <u>L'AMNISTIE ET LA RESISTANCE A DERSIM</u>	81
4.1	LES MEMOIRES DE TEPEYRAN	81
4.2	LES CONDAMNATIONS	82
4.3	SUITE DE LA RESISTANCE A DERSIM ET SECONDE AMNISTIE	85
4.4	LES ENTRETIENS AVEC LA COMMISSION	86
4.5	LA FIN DES LEADERS DE LA REVOLTE	90
4.6	LA REVOLTE A TRAVERS LES CHANTS	93
	NOTES DU CHAPITRE 4	97
	Chapitre 5 MUSTAFA KEMAL ET LES DISCUSSIONS SUR LES KURDES A LA GANT	100
5.1	LES LETTRES DE MUSTAFA KEMAL AUX KURDES	100
5.2	LE CONGRES D'ERZURUM (23 juillet au 6 août 1919)	102
5.3	LE CONGRES DE SIVAS (4-13 septembre 1919)	104
5.4	L'ATTITUDE DE LA PRESSE FACE A LA REVOLTE	107
5.5	LES DELEGUES KURDES A LA GRANDE ASSEMBLEE	108
5.6	"L'EVENEMENT" DE KOCKIRI DOIT-IL ETRE DISCUTE OUVERTEMENT OU NON A L'ASSEMBLEE ?	111



5.7 SUITE DES DISCUSSIONS DANS LES SEANCES
 SECRETES 113

5.8 LA REVOLTE DE KOCKIRI EST-ELLE UNE PROVOCATION
 ANGLAISE ? 116

5.9 L'ASSEMBLEE DISSIMULE L'ASPECT NATIONALISTE DE LA
 REVOLTE 117

5.10 L'AFFAIRE NURETTIN PASA 119

5.11 LE SECRET DU 10 FEVRIER 1922 : loi
 d'administration du Kurdistan 123

5.12 LOI D'ADMINISTRATION POUR LE KURDISTAN . . . 125

5.13 "AUTONOMIE POUR LES KURDES" 130

NOTES DU CHAPITRE 5 135

Chapitre 6 LES RAISONS DE L'ECHEC ET L'EVOLUTION DU
MOUVEMENT NATIONAL KURDE 139

6.1 LES RAISONS DE L'ECHEC SELON NUBI DERSIMI . . 139

6.2 LES AUTRES MOUVEMENTS KURDES A L'EPOQUE DE LA
 REVOLTE DE KOCKIRI 140

6.3 LES INTELLECTUELS KURDES ET LE COMITE UNION ET
 PROGRES 144

6.4 LE PREMIER JOURNAL ET LA PREMIERE ORGANISATION
 KURDE 146

6.5 LES REGIMENTS HAMIDIYE 148

6.6 L'ECOLE TRIBALE 150

6.7 LES ACTIVITES DES INTELLECTUELS KURDES SOUS LA
 SECONDE CONSTITUTION 151

6.8 LES KURDES DANS LA PREMIERE GUERRE MONDIALE . 153

6.9 LA REVOLTE ET LA RELIGION 155

NOTES DU CHAPITRE 6	161
CONCLUSION	163
ANNEXES	167
1. TRAITE DE SEVRES	
2. QUATORZE POINTS DU PRESIDENT WILSON	
3. POEME D'ASIK SEFIL GAZI	
4. CROQUIS DE LA REVOLTE	
5. CARTES	
- KURDISTAN DE TURQUIE	
- REVOLTES INTERNES ET REGIONS OCCUPEES	
- LOCALISATION DES TRIBUS PENDANT LA REVOLTE	
6. PHOTOS	
- ALISER ET SA FEMME ZARIFE	
- DR. VET. M. NURI DERSIMI	
- NURI DERSIMI ET SES AMIS (Kimil AZIZ et Mehmet ALI) A LA PRISON DE DIVRIGI	
- MUSTAFA KEMAL ET LE DEPUTE DE DERSIM, DIYAB AGA	
- UN KURDE DE KOCKIRI	
BIBLIOGRAPHIE	188

INTRODUCTION

"La Révolte est pour le paysan opprimé kurde une nécessité aussi incontournable que le fait de boire ou de manger quotidiennement. La première réaction instinctive du paysan est de prendre le maquis. Nous, à l'ouest, nous distribuons des tracts, eux à l'est, ils se révoltent". Dans son livre sur les Kurdes Ihtiyat Kuvvet Milliyet (Sark) écrit en 1933, le Dr. Hikmet Kıvılcımlı, un intellectuel turc, fait cette remarque, qui nous oblige à nous demander : pourquoi une recherche sur la révolte de Koçkiri parmi toutes les révoltes kurdes qui ont éclaté jusqu'à nos jours ?

Tout d'abord la période de la révolte de Koçkiri est une période qui mérite d'être étudiée pour les Kurdes. Car les recherches menées jusqu'à nos jours n'accordent pas beaucoup de place aux Kurdes de Turquie. Le point commun de tous les travaux faits est de montrer la "réussite" de la guerre d'indépendance turque et particulièrement celle de Mustafa Kemal.

Les chercheurs qui ont donné place aux Kurdes dans leurs recherches jusqu'à récemment, ont fait abstraction des événements du Kurdistan et particulièrement de la lutte d'indépendance dans les régions de Koçkiri et Dersim. En ce qui concerne les Kurdes, on a plutôt parlé pour cette période d'une lutte turco-kurde ou d'une assemblée turco-kurde contre les puissances occupantes. Pour preuve de cette "union" les chercheurs ont mis en avant les soixante-douze députés kurdes de la Grande Assemblée Nationale Turque (GANT), appelés *Kürdistan mebusları* (Députés du Kurdistan).

Pour nous la question est de savoir si ce sont les soixante-douze députés du Kurdistan ou bien les Kurdes de Koçkiri, de Dersim et de bien d'autres villes qui ont lutté pour leur indépendance sur le terrain qui sont les véritables représentants du Kurdistan ?

Pendant cette révolte considérée par certains, comme le "premier pas" de la lutte d'indépendance nationale kurde dans la Turquie naissante, les Kurdes sont reconnus pour la première fois officiellement sur l'échiquier international ; tandis que pour bien d'autres, les Kurdes auraient "manqué le coche" à cette occasion. Il est possible de relever les points faibles du mouvement national kurde communs à beaucoup de révoltes kurdes, tels que les trahisons, les querelles intertribales, le rôle joué par les chefs de tribu et les hommes de religion, le problème de la contradiction religieuse (sunni-alévi)...

Les Kurdes organisés dans *Ittihat ve Terakki* (Union et Progrès) s'opposent à Abdul Hamit II en tant qu'"intellectuels ottomans". Ce n'est que vers la fin du XIXe siècle qu'ils publient leur premier journal Kurdistan et débutent le XXe siècle avec la création de leur propre organisation politique : *Kürdistan Azm-î Kavi Cemiyeti* (l'Association de la Force Volontaire du Kurdistan). A la suite de la Révolution jeune-turque de 1908, plusieurs journaux et organisations voient le jour.

Malgré l'interruption des activités politiques des Kurdes pendant la Première Guerre Mondiale, la création du *Kürdistan Teali Cemiyeti* (Association Pour le Relèvement du Kurdistan) le 17 décembre 1918 représente un tournant décisif dans l'histoire du Kurdistan.

Jusqu'à cette date, en ce qui concerne les révoltes, insurrections, et soulèvements, il était impossible de constater

l'influence ou la participation d'une quelconque organisation politique. Cependant la révolte de Koçkiri se distingue des révoltes précédentes, par la participation pour la première fois d'une organisation : le *Kürdistan Teali Cemiyeti* et des intellectuels tels que Nuri Dersimi, Haydar Bey, Aliser, leaders de la révolte.

Les méthodes et la force de répression utilisées contre la révolte de Koçkiri donnent une idée de la politique anti-kurde de la future République de Turquie qui sera proclamée le 29 octobre 1923. Dans notre travail, nous avons accordé une place importante à Mustafa Kemal et à la Grande Assemblée Nationale Turque (GANT) pour mieux comprendre l'idéologie officielle appelée le kéralisme.

Le premier écrit sur la révolte de Koçkiri est celui de Nuri Dersimi Kürdistan Tarihinde Dersim daté de 1952. Rahmi Apak, ancien militaire turc, dans son livre écrit sur la guerre d'indépendance turque (Türk İstiklal Harbi) en 1964, réserve une place importante à la révolte de Koçkiri et notamment à la chronologie des événements.

L'édition Komal en 1975, en se basant sur ces deux ouvrages a fait la première recherche sur la révolte de Koçkiri dans le livre, publié sans nom d'auteur, Koçkiri Halk Hareketi (Insurrection Populaire de Koçkiri).

En 1982, les mémoires d'Ebubekir Hazım Tepeyran, vali de Sivas en 1921 sont éditées. La publication des mémoires des intellectuels kurdes Nuri Dersimi (1986) et Ekrem Cemil Paşa (1989) ont été des sources précieuses de renseignements sur la période et notamment sur le sujet qui nous concerne. Ces mémoires n'ont pu être publiées que plusieurs années après leur mort.

Le travail de Sadi Borak sur les "Discours d'Ataturk aux Séances Secrètes de la GANT" (Gizli Oturularda Atatürk'ün Konusmaları, 1977)

et la publication des "Documents des Séances Secrètes de la GANT" (Türkiye Büyük Millet Meclisi Gizli Celse Zabıtları, 1980) et de bien d'autres , ont nécessité une nouvelle recherche sur la révolte de Koçkiri. Tout récemment, la publication du livre de Robert Olson : "The Emergence Of Kurdish Nationalism And The Sheihk Said Rebellion (1880-1925)", nous a donné des renseignements concrets sur les "conclusions" de la révolte de Koçkiri ignorées jusque-là.

Sans doute sera-t-il possible de faire de nouvelles recherches plus approfondies sur cette question avec l'ouverture des archives turques sur les Kurdes.

Nous voulons signaler que préférence a été donné à l'orthographe turque qu'à la transcription française. Pour faciliter la lecture de mots d'origine turque, nous avons pris soin d'inclure une table des conventions graphiques.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Mr Robert PARIS qui n'a pas ménagé ses efforts et nous a soutenu tout au long de notre travail.

Nous tenons à remercier également tous les amis qui nous ont réservé leur temps précieux.

Table des conventions graphiques

Quelques particularités de la langue turque en caractères latins

- /a/ : se prononce comme /a/ français dans « Paris »
/e/ : a toujours la valeur de « /è/ ouvert français » (« père »)
/i/ : /i/ français comme dans « cidre ».
/î/ : /î/ postérieur dit « i sans point » comme dans « pit » en anglais rendu ici par /î/.
/o/ : comme /o/ français dans « or ».
/ö/ : comme /eu/ français dans « peu ».
/u/ : comme /ou/ français dans « tout ».
/ü/ : comme /u/ français dans « lu ».
/ci/ : comme /dj/ français dans « djinn ».
/ç/ : comme /tch/ français dans « tcherkesse ».
/g/ : comme /g/ dur français dans « gare ».
/ğ/ : jamais en initiale ; prononcé comme /y/ consonne en contexte vocalique antérieur, dans un contexte vocalique postérieur il entraîne une légère suspension de la voix en médiane et l'allongement de la voyelle précédente en finale. Rendu ici par /ê/.
/h/ : toujours aspiré.
/j/ : comme /j/ français.
/m, n/ : ne se combinent jamais à la voyelle précédente ; ainsi *Bedreddin* se prononce « Bedreddine ».
/r/ : /r/ roulé de certaines provinces françaises.
/s/ : jamais prononcé /z/.
/ş/ : comme /ch/ français dans « cheval ».
/y/ : toujours /y/ consonne comme y français dans « Bayonne ».
Les autres lettres (/b,d,f,k,l,p,t,v,z/) se prononcent comme en français à quelques nuances près.

Chapitre 1

LES ORIGINES DE LA REVOLTE

1.1 LA TRIBU KOÇKIRI

La tribu Koçkiri vivait sur un vaste territoire au Nord-Ouest du Kurdistan de Turquie, entre Sivas, Erzincan et Dersim (Tunceli).

La tribu Koçkiri était constituée de cinq branches : les Ibos (*Ibolar*) considérés comme les plus puissants, aux côtés des Sarus (*Sarular*), Balus (*Balular*), Zazas (*Zazalar*) et Kertels (*Kerteller*).

Les chefs de tribus étaient Alişan et Haydar fils de Mustafa qui fut anobli par le Sultan Abdul Hamit II au titre de Paşa. Nous ne disposons pas de chiffre précis concernant la population.

Rahmi Apak avance le chiffre de 40 000 habitants (1), tandis que Nuri Dersini qui était l'un des leaders de la révolte de Koçkiri, penche plutôt pour 30 000 familles (2). Même en comptant quatre personnes par famille, alors que les familles kurdes sont beaucoup plus nombreuses, cela nous donne une idée des difficultés qu'il y a pour évaluer d'une façon plus précise la population Koçkiri. D'un autre côté, Sir Mark Sykes, après un long séjour au Kurdistan, dénombre 10 400 familles dans la tribu Koçkiri dans son livre publié en 1915 (3).

Le langage utilisé par les Kurdes de Koçkiri et de ses environs est les deux dialectes (*kurmanci* et *zaza*) usités par les Kurdes de

Turquie. Sur le territoire de la tribu, il se trouve des villages turcs où vivent des Turcs qui sont des *alévis* (partisans d'Ali) comme les Koçkiris.

Les Koçkiris affirment avoir quitté Dersim (4) et être venus s'installer dans cette partie de la région quelques siècles plus tôt. Leurs traditions culturelles et leur physionomie ressemblent typiquement à celles des Dersimis. Ils ont d'ailleurs gardé intactes leurs relations avec ces derniers avant et après la Révolte.

Selon Sykes, "c'est une tribu à part : plus qu'une tribu, il faut les qualifier comme nation à part entière" (5). Les Koçkiris ne se sont jamais trouvés sous la souveraineté directe de l'Empire Ottoman. D'ailleurs jusqu'au début du 20e siècle, les Kurdes vivaient dans des structures autonomes au sein de l'Empire. Ils entretenaient des relations avec l'extérieur par l'intermédiaire de leurs chefs de tribu.

La tribu Koçkiri possédait de tous temps des armes et des munitions. En 1920, le nombre d'armes à feu s'élevait à 2 500 (6). Au cours de notre travail, nous constaterons l'augmentation sensible de ce nombre et notamment au début de la Révolte.

Dans la région, l'absence presque totale d'infrastructures (écoles, routes, moyens de transport,...) a condamné la population locale à l'ignorance. Malgré cette situation, Nuri Dersimi, affirme pourtant que par rapport à Dersim, "les gens instruits sont plus nombreux à Koçkiri" et il ajoute que ce "sont des gens intelligents et très nationalistes"(7).

1.2 "KURDISTAN TEALI CEMİYETİ" [Association pour le Relèvement du Kurdistan]

Au lendemain de l'Armistice de Moudros (30 octobre 1918), le mouvement national kurde entre dans une ère nouvelle et des plus importantes. Les journaux et revues interdits durant la première guerre mondiale, commencent à réapparaître sous une forme nouvelle. D'un côté les intellectuels kurdes tentent de nouer des relations avec l'Europe, de l'autre, on voit fleurir aux quatre coins du Kurdistan les germes de l'insurrection. A une période d'intense activité diplomatique, Istanbul qui était depuis la fin du XIXe siècle le foyer du nationalisme kurde garde sa position. La population kurde y est relativement peu importante, 30 000 personnes environ. Elle constitue la couche la plus pauvre avec les porteurs d'eau et les portefaix, etc... (8).

L'un des événements qui marquera le temps de son empreinte, reste la création du *Kurdistan Teali Cemiyeti* (L'Association pour le Relèvement du Kurdistan). Il nous semble important de nous attarder sur cette association qui a tenu un rôle primordial dans l'organisation de la première étape de la révolte de Koçkiri. D'après le Prof. Tarık Zafer Tunaya, cette association aurait été créée le 17 décembre 1918 (9).

De par son caractère politique, cette association gêna sensiblement les dirigeants de l'Empire Ottoman sur son déclin qui ne put mener contre elle une lutte sérieuse. Les documents conservés jusqu'à nos jours, témoignent des nombreuses attentes de cette association des Anglais. Dersimi M. (à ne pas confondre avec Nuri

Dersimi, un des leaders de la révolte de Koçkiri) nous informe que pratiquement tous les leaders au moment de la guerre d'indépendance nationale turque dans les conditions de l'époque, demandaient soit un mandat britannique, soit un mandat américain. Il précise qu'"il ne faut pas critiquer les Kurdes pour cette position" (10).

Le *Kurdistan Teali Cemiyeti* dont les fondateurs sont Molla Sait, Halil Hayali de Motki et Hamza Bey de Mukus, tient son premier congrès au cours duquel Seyit Abdul Kadir est élu président, Emin Ali Bedirhan, général de division, tandis que Fuat Pasa en devient le vice-président. La composition de l'association et ses principaux membres sont :

Secrétaire : Feriî Hamdi Pasa
Comptable : Seyit Abdullah
Membres : Mehmet Ali Bedirhan
Mehmet Emin Bey de Suleymaniye
Hoca Ali Efendi
Mehmet Şükrü Sekban
Şefik d'Arvas
Babanzade Şükrü
Babanzade Fuat
Tuccar Fethullah Efendi (11)

Une fois les procédures juridiques terminées, le président Seyit Abdul Kadir, Emin Ali Bedirhan, Said-î Nursi et Mehmet Şükrü Sekban rendent visite aux Commissaires américains, anglais et français qui se trouvent à Istanbul, c'est en quelque sorte une visite forcée étant donné qu'Istanbul est sous occupation étrangère et que toute association ou organisation qui voit le jour, doit obligatoirement

informer les puissances occupantes de ses objectifs. La conversation qui s'est tenue entre Said-î Nursi et le Commissaire américain peut se résumer ainsi :

Said-î Nursi pense que "pour que le Kurdistan ait des relations avec le monde extérieur, il serait préférable qu'il ait un accès à la mer". Le Commissaire américain lui répond que "selon les principes de Wilson (cf. annexes), cette requête ne peut être acceptable" et de plus, il l'informe de la "création prochaine d'une "République d'Arménie" qui englobera une grande partie du territoire du Kurdistan" dans lequel se trouve également une partie de Dersim et de Koçkiri. La réponse de Said-î Nursi est intéressante : "si le Kurdistan se trouvait au bord de la mer, vous pourriez faire appliquer cette décision grâce à vos "drinots" (dreadnought). Tandis que vos "drinots" ne peuvent grimper sur nos montagnes du Kurdistan" (12).

1.3 "TESKILATI ICTIMAYIYE" [Comité Social]

D'importantes discussions ont lieu aux réunions du *Kurdistan Teali Cemiyeti*, au point que ses membres en viennent à se traiter d'"agents" (anglais, russes...) respectivement. Et ils vont même jusqu'à se dénoncer mutuellement aux Anglais et aux Français par des lettres. Dans les archives du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de la Guerre de la France, certaines de ces lettres défendent les propres intérêts des leaders Kurdes qui d'ailleurs avaient entrepris différentes actions pour la création d'un Kurdistan indépendant. Sans aucun doute l'une des propositions les plus importantes, a été de proposer un certain nombre de marchés à la

Grande Bretagne et à la France du genre : "si vous nous faites obtenir l'autonomie ou l'indépendance, vous aurez le mandat de notre pays" (13).

Les critiques les plus véhémentes formulées à l'Association portent sur les idées de Seyit Abdul Kadir. Outre la présidence du *Kurdistan Teali Cemiyeti*, il occupe également la présidence du Conseil d'Etat Ottoman. Il défend la politique d'une autonomie dans le cadre de l'Empire Ottoman, un cadre qui du reste n'existe plus mais qu'il fallait recréer en luttant aux côtés des Turcs :

"Dans ce moment de malheur pour les Turcs, leur asséner un coup mortel en nous désolidarisant d'eux et en proclamant l'indépendance du Kurdistan serait indigne de l'honneur des Kurdes. J'insiste sur la nécessité de les aider maintenant. Vous savez du reste que les Turcs ont agréé à notre désir de créer un Kurdistan autonome, inféodé au Sultan ottoman. Vous savez aussi que, si les Turcs venaient à ne pas honorer leurs promesses, la Nation Kurde est capable d'obtenir ses droits par la force" (14).

Les jeunes militants de l'Association s'opposaient spécialement aux points de vue de Seyit Abdul Kadir. Car ils étaient convaincus de la nécessité de lutter pour la création d'un Kurdistan indépendant. D'autre part, les journaux d'Istanbul critiquent vivement Seyit Abdul Kadir, ils demandent : "soit que Seyit Abdul Kadir se retire de la présidence du Conseil d'Etat Ottoman, soit qu'il renonce à l'indépendance du Kurdistan". Au cours d'une conférence de presse, Seyit Abdul Kadir déclare que "les Kurdes ne revendiquent pas

l'indépendance du Kurdistan, mais qu'ils demandent une autonomie au sein de l'Empire Ottoman et dont il partage d'ailleurs l'idée" (15).

Parallèlement aux discussions relatées ci-dessus, Seyit Abdul Kadir demande aux jeunes de se rendre au Kurdistan et de mener des activités dans le cadre d'un programme d'autonomie, et dit qu'il ne serait en aucun cas d'accord pour la création d'une "République d'Arménie" qui empiéterait sur le territoire du Kurdistan d'après les principes de Wilson. C'est pourquoi, il réclame la nécessité de créer des organisations pour lutter contre ce projet (16).

En réalité, cette hostilité à la création d'une Arménie n'est pas nouvelle. Elle peut être considérée comme la pensée générale de l'Empire Ottoman, car à l'époque, les Ottomans avaient déjà pris position contre la création d'une République d'Arménie.

Les divergences entre les "autonomistes" et les partisans de l'indépendance provoquèrent une scission parmi les Kurdes. Les opposants de Seyit Abdul Kadir et du *Kurdistan Teali Cemiyeti* s'organisèrent dans un Comité Social Kurde (*Kürt Teskilat-ı İçtimaiye*) (17). Un comité central de douze membres élus, est composé en particulier d'Emin Ali Bedirhan, Babanzade Sukru, Docteur Abdullah Cevdet et Ekrem Cemil Paşa. Par la suite ils publieront un journal *Jin* (La Vie).

1.4 LES RELATIONS DU "KURDISTAN TEALI CEMİYETİ" AVEC LA REVOLTE

Il nous semble utile de nous attarder sur les relations du *Kurdistan Teali Cemiyeti* avec la révolte de Koçkiri à l'origine de certaines discussions.

Halil Bedirhan, au cours d'une entrevue avec Sir Percy Cox, Haut Commissaire Britannique en poste en Irak, affirme que "la révolte préparée depuis deux ans par le Club Kurde de Constantinople, est sur le point de se produire et que les Kurdes de Dersim, Diyarbakır, Van et Bitlis vont se soulever en même temps" (18).

Les historiens turcs avancent un certain nombre d'affirmations sur ce point. D'après Tarık Zafer Tunaya : "il est clair que le *Kurdistan Teali Cemiyeti* a tenu un rôle important dans ce mouvement" (19). Tandis que Şadillili Vedat : "cette Association avait également mis au point l'organisation de la révolte de Koçkiri et y a occupé un rôle non négligeable" (20). La plupart des historiens qui ont étudié l'histoire des révoltes Kurdes partagent également cette opinion.

Dans son discours fleuve (Nutuk), Mustafa Kemal décrit :

"au début de l'année 1921, Haydar Bey, l'un des chefs de la tribu Koçkiri, s'était soulevé à l'instigation de Seyit Abdul Kadir avec la connivence d'Alişan, Naki, Aliser et autres parents de ce dernier"(21).

Mustafa Kemal poursuit au cours du même discours :

"Les soulèvements intérieurs qui commencèrent au cours de l'année 1919 contre l'action de nos organisations nationales, s'étendirent rapidement à toutes les parties du pays (...) dans la région d'Umraniye, Refahiye, Zara, Hafik, (...). Le feu de la rébellion réduisait en cendre le pays tout entier" (22).

Parmi les écrits des Kurdes eux-mêmes, les mémoires de Nuri Dersimi et Ekrem Cemil Paşa constituent des sources précieuses. Ils

ont été parmi les premiers à suivre les directives du *Kurdistan Teali Cemiyeti* qui demandait aux "jeunes de se rendre au Kurdistan afin de s'organiser là-bas". Ekrem Cemil Paşa, qui adhéra à l'Association en 1919, sera une aide précieuse pour la création et l'organisation d'un Club kurde à Diyarbakır. Nuri Dersimi nous relate cet épisode :

"Au cours d'une réunion sous la direction de Seyit Abdul Kadir, à laquelle participait Miralay Halil de Dersim (responsable de la police d'Istanbul et membre de l'Association), il fut décidé d'envoyer certains jeunes à l'Est pour mettre au point les préparatifs (de la révolte). Pour la sensibilisation et les relations entre Dersim, Sivas, Koçkiri, le major (...) dont je passe sous silence l'identité pour le moment, devait être nommé Kaymakam (gouverneur) d'Eğir ; quant à moi, pour pouvoir être parmi les tribus de Sivas, je fus nommé vétérinaire de Zara, Divriği et de Kangal. Mais les formalités de transfert du major furent refusées par le Ministère de la défense Nationale, pour cette raison, après avoir quitté Istanbul au mois d'octobre 1918 [en fait, probablement plus tard, M. E.], je suis arrivé à Koçkiri" (23).

Toujours d'après les mémoires de Nuri Dersimi, nous apprenons que l'un des leaders de la révolte, Haydar Bey, fils de Mustafa Paşa de Koçkiri, se trouvait à Istanbul en 1918 et qu'il était membre du *Kurdistan Teali Cemiyeti*.

1.5 LA PREMIERE REUNION

Au début juin 1919, Nuri Dersimi et Haydar Bey, après avoir quitté Istanbul, rejoignent le Kurdistan en passant Giresun par voie de mer. Arrivé à Umraniye, sans perdre de temps, les leaders partent pour le village de Boğazviran où habite Alişan, le frère de Haydar Bey. Une réunion est rapidement organisée ; Alişer y participe. Finalement il est décidé d'envoyer Alişer à Dersim pour mettre sur pied une organisation et en lui recommandant de rester en contact permanent avec eux.

Alişer appartenait à la tribu du Seyh Hasanan, né dans le district d'Umraniye près de Koçkiri et fit ses études au lycée de Sivas. Excellent joueur de saz et bon poète, Alişer était devenu le secrétaire de Mustafa Paşa, père de Haydar et d'Alişan, chef de la tribu de Koçkiri, puis après l'assassinat de Mustafa Paşa par le Sultan Abdul Hamit II, il devenait le tuteur de son fils Alişan.

Alişer fut ainsi en mesure d'exercer une grande influence sur les tribus de Koçkiri et de Dersim. Après le retrait en 1917 des forces russes du Kurdistan turc, les autorités militaires turques avaient préféré fermer les yeux sur le rôle joué par Alişer dans la région d'Ovacik pour ne pas s'aliéner la population de la région de Dersim. Mais Alişer avait continué de militer activement pour la cause du nationalisme kurde (24). Alişer était, non seulement dès 1920, membre du *Kurdistan Teali Cemiyeti* mais il occupa également une place importante dans l'organisation des associations créées dans les environs ainsi que pour la sensibilisation de la population.

Après avoir décidé de ce qui devait être fait au cours de la première réunion, Nuri Dersimi se rend à Dersim, il se fait connaître

en qualité de vétérinaire auprès de Divriği, Zara, Kangal et de leurs environs. Il commence en toute légalité par occuper son poste de vétérinaire (25). Cette partie du territoire accueille les tribus de Kinyan, Cerekan, Şadiyan, Kurmeşan et Canikan. Nuri Dersimi passe en action dans le cadre du programme du *Kurdistan Teali Cemiyeti* une fois entré en contact avec ces tribus.

Nuri Dersimi, à l'instar d'Alişer s'est trouvé durant la première guerre mondiale au Kurdistan où il a mené toutes sortes d'activités. Depuis des années, les Turcs qui ont de grandes visées sur Dersim, font tout ce qu'ils peuvent pour inciter les tribus Koçkiri et Dersimi à participer à la guerre. Le seul moyen possible pour rendre réalisable cette participation de la population locale *alévi* : faire appel aux sentiments religieux. L'homme à mettre en scène pour cette tâche est Cemalettin Efendi, respecté et estimé par tous. Accompagné par des officiers, en 1915, il se rendra à Sivas. Après avoir pris à ses côtés Seyit Aziz d'Agucan, Murşid des Dersimis habitant au village de Yalkan qui est rattaché à la circonscription de Cellalı, Cemalettin Efendi demandera aux Koçkiris de participer à la guerre. Les Koçkiris ne répondent pas d'emblée (26) mais ils souhaitent que ce soient d'abord les Dersimis qui y prennent part. Ils savent très bien que les Dersimis refusent absolument d'y participer. Face à cette réaction, Cemalettin Efendi n'insiste pas davantage. Il se retirera en prétextant sa maladie.

Finalement, les activités menées par Nuri Dersimi, Aliser et d'autres leaders kurdes durant la première guerre mondiale, seront couronnées de succès. Dersim et Koçkiri échapperont contrairement au reste du Kurdistan à une grande catastrophe. A la même période, Ekrem

Cemil Paşa qui se trouve à Diyarbakır et dans ses environs, raconte dans ses mémoires :

"certaines parties du Kurdistan telles que Urfa, Antep, Maraş, Malatya, Dersim, Kangal n'étaient pas "épuisées". Mais avec les moyens de transports existants à l'époque et les possibilités dont nous disposions, il n'était pas possible d'agir de façon sérieuse dans ces régions du Kurdistan trop éloignées de nous, nos amis étant beaucoup trop harcelés" (27).

1.6 MUSTAFA KEMAL ET LA RENCONTRE AVEC LES KOCKIRIS

En mai 1919, sur le point d'engager les premiers combats contre ses adversaires, Mustafa Kemal passe à Samsun. Il évite soigneusement de parler de la nation turque, il met plutôt en relief soit la fraternité des Turcs et des Kurdes, soit la nation ottomane par opposition aux forces d'occupation étrangères (28). Après le Congrès d'Erzurum, il souhaite se rendre à Sivas. Il raconte son voyage dans le Nutuk :

"dans la matinée du jour de notre départ d'Erzurum vers l'Ouest, nous vîmes arrêter nos automobiles, dès notre arrivée à l'entrée du col d'Erzincan, par quelques gendarmes et leurs officiers, qui avaient l'air très alarmés. Ils nous expliquèrent la situation : 'Les Kurdes de Dersim se sont emparés du col. Il y a danger. On ne peut pas passer'" (29).

Mustafa Kemal, dès qu'il eut atteint Sivas après être passé par le col de Çardak, demande par l'intermédiaire du vali de Sivas à rencontrer les leaders kurdes qui mènent des activités nationalistes dans la région. A l'entrevue de septembre 1919, c'est Alişan qui se présente. Mustafa Kemal, souhaite entendre de la bouche même, des leaders leurs objectifs, bien qu'il soit parfaitement au courant, leurs objectifs.

Alişan Bey "l'informe de la création d'une "République d'Arménie", selon les 14 points du président américain Wilson, et qui englobera une grande partie du territoire du Kurdistan ; c'est pourquoi ils se doivent de défendre le Kurdistan en mettant en route un certain nombre d'actions". Mustafa Kemal réplique que les 14 points de Wilson sont sans valeur pour les peuples de l'Est (voulant signifier tous les peuples de l'Est et non particulièrement les Kurdes) et suggère que les Kurdes doivent coopérer avec leurs députés nationalistes de la région de Dersim (30). Mustafa Kemal ajoute qu'il est dommage que Seyit Abdul Kadir soit devenu un instrument du gouvernement de Ferit Pasa (Istanbul) et aussi un instrument des Britanniques. Mustafa Kemal ajouté également qu'il possède des renseignements sur l'espion anglais, le major Noel, qui en compagnie d'un certain Bedirhan et des membres de la famille de Cemil Paşa en coopération d'avec le Gouverneur d'Elazig projettent ensemble d'attaquer les forces kémalistes à Sivas. Il ajoute qu'au Congrès d'Erzurum (27/07 au 07/08/1919) tous les Kurdes avaient promis de lui apporter leur aide. C'est pourquoi, les Kurdes de Dersim et de Koçkiri doivent absolument le soutenir" (31).

Après l'entretien, Alişan rentre à Koçkiri et poursuit ses activités. La conversation qui s'est déroulée entre Mustafa Kemal et

Alişan, nous démontre que Mustafa Kemal suit de près les événements au Kurdistan.

Le major Noel, dont Mustafa Kemal parle comme d'un "espion britannique" avait été chargé par la Conférence de la Paix à Paris (18/01/1919), de recenser la population de la région (32). En rapport avec le sujet, la lettre datée du 06 octobre 1919 adressée par le lieutenant Dejean Costaing (officier français de liaison) à Georges Pilot (Haut Commissaire de la République Française), qui se trouve dans les archives du Ministère des Affaires Etrangères, nous informe que :

"l'officier politique britannique, le major Noel du groupe expéditionnaire de Mésopotamie, entreprend depuis le mois d'avril une série de voyages parmi les tribus kurdes situées dans toute la région s'étendant du vilayet de Mossoul jusqu'à Kharpout"(33).

Mustafa Kemal embarrassé au plus haut point par la présence du major Noel, intervient par les armes dans la région. Ce qui oblige le major à suspendre sa mission et à quitter le secteur.

1.7 LA REUSSITE DE LA PROPAGANDE FAITE PAR MUSTAFA KEMAL

Mustafa Kemal en poste au Kurdistan entre 1916 et 1917, avait trouvé là une occasion de mieux connaître la population kurde et d'apprécier ses points faibles et forts. Après la circulaire d'Amasya (*Amasya tamimi*) du 22 juin 1919, il était parfaitement conscient que sans le soutien des tribus kurdes qu'il avait sensibilisées durant la

guerre de l'indépendance, il ne pouvait espérer mener à son terme la tâche qu'il s'était fixée. Il se devait de prendre des mesures immédiates.

Dans un premier temps, il envoya des télégrammes pour avoir des renseignements sur les organisations et associations créées jusqu'alors par les Kurdes. Immédiatement après, il écrivit aux personnalités les plus influentes auprès de la population kurde, essentiellement des chefs de tribus, des leaders tels les Agas, Sheikhs et Derviches.

Les titres de déférence utilisés dans ces lettres, sont très évocateurs :

"A Haci Musa Bey, chef de la tribus des Mutkis :
Honorable Efendi,"

"A sa sainteté Sheikh Abdalbaki de Bitlis
Kufrevizade : très vertueux Efendi,"

"A l'honorable Ağa Abdurrahman de Şirnak : très
cher patriote" (34).

Mustafa Kemal termine ses lettres dont le contenu fait appel à la "fraternité" et à l'obligation de l'"union des musulmans", par des formules de politesse : "je vous embrasse sur les yeux" ou "je baise respectueusement vos mains" (35). Il n'omet pas également d'y inclure quelques phrases de propagande à l'égard des Kurdes : "J'accorderai des droits politiques aux Kurdes" (36).

A la suite de la réussite obtenue par sa propagande, Mustafa Kemal avec les 54 délégués venus de l'Est organise le Congrès d'Erzurum :

"La patrie est une et indivisible. Les provinces de l'Est s'opposeront d'un commun accord à toute occupation ou intervention étrangère. Si le gouvernement du Sultan se montre incapable de

sauvegarder l'indépendance de la nation et l'intégrité de la patrie, un gouvernement provisoire sera constitué pour prendre la conduite des affaires de l'Etat (37)".

Mustafa Kemal poursuit ses efforts de sensibilisation auprès du second Congrès de Sivas qui a lieu un mois plus tard le 4-11 septembre 1919. Nous reviendrons plus en détail sur les deux congrès. Au Congrès de Sivas, il souhaite réunir ensemble les représentants de "tout le pays". Entre temps, les leaders kurdes comme Alişer et Nuri Dersimi ne ménagent pas leurs efforts en tenant des conférences, en lisant les journaux au peuple, surtout *Jin* (La Vie), et en créant des sections du *Kurdistan Teali Cemiyeti* à travers la région. Leur objectif est de sensibiliser la population à l'idée de l'indépendance.

Une fois le soutien d'une grande partie de la population kurde-sunnite acquis, Mustafa Kemal s'efforce de s'allier cette fois-ci les Kurdes-alévis majoritaires dans le secteur ainsi qu'au Congrès de Sivas.

Sa réussite est telle que les alévis iront jusqu'à prétendre que Mustafa Kemal est un alévi et commenceront même à lui attribuer la qualité de *Mehdi*. Dans la conception shi'ite -alévie de la Turquie-, le chef de la communauté est un imâm (guide) et non pas un calife, inspiré par Dieu il est doué d'infaillibilité et réclame une obéissance totale de ses fidèles. Le douzième Imâm, qui est caché pour le moment, se manifestera quand bon lui semblera. Nous développerons plus loin ce sujet car nous ne pouvons nier l'influence de la religion sur la révolte de Koçkiri.

1.8 LES KURDES ET LA CONFERENCE DE LA PAIX

Malgré les réussites indéniables de Mustafa Kemal, le mouvement de résistance kurde à Dersim et à Koçkiri ne cesse de s'amplifier. Pour obtenir gain de cause, les Kurdes envoient des messages aux tribus environnantes prônant une action commune afin de conquérir l'indépendance tant souhaitée. Les liens continuent à se tisser entre le *Kurdistan Teali Cemiyeti* et les insurgés. Les Kurdes d'Istanbul ont également accéléré leurs travaux de publication de revues et leurs activités politiques. Sans oublier les clubs très actifs créés dans beaucoup de villes du Kurdistan. Tout spécialement, le nombre d'adhérents au club de Diyarbakir atteint plusieurs milliers de membres. Tandis que les intellectuels kurdes à l'étranger ne cessent de poursuivre leur campagne soit pour faire connaître les Kurdes, soit pour obtenir l'aide des Européens.

L'action la plus importante à relever pour cette époque, est le document signé en commun par l'Arménien Bağhos Nubar Paşa et le Kurde Serif Paşa, daté du 20 novembre 1919 et soumis à la conférence de la Paix (de Paris) :

"Nous soussignés, représentants des Nations Arménienne et Kurde, avons l'honneur de faire connaître à la Conférence de la Paix, que nos deux nations, Aryennes toutes deux ont les mêmes intérêts et poursuivent le même but, à savoir leur libération et leur indépendance" (38).

Quelques mois plus tard, le 1er mars 1920, Şerif Paşa présentera un mémoire en qualité de président de la délégation kurde (39).

D'autre part, de nombreuses cartes du Kurdistan verront le jour sans qu'une frontière bien définie entre le "Kurdistan" et l'"Arménie" soit tracée. En conclusion, cet exploit diplomatique déclenchera une vive polémique à Istanbul et Serif Pasa qui a été beaucoup critiqué - surtout par la famille des Berdirhan- comme quoi il ne pouvait pas être le représentant des Kurdes, devra finalement donner sa démission le 27 avril 1920, renonçant à tous ses rêves de devenir un jour l'Emir du Kurdistan (40).

En dehors de toute polémique d'Istanbul, la politique de Mustafa Kemal "les Kurdes et les Turcs sont des frères" et "des droits juridiques leur seront reconnus", recueille les fruits de sa propagande. Tandis que des télégrammes pleuvent à la Conférence de la Paix :

"Nous voulons faire savoir à la Conférence de la Paix, que les Kurdes qui sont absolument les frères légitimes des Turcs, par leur religion et par la race sont unis à eux dans une même patrie. Personne d'autre que le gouvernement ottoman n'a le droit de parler au nom des Kurdes et personne ne peut être l'interprète des sentiments qui nous animent (41)".

Beaucoup de télégrammes de ce genre ont été envoyés en février 1920, de Van, Erzurum, Erzincan, Hasan Kale et d'Elazığ. Dans les documents que nous avons pu consulter il n'y avait aucun télégramme adressé par les régions de Dersim, Koçkiri et Malatya.

1.9 LE TRAITE DE SEVRES

Le 10 août 1920, un traité de 433 articles vient d'être ratifié par plusieurs pays signataires à savoir : l'Empire Britannique, Etats-Unis d'Amérique (observateur), France, Italie, Japon, Arménie, Belgique, Grèce, Hedjaz, Pologne, Roumanie, Portugal, Etat Serbe-Croate-Slovène, Turquie ainsi qu'une "délégation Kurde en qualité d'observateur"(42).

Nous ne retiendrons de ce Traité que les articles concernant les Kurdes et les Arméniens. Les articles 88 à 93 définissent le cadre pour la création d'une "République d'Arménie" s'étendant de Trabzon (Trébizonde), Van, Bitlis, Erzurum jusqu'au Caucase.

Ce Traité "mort-né" ne résoudra pas la question d'Orient mais pour les Kurdes c'est la première reconnaissance officielle de leur existence par la communauté internationale. L'article 62 du Traité prévoyant en effet qu'une commission italo-franco-britannique siégeant à Istanbul prépare dans les mois à venir "l'autonomie locale pour les régions où domine l'élément kurde... à l'Est de l'Euphrate, au Sud de la frontière de l'Arménie... et au Nord de la frontière de la Turquie avec la Syrie et la Mésopotamie". L'article 64 (cf. annexes) prévoit la possibilité pour la population kurde de la région autonome d'obtenir dans un délai d'un an son indépendance (43).

Ce Traité qui ne sera jamais appliqué comporte un certain nombre de contradictions au sujet des Arméniens et des Kurdes et a indéniablement une certaine répercussion sur l'organisation de la révolte dans la région de Koçkiri, Dersim et au nord de Malatya.

1.10 LES DIFFERENDS ENTRE LES INSURGES ET LES DEPUTES KURDES.

Mustafa Kemal appuie l'entrée des représentants de Koçkiri et de Dersim à la Grande Assemblée Nationale Turque qui ouvre ses portes le 23 avril 1920. Il encourage Alişan à se présenter en qualité de député (mebus). Tandis qu'Alisan refuse ce privilège, d'autres comme Meço Ağa, Diyap Ağa, Mustafa Bey, Ahmet Ramiz et Hasan Hayri acceptent de se rendre à Ankara. Les chefs des tribus Dersim et Koçkiri qui ne veulent pas siéger, déclarent à Ankara, qu'ils soutiendraient la Grande Assemblée Nationale à la condition que le Kurdistan soit reconnu en tant que région autonome et ajoutent qu'en aucun cas les 72 députés ne les représentent (44).

L'organisation de la rébellion ne cesse de gagner du terrain. Entre les 72 députés de l'Est et les insurgés les dissensions éclatent au grand jour.

Hasan Hayri est le plus virulent des 72 députés. Au cours d'une séance, il n'hésitera pas à clamer avec enthousiasme que les "Kurdes et les Turcs sont des frères et que ces deux peuples frères sont indivisibles quelles que soient les conditions". Cette déclaration satisfait Mustafa Kemal qui demandera à ce député de l'Est d'arborer à la Grande Assemblée Nationale les "vêtements traditionnels kurdes" (45).

Plus tard, avant d'être jugé et condamné à mort, on reprochera au député Hasan Hayri Bey de s'être présenté habillé avec les vêtements traditionnels kurdes à la Grande Assemblée Nationale Turque.

1.11 LE PREMIER "CONGRES"

La première réunion sérieuse de la préparation de la révolte du Koçkiri est celle qui se tiendra au *tekke* de Hüseyin Abdal à Yellice (district de Kangal) sous la direction de Nuri Dersimi ; au cours de cette réunion la décision de "défendre le Kurdistan jusqu'au bout" est prise (46). A la même époque, les Kurdes ne prennent plus en considération le gouvernement d'Istanbul mais plutôt celui d'Ankara. A cette réunion plusieurs petites tribus participent aux côtés des grandes tribus Canbegan, Kurmeşan (de Malatya).

Cet événement qui va exacerber les sentiments nationaux, sera pour beaucoup dans la réussite d'Alişer Bey à l'organisation des forces régulières à l'Est de Dersim. Tandis que la création d'une section du *Kurdistan Teali Cemiyeti* à Elaziğ est aussi un facteur déterminant dans l'amélioration du moral des Kurdes.

Un autre élément non négligeable durant la période des préparatifs de la révolte est le développement de l'action de guérilla kurde. Au cours des mois de juillet et août, les Kurdes s'attaquent à des convois de munitions turcs et à des postes de police (il y aura de nombreux prisonniers turcs).

Le 20 octobre, les Kurdes saisissent un important convoi d'armes. Alisan Bey est très heureux de rallier plusieurs tribus kurdes à la rébellion pour le mouvement de l'indépendance. Finalement, jusqu'au 15 novembre les attaques se poursuivent en chaîne sous la direction de chefs de tribus Misto et Paşo. Une importante partie de la région y compris Kangal, Zara, Refahiye est déjà passée sous le contrôle des Koçkiris. Les Kurdes qui obtiennent un sérieux avantage politique hissent le drapeau kurde sur le toit de la résidence du gouverneur à

Refahiye. Une partie des Kurdes souhaitent proclamer dès maintenant et publiquement l'indépendance du Kurdistan.

Cette situation concrète ne va pas sans inquiéter Ankara. Afin de calmer les esprits, Ankara nomme Haydar Bey maire d'Umraniye et son frère Alişan Bey au poste de gouverneur de Refahiye.

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

NOTES DU CHAPITRE 1

- 1) APAK Rahmi : Türk İstiklal Harbı, vol. 6, TDTE, Ankara, 1964, p. 151.
- 2) DERSIMI Nuri : Kurdistan Tarihinde Dersim, Alep, 1952, p. 62.
- 3) SYKES Mark (Sir) : The Caliths' Last Heritage a Short History of the Turkish Empire, London, 1915, p. 584.
- 4) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 62
- 5) SYKES Mark (Sir) : Ibidem, p. 584.
- 6) APAK Rahmi : Ibidem, p. 151.
- 7) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 62
- 8) KUTSCHERA Chris : Le Mouvement National Kurde, Flammarion, Paris, 1979, p. 20.
- 9) TUNAYA Tarık Zafer : Türkiye'de Siyasal Partiler, Vol. 2, Hürriyet Vakfi, İstanbul, 1986, p. 186.
- 10) DERSIMI M. : "Kurdistan Teali Cemiyeti Programı, Tüzüğü ve Bazı Etkinlikleri", in. Berhem, n° 1, Suède, février 1988, p. 22.
- 11) SADILLILI Vedat : Türkiye'de Kürtçülük Hareketleri ve İsyanlar, Kon, Turquie, 1980, p. 159.
- 12) SILOPI Zinar : Doza Kürdistan, Stewr, 1969, p. 54.
- 13) KUTSCHERA Chris : Ibidem, p. 34.
- 14) KENDAL Nezan : in. Les Kurdes et Le Kurdistan, PUF, Paris, 1981, p. 63.

- 15) "Autonomie Kurde (1['])" : in. Bulletin Périodique de la Presse Turque, n° 4, Paris, 10 mai 1920, p. 7-8.
- 16) KOMAL : Koçkiri Halk Hareketi, II. Ed., Komal, Ankara, 1976, pp. 34-35.
- 17) KENDAL Nezan : Ibidem, p. 64.
- 18) KUTSCHERA Chris : Ibidem, p. 42-43.
- 19) TUNAYA Tarik Zafer : Ibidem, p. 202.
- 20) SADILLILI Vedat : Ibidem, p. 163.
- 21) ATATURK Mustafa Kemal : Nutuk, Vol. 2., M.E.B. (14e Ed.), p. 629.
- 22) ATATURK Mustafa Kemal : Ibidem, Vol. 1., p. 442.
- 23) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 121-122.
- 24) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 281.
- 25) DERSIMI Nuri : Hatıratım, Roja Nu, Suède, 1986, p. 78.
- 26) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 101.
- 27) CEMIL Pasa Ekrem : Muhtasar Hayatım, Institut Kurde de Bruxelles, Bruxelles, p. 34.
- 28) KENDAL Nezan : Ibidem, p. 85.
- 29) ATATURK Mustafa Kemal : Ibidem, Vol. 1, p. 83.
- 30) OLSON Robert : The Emergence Of Kurdish Nationalism And The Sheikh Said Rebellion, University Of Texas Press, Texas, 1989, p. 28-29.
- 31) KOMAL : Ibidem, p. 39.
- 32) KOMAL : Ibidem, p. 40.
- 33) Archives du Ministère des Affaires Etrangères : Paris, Dossier Caucase-Kurdistan, n° 11, p.27.
- 34) ATATURK Mustafa Kemal : Nutuk-Belgeler, Çağdas, Istanbul, 1988, p. 34-35-36-37.
- 35) CEMIL Pasa Ekrem : Ibidem, p. 40.
- 36) CEMIL Pasa Ekrem : Ibidem, p. 39.

- 37) DUMONT Paul : in. Histoire de l'Empire Ottoman, Fayard, Paris, p. 641.
- 38) Archives du Ministère des Affaires Etrangères : Paris, Dossier Caucase-Kurdistan, n° 11, p. 36-37.
- 39) Archives du Ministère des Affaires Etrangères : Ibidem, pp. 64-67.
- 40) KUTSCHERA Chris : Ibidem, p. 26.
- 41) Archives du Ministère des Affaires Etrangères : Ibidem, pp. 61-62-63.
- 42) KUTSCHERA Chris : Ibidem, p. 25.
- 43) KENDAL Nezan : Ibidem, p. 60.
- 44) KOMAL : Ibidem, p. 41.
- 45) KOMAL : Ibidem, p. 41.
- 46) DERSIMI Nuri : Kurdistan Tarihinde Dersim, Alep, 1952, p. 126.

Institut kurde de Paris

Chapitre 2

LA REVOLTE

2.1 LA REUNION DE HOZAT

Juste après la réunion qui se tint dans le *tekke* de Huseyin Abdal, les Kurdes passent immédiatement aux préparatifs d'une seconde rencontre. Ils entrent en contact également avec Seyit Rıza, celui-là même qui deviendra le leader de la révolte de Dersim qui éclatera quelques années plus tard en 1936-38. Quant à Haydar Bey, il poursuit ses activités dans la région d'Umranıye où il ouvrit une section du *Kurdistan Teali Cemiyeti*. Les chefs des tribus des environs adhèrent à l'Association et occupent des responsabilités dans les préparatifs nécessaires en vue de la révolte. Rahmi Apak nous indique que c'est Alişer qui occupe le poste de responsable à la tête de l'association d'Umranıye tout en publiant un journal nommé Jepin (1).

Au cours de notre recherche et pas plus que dans d'autres travaux sur la presse, il ne nous a été possible de vérifier l'existence de ce journal. A notre avis, il semble que le journal Jin publié à Istanbul à la même époque soit cette publication dont Rahmi Apak fait mention. Nous savons que Jin dans ces mêmes années parvenait au Kurdistan et qu'Alişer essayait de sensibiliser la population locale grâce à ces journaux.

C'est à ce moment là qu'il sera décidé d'envoyer Alişan à Dersim. Pour les Koçkiris, il est primordial de connaître le stade d'avancement des préparatifs. Alişan accompagné par une centaine de soldats parvient à Ovacık en passant par Kuruçay-Kemah. Ovacık constitue un centre important du nationalisme kurde dans la région. Sans trop de difficultés pour convaincre les Kurdes d'Ovacık, Alişan réunit quelques chefs de tribus et ils se dirigent vers Hozat.

A Hozat, il organise avec l'appui de la tribu de Çemişgezek une réunion générale et conformément à la tradition, l'assistance prête serment au cours d'une cérémonie de soutien à la lutte jusqu'au bout (2)). Seyit Rıza ne participe pas à cette réunion. Il n'a pas confiance dans cette tribu pour des raisons qui sembleraient provenir de querelles inter-tribales d'antan.

A ce niveau de l'action les premières constatations à faire montrent que les régions où le mouvement de guérilla sévit, ces régions y compris l'Est et le Nord du vilayet de Sivas, passent progressivement sous le contrôle des insurgés ; tandis qu'une force armée de 45 000 hommes doit être envoyée par Dersim.

2.2 ULTIMATUM A ANKARA

Le contrôle de la plupart des territoires par les Koçkiris et la promesse certaine d'aide de Dersim affolent Ankara. Face à cette inquiétude, Ankara, incapable de prendre une décision, sa première réaction est d'envoyer des militaires dans toute cette région.

Les Kurdes qui ont tiré des avantages politiques lors de la rencontre de Hozat font parvenir une déclaration le 15 novembre 1920 auprès d'Ankara.

1. "Le gouvernement d'Ankara doit statuer si oui ou non, il accepte officiellement la promesse d'une autonomie kurde, comme le gouvernement du sultan d'Istanbul le promettait.
2. Le gouvernement de Mustafa Kemal doit informer les dirigeants de Dersim de ses intentions à propos de l'autonomie kurde.
3. Tous les prisonniers kurdes à Elazığ, Malatya, Sivas et Erzincan doivent être libérés.
4. Les administrateurs turcs doivent être retirés des régions à majorité kurde.
5. Les forces militaires turques envoyées dans le Koçkiri doivent se retirer" (4).

Cette déclaration écrite de la main d'Ibrahim Ağa, père de Nuri Dersimi, sera remise au député de Dersim Rıza Bey par le chef de la tribu des Abbasan, Meço Ağa. Au cours de la même nuit, le député Rıza quitte Dersim pour Elazığ afin d'avertir Ankara par les moyens officiels.

Komal nous informe que ce mémorandum est toujours en vigueur de nos jours (5). Que ce soit dans le mémorandum et/ou revendications soumis au pouvoir irakien par le Parti Démocrate du Kurdistan en 1963 ou encore dans les programmes minima des Kurdes Socialistes, nous retrouvons ce même trait général de revendications.

2.3 PANIQUE D'ANKARA

Ankara qualifie la situation de catastrophique. Face au mémorandum, le gouvernement d'Ankara s'affole avant de décider, seule solution envisageable, de gagner du temps. Il envoie une commission du conseil (*nasihat heyeti*) d'Elazığ à Dersim pour examiner les revendications. La commission accède aux demandes à condition que les tribus restent tranquilles (6). Pour les chefs de tribus, la parole de la commission est loin d'être convaincante, c'est pourquoi, les membres de la commission ne sont pas reçus. Nous constaterons que beaucoup de commissions de cette sorte seront envoyées à Koçkiri et à Dersim.

Le 25 novembre, les Kurdes envoient à Ankara un télégramme par l'intermédiaire du Vilayet d'Elazığ :

"A la présidence de la Grande Assemblée Nationale d'Ankara,

Un Kurdistan indépendant devrait être créé dans les vilayets de Diyarbakir, Elazığ, Van et Bitlis comme stipulé dans le Traité de Sèvres. Et il doit l'être. Dans le cas contraire, nous nous verrons dans l'obligation de prendre par la force armée ce droit.

Les Chefs de Tribus de l'Ouest Dersim" (7).

Ankara, dans un apparent effort pour gagner du temps, répond (oralement) que le gouvernement agréait aux demandes. Pendant ce temps, il renforçait ses troupes à Sivas.

2.4 LA PROMESSE DE PARTICIPATION DES AUTRES TRIBUS

La révolte de Koçkiri atteignit un point de non retour. Dans le cadre des responsabilités partagées, la lutte se poursuit dans chaque région où se trouvent les Kurdes. Convaincues de la création prochaine d'un Kurdistan indépendant, les tribus de Malatya et de Divriği, promettent leur soutien au mouvement. Ce sont notamment les deux grandes tribus de Malatya : Drejan et Atma, et la tribu Perçikan de Divriği.

La saison hivernale va interrompre le contact avec le *Kurdistan Teali Cemiyeti*. Dersim est la plus touchée. Une grande partie de la région se trouve isolée sous une couverture neigeuse. Ceci inquiète profondément les Kurdes. Au cours des discussions, les tribus de Dersim sont d'avis de retarder l'offensive au printemps prochain. Certains Koçkiris partagent cette opinion. Pour les Turcs, c'est un avantage inestimable. Le temps qu'ils n'ont pu gagner par la diplomatie, ils l'acquièrent par cette occasion. Nuri Dersimi nous relate le programme de ces jours :

"En premier lieu, la révolution devait être proclamée dans le Dersim. Le drapeau kurde serait hissé à Hozat (Dersim), pendant que les forces armées kurdes devraient avancer d'Erzurum, d'Elazığ et Malatya vers Sivas et devaient alors demander officiellement la reconnaissance d'un Kurdistan Indépendant par le Gouvernement d'Ankara. On pensait qu'Ankara accepterait cette demande qui serait appuyée par la force armée (8)".

Si jamais ce plan devait aboutir, il est certain qu'il acquierait l'appui de tout le Kurdistan. Toutefois pour que ce plan soit appliqué, il faut nécessairement attendre la venue du printemps. Ankara instruit de ce projet, renforce le nombre des effectifs armés dans le secteur. L'objectif premier d'Ankara est d'isoler d'un côté Koçkiri et de l'autre arrêter toute aide parvenant des environs. Mais également d'apaiser l'atmosphère jusqu'à ce que les préparatifs d'acheminement de troupes prennent fin.

2.5 LES DEPUTES DE DERSIM ET SEYIT RIZA

Ainsi que nous l'avons remarqué, Mustafa Kemal a permis aux chefs de tribus de Dersim et des environs l'accès à la Grande Assemblée. Les députés de l'Est, lorsqu'ils retournent au Kurdistan, diront que l'"Assemblée représente également les Kurdes et qu'elle défendra les droits du Kurdistan (9)". Le gouverneur d'Elazığ en personne se rendit dans le district de Petek et déclara à Meço Ağa, nommé peu avant membre du parlement, que "Mustafa Kemal appuyait les demandes kurdes (10)". Les dirigeants kurdes tombent dans le piège préparé par Ankara en acceptant la nomination d'autres personnalités au parlement par Mustafa Kemal.

Malgré les incessants efforts du gouvernement d'Ankara pour attirer les Kurdes Koçkiris et les Dersimis de son côté, toutes ces tentatives seront vaines. Seyit Rıza est le leader incontesté à Dersim et sur sa résidence d'Ağdat flotte le drapeau kurde. Les députés de Dersim dépenseront beaucoup d'énergie pour le convaincre d'entrer au parlement. Ils renouvelleront leur proposition également auprès

d'Alişan qui avait refusé une première fois. Seyit Rıza furieux de l'attitude des députés, descend à Dersim accompagné par une grande force armée et de là il enverra un télégramme :

"Les députés qui se trouvent au Parlement ne sont pas habilités à représenter le Dersim. Je demande l'autonomie pour le Dersim, et ce n'est qu'après la reconnaissance d'Ankara de cette demande nationale et la proclamation officielle, que le Kurdistan pourrait sous forme de confédération mener un travail en commun avec le gouvernement (...) (11)", écrira-t-il.

2.6 L'ARRESTATION DE NURI DERSIMI

Mustafa Kemal commence à appliquer une nouvelle politique à l'égard des leaders, qu'ils soient militaires ou politiques, tels que Nuri Dersimi et Alişer, afin de stopper l'amplification des événements.

Alişer, fin 1920 - début 1921, se trouve à Dersim pour sensibiliser la population, ce qui offre peu de chance à Mustafa Kemal de l'atteindre. Tandis que pour mettre fin aux activités de Nuri Dersimi qui travaille légalement en qualité de vétérinaire dans la région de Kangal, Divriği et Zara, Mustafa Kemal cherche un prétexte. En fait, une lettre de dénonciation d'Istanbul est parvenue à Mustafa Kemal concernant Nuri Dersimi. Mais pour son arrestation, il ne manque plus qu'un prétexte. Cette lettre est envoyée au vali (préfet) de Sivas Resit Paşa afin qu'il fasse le nécessaire.

Le 20 décembre le directeur des postes de Sivas, Kangal et Divriği, Ayanoğlu Mustafa sera assassiné dans les montagnes Doruca par

la tribu Canbegan (Canikan dans les mémoires de Dersimi)(12). Le même jour, Dersimi qui se trouve à Divriği sera mis aux arrêts par le maire Sermet comme étant l'instigateur de cet acte (13). Dersimi est aussi accusé d'avoir armé 1 200 mineurs kurdes de Balya (Dersim) avec l'accord du *Kurdistan Teali Cemiyeti*.

Dersimi raconte cet épisode ainsi :

"Les vainqueurs étaient en train d'armer les non-musulmans (Grecs, Arméniens). J'ai eu l'occasion d'acquérir 1 500 fusils anglais et en deux fois les expédier aux mines de Balya et d'armer les 1 200 mineurs qui travaillaient là-bas (14)".

Dersimi mettra au point des plans d'évasion de la prison où il est placé en détention. Il parviendra même avec d'autres détenus à creuser le mur. Malheureusement, ce plan avortera par la faute d'un prisonnier turc qui avait parlé de ce projet à son épouse.

La nouvelle de l'arrestation de Nuri Dersimi qui fut envoyé, entre temps, devant le *Divan-î Harb* (tribunal militaire), parviendra jusqu'à Dersim. Seyit Rıza, aussitôt averti, réclame la libération immédiate de Nuri Dersimi. Dans le cas contraire, malgré les rigueurs de l'hiver, il n'hésitera pas à marcher sur Sivas avec une puissante armée (15).

Le vali de Sivas Reşit Bey, essaye de persuader Nuri Dersimi, relâché de prison, de prévenir les Kurdes de Dersim afin qu'ils restent loyaux envers le gouvernement d'Ankara en un temps où il est confronté aux envahisseurs étrangers. Il l'informe également que Mustafa Kemal avait ordonné qu'on attribue à Nuri Dersimi quelques terres en application d'une loi d'établissement (*iskan kanunu*) (16).

Nuri Dersimi sans perdre de temps se lance à corps perdu après avoir démissionné de son poste officiel de vétérinaire dans la préparation de la révolte. Il se charge également de faire passer en action une grande partie des Kurdes de la région de Dersim. Quant à la situation générale, elle est en bonne voie et il ne suffit plus que d'attendre le printemps.

2.7 LES TURCS DE LA REGION

Un point important à noter dans la révolte de Koçkiri est la participation à ce mouvement des Turcs autochtones aux côtés des Kurdes. Ce sont les Turcs alévis. A l'intérieur des frontières du territoire des Koçkiris, il existe un nombre considérable de villages habités spécifiquement par des Turcs tels que Kabakculiki, Başviran, Günes, Tekye, Hovik, Domurca, Keklik Pınarı, Yalnız Soğut, Eske, Hıdırlık, Mamaş, Zerk, Kavak, Davulbaz, Anzahar, Togut (17). La plupart des Turcs habitant dans ces villages affirment être des Kurdes. D'un autre côté, la politique du gouvernement turc consistant à traiter les Kurdes de "Turcs de montagne" depuis des décennies et notamment l'application de cette propagande auprès des populations Zazas, a convaincu beaucoup de Kurdes de se "turquifier".

Irène Melikoff, qui se trouvait dans la région de Koçkiri pour des recherches, nous relate sa rencontre avec un Kurde :

"A l'origine, nous n'étions pas des Kurdes, mais on nous a persécutés à cause de nos croyances, nous nous sommes réfugiés dans les montagnes ; nous nous sommes mélangés aux Kurdes, on nous a appelé des Kurdes (18)".

Nous laissons en suspens cette question d'identité. Mais il est essentiel de remarquer que les traditions et coutumes des Turcs-alévis habitant sur le territoire Kurde sont identiques à celles des Kurdes dont ils sont les "hôtes". Les Turcs-alévis n'accordent jamais la main de leurs filles, ni ne prennent épouses chez les Turcs-sunnites. Ils les nomment des *yézids* (fils de Muawiya). D'ailleurs la majorité d'entre eux s'expriment en kurde.

Au moment de la révolte, beaucoup de Turcs-alévis membres des sections et clubs du *Kurdistan Teali Cemiyeti* de leur région, prendront place aux premiers rangs lors des affrontements. Le plus connu d'entre eux, est Kımıl Aziz du village de Bildircan. Il participa activement aux affrontements d'Erzincan, d'Erzurum, de Dersim et d'Elaziğ et nomma son unité armée le *Kürt Kımıl Aziz Birliđi* (Unité Kurde de Kımıl Aziz) (19). Arrêté et emprisonné en 1920, il réussira à s'évader et poursuivra la lutte contre l'armée du tristement célèbre Nurettin Paşa. Plus tard, il sera obligé de se réfugier comme la plupart des leaders kurdes à Dersim. Finalement, il trouvera la mort en combattant aux avant postes de la Révolte de Koçan (1926).

2.8 LE FEU DE LA REVOLTE

La nouvelle de la conquête de régions entières par les Kurdes koçkiris, incitera les soldats kurdes enrôlés sous le drapeau turc à désertter et à venir rejoindre les insurgés. Le Capitaine Sadık (20) est l'un d'eux. A partir du moment où il se joindra aux unités kurdes, il prendra la charge de parfaire leur éducation militaire.

Des lors, toutes les tribus attendent avec impatience la venue du printemps qui tarde en cette année de grands espoirs. Même les montagnes de Dersim semblent prendre leur temps pour libérer les cols.

Début 1921, certaines unités kurdes menèrent des attaques intempestives. Ce sera la cause de l'éclatement précoce de début de la révolte prévue pour le printemps. Le bataillon de gendarmerie de Sivas recevra l'ordre de marcher sur Zara. Huseyin Ağa (surnommé *Zalim Çavuş* - Sergent Terrible), chef de la tribu de Şadan, réussira à stopper près de Karacaören l'avancée de ce bataillon en faisant prisonnier leur capitaine. Après avoir fait main-basse sur le dépôt de munitions, il libérera les soldats (début janvier).

Lorsque les événements prennent une tournure toute autre que celle espérée, Ankara met en oeuvre la tactique déjà rôdée aux cours des précédents soulèvements kurdes, la politique qui consiste à utiliser les Kurdes contres les Kurdes.

Aziz Bey de Bitlis (d'origine kurde) qui participa à la première guerre mondiale aux côtés de l'armée turque, plus tard installé à Sivas, recevra l'ordre de passer à l'action dans sa région d'origine. Accueilli par une forte résistance, Aziz Bey et ses hommes se trouveront face à une situation inattendue.

Le vali de Sivas estime la situation dangeureuse. C'est pourquoi, tout autour de la ville sont installés des fusils mitrailleurs et des canons. Le 18 janvier 1921, les Turcs font entrer en action le 6e régiment de cavalerie de Miralay Halis de Malatya avec mission de se rendre à Erzincan. L'objectif véritable de Halis est de pénétrer dans Zara. Une fois sur place, par l'intermédiaire du Kaymakam de Zara, il réclame du responsable d'Umraniye, Haydar Bey, la restitution des dépôts d'armes et de munitions saisis par Huseyin Ağa.



Pour Ankara, il est dangereux de laisser au poste de Kaymakam un homme tel que Haydar. Afin de gagner du temps, ce dernier se fera discret, du moins pour quelque temps.

Les armes et les dépôts de munitions n'étant pas restitués, Miralay Halis entre le 13 février 1921 avec son régiment dans Umraniye. Son but est de rester ici jusqu'à ce que le calme revienne dans la région de Koçkiri. Miralay Halis fera une déclaration à l'attention des tribus. Dans la déclaration, il est dit : "dans le cas où les armes ne seraient pas remises aux autorités les villages seront anéantis (21)".

Les Kurdes de Dersim demandent avec insistance que la révolte n'éclate pas avant le printemps. Malgré la tension et l'impatience des Koçkiris, Dersimi réclame qu'ils se tiennent calmes pour le moment. A la même période, Mustafa Kemal réussit à mettre de l'ordre dans les problèmes internes du pays et se sent moins menacé. Il oublie tous ses engagements (22).

Nuri Dersimi évoque l'entrée de Miralay Halis dans Umraniye :

"Chargé de mission pour Umraniye, le commandant Halis, reçoit l'ordre de Mustafa Kemal d'entrer en contact à propos du problème du Kurdistan avec les chefs des tribus. Les Kurdes qui ont besoin de gagner du temps à leur tour, acceptent cette entrevue. L'objectif d'Ankara est de briser le mouvement avant que la résistance armée ne devienne plus forte. Et bien entendu, en venir à bout avant le printemps et avant l'aide de Dersim (23)".

2.9 LA COLERE DES KURDES

Plus le printemps approche et plus l'armée turque affine son projet. Le 6e régiment de cavalerie sous les ordres de Halis capture 10 à 15 kurdes armés. D'après Rahmi Apak, il semble que ce soit des déserteurs kurdes de l'armée turque (24). Le 4 mars 1921, les prisonniers sont transférés à Zara pour y être jugés. Les unités kurdes de la région de Yazı-Hacı commandées par Kör Rifat de Kızıltepe et Nuri Karamanlı, réussissent à faire libérer les prisonniers et lancent un ultimatum à Halis qui doit se rendre sans condition, immédiatement. Dans le cas contraire, il sera responsable des événements qui pourraient s'en suivre. Miralay Halis déclare que "le gouvernement ne nourrit pas de mauvais plans à l'égard des Kurdes" et réclame que l'on le laisse passer librement (25). Lorsque les Kurdes rejettent sa demande, les affrontements éclatent. Face aux unités kurdes, l'armée de Halis subit un revers éclatant, en laissant les montures du régiment sur place, il se réfugie à Umraniye.

Haydar Bey est toujours à son poste de kaymakam d'Umraniye. Tout en fermant les yeux sur le développement des événements, il organise parallèlement et discrètement la résistance kurde. La nouvelle s'est vite propagée aux autres unités kurdes en dehors d'Umraniye. Le 5 mars, les kurdes qui n'avaient laissé aucun instant de répit à Halis, lui adjoignent dans un message qu'"il doit absolument quitter le district d'Umraniye pour Zara (26)". N'obtenant pas une réponse favorable, le 6 mars, ils encerclent la ville et demandent à Halis de se rendre. Au petit jour, la situation reste inchangée. Lorsque les affrontements éclatent, ils durent 24 heures. Finalement :

"Le régiment turc a été obligé de se rendre. La Cour Martiale Militaire Spéciale se réunit et condamne le commandant Halis à mort. La peine prévue sera exécutée au centre d'Umraniye. Le commandant Halis sera passé par les armes (27)".

Au cours des affrontements un capitaine et plusieurs soldats turcs trouvent la mort, quant aux autres, ils se rendent avec : 135 chevaux, 203 fusils et 2 mitrailleuses lourdes ainsi que des dépôts de munitions tombent aux mains des Kurdes (28).

Les Kurdes hissent le drapeau du Kurdistan au centre ville d'Umraniye. L'affaire a fait beaucoup de remous à la Grande Assemblée Nationale. Les Kurdes rassemblent une délégation militaire qui remet un ordre de démobilisation aux soldats et aux gradés turcs retenus prisonniers (29). Elle accordera également l'autorisation aux Tcherkesses (Circassiens) et aux Kurdes enrôlés dans le régiment du Commandant Halis, de se joindre aux unités armées kurdes.

L'événement continue à provoquer beaucoup de colère et d'émoi à Ankara. Et pour la première fois, Ankara parle de l'"*événement kurde de Koçkiri*" (30), passé sous silence jusque là. Les Kurdes passent à l'action de tous côtés. Le mouvement se propage d'Umraniye à Koçhisar. La tribu de Kurmeşan de Koçhisar est dirigée par Seyit Aziz. Huseyin Ağa (dit Zalim Çavuş) et son frère de la tribu de Şadan viennent l'épauler.

Dans la région de Kangal, les tribus Carek, Gini, Zara, Canbel et Şadan assurent une force de défense, tandis qu'à Umraniye même et dans ses environs la responsabilité du commandement est toujours menée par Haydar Bey. Haydar Bey envoie un message à son frère Alişan pour qu'il

demande 50 hommes auprès de chacun des *kabile* (branche des tribus)(31).

2.10 LE RETOURNEMENT DE MURAT PASA

A cette étape du mouvement, certains chefs de tribus pro-gouvernementaux, suivis par leurs tribus, changent de camp. Dans les années 1920, la structure tribale joue toujours un grand rôle dans la société kurde. Les querelles entre tribus se poursuivent toujours. Le pouvoir central qui connaît bien ce problème, réussit une nouvelle fois avec succès en se servant des querelles intestines et intertribales à désunir les tribus coalisées.

Murat Paşa, au moment de l'organisation de la révolte, était un Kurde qui travaillait avec le *Kürdistan Teali Cemiyeti* (32). Par la suite il n'hésitera pas à dénoncer aux autorités turques de Zara les préparatifs menés dans la région.

Avec l'intervention de Nuri Dersimi, au courant de l'affaire, Murat Paşa est mis à l'écart. Mais vu la réussite des Kurdes à Umraniye, Murat Paşa demande à ses compatriotes d'oublier les mauvaises intentions dirigées contre lui et promet de rester fidèle au mouvement (33). Les Kurdes qui croient à sa parole, lui accordent sur sa demande, le commandement des fronts de Kangal et Sivas. Nous reviendrons sur les activités de Murat Paşa plus loin.

2.11 IDÉE DE DEMANDE D'AIDE AUX FORCES ÉTRANGÈRES

Avec l'"Affaire d'Umraniye", les Koçkiris lancent un appel à l'aide aux tribus de Dersim, Erzincan et de Malatya. En cette période de l'hiver une aide pratique est difficile à fournir.

Puisque les Français sont alors à Urfa et à Antep, les Kurdes pensent à demander leur aide. Des réunions et des discussions se tiennent au cours desquelles les jeunes Kurdes rejettent en bloc l'idée d'une demande d'aide à une force étrangère, en soutenant que c'est une insulte à l'honneur des Kurdes. Après la mise aux voix, ils décident finalement de poursuivre la lutte seuls (34).

Au cours de nos recherches, nous avons compulsé de nombreux documents afin de déterminer si oui ou non un gouvernement étranger a joué un rôle quelconque dans la révolte de Koçkiri. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le *Kurdistan Teali Cemiyeti* a spécialement espéré l'aide des Britanniques.

Au cours de l'organisation de la révolte et des étapes suivantes, nous n'avons rencontré aucune influence ni aide étrangère. D'un autre côté, les membres venus d'Istanbul du *Kurdistan Teali Cemiyeti* avaient pris part à l'opposition, qui est devenue par la suite le "Kürt Teskilat İçtimayiyé". Malgré cette division les sections qui se créent sur le terrain s'appelleront également *Kurdistan Teali Cemiyeti*. Nous ne possédons toutefois pas assez d'informations sur l'étendue et l'importance de la scission sur le terrain. Cependant les historiographes officiels turcs écriront sans même donner d'explications que la révolte de Koçkiri comme beaucoup d'autres

révoltes et soulèvements kurdes, est une révolte "réactionnaire" et formentée par les "espions anglais" (35).

2.12 DE L'ACTION DE GUERILLA AU MOUVEMENT POPULAIRE

Mahmut, fils d'Alişan Bey, assure le commandement du front de Divriği, tandis que les Kurdes nommés Azamet et Aksi, assurent celui du front de Kuyas.

Pendant ce temps les enfants et les femmes apportent la nourriture et des munitions aux combattants sur le front. D'ailleurs beaucoup de femmes kurdes participèrent activement à la révolte en occupant des responsabilités diverses. Jeunes et vieux se mobilisent dans la lutte de libération du Kurdistan. Dorénavant, la révolte devient un mouvement populaire. Les districts de Kangal, Koçhisar, Divriği, Zara, Refahiye, Kuruçay et Kemah jusqu'aux frontières de Dersim passent aux mains des insurgés (36).

Ankara envoie à nouveau dans la région une commission dirigée par Sefik de Bitlis, procureur général de la Cour de Cassation (*Temiz Mahkemesi*). Les kémalistes qui ont réussi à étouffer 21 révoltes et soulèvements entre mai 1919 et avril 1921, sont confrontés cette fois-ci à une révolte mieux organisée et plus puissante.

Dans un certains sens, les kémalistes avaient obtenu ce qu'ils voulaient, c'est à dire l'éclatement de la révolte avant le printemps. Cependant, les préparatifs d'une offensive des Grecs dans la région d'Uşak inquiètent les kémalistes. Pour que la situation reste stationnaire à l'Est, des lettres sont adressées par l'intermédiaire

du vali de Sivas aux hommes les plus influents et aux chefs religieux.

Les chefs de la tribu de Hozat répondent à cette demande ainsi :

"Ce que le gouvernement fait aux Kurdes prend le sens de ce qu'il a fait aux Arméniens, c'est-à-dire les annihiler. Etant donné qu'il s'agit de légitime défense, l'action des tribus Koçkiri est juste (37)".

2.13 HAYDAR BEY TOMBE DANS LE PIEGE

La véritable mission du président de la commission, Şefik de Bitlis, qui prétend être kurde, n'est en fait que de diviser la révolte de l'intérieur. Le 15 mars 1921 Şefik passe par Sivas où il prend auprès de lui quelques Beys et se rend à la résidence de Haydar Bey à Boğazviran. Au cours d'une réunion qu'il organise il dit :

"qu'il est kurde et qu'il est pour l'indépendance du Kurdistan et pour garantir cela, il est accrédité de tous les pouvoirs gouvernementaux pour toutes sortes d'accords et qu'il est venu pour discuter avec les chefs et leaders kurdes, et est en droit d'accepter toutes les conditions présentées au nom du gouvernement et jusqu'à ce que les discussions prennent fin, et prie pour l'arrêt des combats (38)".

Sefik Bey est victorieux dans sa propagande. Il réussit à convaincre beaucoup de leaders y compris, en tête, Haydar Bey. Tandis que Nurettin Paşa reçoit l'ordre d'avancer vers la région, Nuri Dersimi qui participe à la réunion, pose cette question à Refik Bey :

"Vous avez prétendu être venu en qualité de représentant du gouvernement d'Ankara et examiner les conditions et accepter les droits du Kurdistan. Malgré cela, d'un autre côté, l'armée centrale poursuit son action de répression contre les Koçkiris. Puisque vous êtes investi de tous les pouvoirs gouvernementaux, nous vous demandons avant tout d'arrêter cette action militaire. C'est seulement à cette condition qu'une amitié sérieuse pourrait exister. Dans le cas contraire, votre objectif n'est en fait que de nous tromper et vos paroles sont sans fondement (39)".

Haydar Bey accueille les paroles de Nuri Dersimi avec réticence. Les autres chefs de tribus quittent la réunion. Certains demandent l'arrestation des membres de la Commission, et ils souhaitent mettre fin à l'avancée de l'armée turque.

2.14 LA VENUE D'ALİŞER A KOÇKIRI

Une semaine avant la venue de Sefik de Bitlis, le 8 mars 1921, Alişer marche vers Koçkiri. Les chutes de neige abondantes laissent sous la neige Ovacık (Dersim). Pour cette raison, il ne pourra emmener avec lui qu'une force armée de 2 500 personnes. Dans ces jours où les combats font rage à Koçkiri, Alişer parvient à l'atteindre tout en combattant en route. Cette force réussit à emprisonner le Kaymakam de Kemah, le commandant de la gendarmerie et beaucoup de simples soldats. Elle les ramène pour interrogatoire à Umraniye.

Cette même force, le 11 mars, envoie à la Grande Assemblée Nationale, avec les signatures de Muhamet et Tâki, chefs de tribu de

Koçkiri, Mustafa, Seidhan, Muhamet, Munzur, chefs de la tribu de Dersim et enfin d'Alişer, un télégramme :

"Nous souhaitons que les kazas (districts) de Koçkiri (sauf le centre de Zara), Divriği, Refahiye, Karacay et Kemah dont la majorité des habitants sont des Kurdes, deviennent des vilayets et qu'un préfet nommé parmi les Kurdes autochtones, administre le ministère de la justice et du corps civil (40)".

Institut kurde de Paris

NOTES DU CHAPITRE 2

- 1) APAK Rahmi : Türk İstiklal Harbi, Vol. VI, TDTE, Ankara, 1964, p. 153.
- 2) KOMAL : Koçkiri Halk Hareketi, II. Ed., Komal, Ankara, 1976, p. 48.
- 3) OLSON Robert : The Emergence Of Kurdish Nationalism And The Sheikh Said Rebellion, Ed. University of Texas Press, Texas, 1989, p. 29.
- 4) DERSIMI Nuri : Kurdistan Tarihinde Dersim, Alep, 1952, pp. 128-129.
- 5) KOMAL : Ibidem, p. 49.
- 6) KOMAL : Ibidem, p. 50.
- 7) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 129.
- 8) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 130.
- 9) KOMAL : Ibidem, p. 52.
- 10) KOMAL : Ibidem, p. 52.
- 11) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 133.
- 12) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 135.
- 13) DERSIMI Nuri : Hatiratim, Roja Nu, Suède, 1986, p. 85.
- 14) DERSIMI Nuri : Ibidem, pp. 91-92.
- 15) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 135.
- 16) OLSON Robert : Ibidem, p. 32.
- 17) DERSIMI Nuri : Kurdistan Tarihinde Dersim, Alep, 1952, p. 65.

- 18) MELIKOFF Irène : "L'Islam Hétérodoxe en Anatolie", In. : Turcica, tome XIV, Louvain, Paris, Strasbourg, 1982, p.145.
- 19) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 65.
- 20) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 137.
- 21) KOMAL : Ibidem, p. 37.
- 22) KUTSCHERA Chris : Le Mouvement National Kurde, Flammarion, Paris, 1979, p. 40.
- 23) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 140.
- 24) APAK Rahmi : Ibidem, p. 154.
- 25) KOMAL : Ibidem, p. 58.
- 26) APAK Rahmi : Ibidem, p. 154.
- 27) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 141.
- 28) TOKTAMIŞ Ateş : Türk Devrim Tarihi, Der, Istanbul, 1982, p. 216.
- 29) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 141.
- 30) KOMAL : Ibidem, p. 59.
- 31) TOKTAMIŞ Ateş : Ibidem, p. 216.
- 32) KOMAL : Ibidem, p. 145.
- 33) KOMAL : Ibidem, p. 59.
- 34) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 141.
- 35) BURKAY Kemal : Kürdistan'ın Sömürgelestirilmesi ve Kürt Ulusal Hareketi, Özgürlük Yolu, Allemagne, 1986, p. 93.
- 36) GÜRÜN Kamuran : Savasan Dünya ve Türkiye, Bilgi, Ankara, 1986, p. 244.
- 37) APAK Rahmi : Ibidem, p. 154.
- 38) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 144.
- 39) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 145.
- 40) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 143.

Institut Kurde de Paris

Chapitre 3

MOBILISATION DE L'ARMEE TURQUE

3.1 L'ARMEE CENTRALE ET LA LOI MARTIALE

Après le télégramme des Kurdes daté du 11 mars, Ankara d'un côté fait le calcul de diviser les Kurdes de l'intérieur et de l'autre commence à mobiliser des troupes dans la région. Le 12 mars les Kurdes apprennent que le 53e régiment de cavalerie stationné à Yozgat est en marche vers Sivas. Deux jours plus tard, des mouvements de troupes turques sont signalés à Amasya et à Merzifon. Sans aucun doute, c'est l'Armée Centrale (*Merkez Ordusu*) qui est chargée le 13 mars de la mission principale. Voici le message du Ministère de la Guerre destiné à l'armée centrale :

"Tout spécialement, l'événement d'Umraniye représente le début d'un soulèvement nouveau et important, et il n'est pas possible de connaître jusqu'à quel point la nouvelle division armée qui vient d'être créée pour réprimer la révolte sera efficace ; en cas de défaite des forces qui seront envoyées petit à petit, elle augmentera le moral des révoltés et assurera la participation des villageois qui n'auraient pas encore pris part à la révolte. Il sera préférable de nommer pour l'action de répression de la révolte, le

commandant de la 5e division armée de Caucase, le lieutenant-colonel Cemil Cahit qui a démontré sa réussite et son expérience au cours d'autres rebellions sur le territoire et ainsi de lui permettre de se servir des unités de cavalerie déjà stationnées dans la région...(1)".

Le lieutenant-colonel Cemil Cahit, malade, refusera cette mission qui sera finalement assurée par Nurettin Paşa. Dès que l'Armée Centrale reçoit l'ordre, elle décide la mobilisation et enrôle sous le drapeau beaucoup de jeunes.

Par la suite toutes les unités de gendarmerie sont placées sous les ordres du bureau de recrutement de Sivas. Dans un premier temps, le 54e régiment de cavalerie est envoyé de Sivas à Koçhisar et remplacé par le 32e régiment de cavalerie de Tokat à Sivas. D'autre part, les forces de gendarmerie et de la milice reçoivent l'ordre de se rendre à Refahiye.

Les députés kurdes de la Grande Assemblée Nationale sont au courant des mouvements de troupes en direction de Koçkiri. Même s'il n'approuvent pas cet acte, ces députés restent pourtant silencieux. Mustafa Kemal réussit à les convaincre avec la lecture de ce texte :

1. "Les opérations militaires qui eurent lieu à la suite des événements malheureux d'Umraniye avaient pour objet d'en arrêter les instigateurs et de les punir. Il n'est pas vrai que des décisions ont été prises pour adopter des mesures sévères envers la tribu Koçkiri et envers celles qui lui sont associées, et qui ont éventuellement pu être forcées ou trompées lors de leur participation aux actes de brigandage mentionnés ci-dessus.

2. Nous avons appris que ces fauteurs de trouble, qui ont trompé les Koçkiris, et les gens à l'origine de la révolte d'Umraniye et qui conduisirent la population au désastre, ainsi que ceux qui, pour l'honneur de leur tribu, se mirent au service de nos ennemis étrangers, répandent des informations mensongères et des tracts où la réalité est déformée.
3. Il a également été découvert que les mesures prises par le Gouvernement à Umraniye, ont été présentées comme une tentative d'exterminer les Kurdes. Au nom du Gouvernement, ces allégations, lâches et fausses sont catégoriquement démenties, tout comme toute rumeur absurde tendant à créer n'importe quelle dissension.
4. Les mesures prises, ou sur le point de l'être, par le gouvernement, n'ont d'autre but que celui de restaurer le calme et la sécurité. Les Grecs, qui furent nos bourreaux au nom des puissances ennemies, ont commis les plus viles et les plus tragiques atrocités envers notre peuple. Le fait que des Grecs de même race et religion vivent paisiblement, en tant que sujets ottomans, dans notre pays et qu'ils exercent librement leurs droits civiques et religieux, est une preuve suffisante des sentiments de sollicitude et de respect qu'éprouve le Gouvernement National pour la population non-musulmane.
5. Il est également déclaré que tous ceux qui publieront et propageront des critiques envers les actes du Gouvernement et les opérations militaires, ainsi que les propagandistes qui essaieront de semer la désunion parmi le peuple, seront

traduits en Cour Martiale et sévèrement punis. Tous ceux qui auront connaissance d'actes de cette nature et qui n'informeront pas les autorités compétentes seront aussi tenus pour responsables "(2).

Avec l'accord de la Grande Assemblée, le 14 mars Nurettin Paşa envoie ces instructions aux unités armées :

- L'intensité de l'action militaire, doit être dirigée contre les organisations et les provocateurs du soulèvement.
- Avant toute action, chaque commandant d'une unité, doit avertir la population et l'inviter à ne pas contrevenir à la loi.
- Les conspirateurs et les provocateurs doivent se rendre.
- La durée de l'ultimatum ne doit pas dépasser les 48 h. Ceux qui ne respecteront pas cette durée seront considérés comme des insurgés.
- Il n'y aura pas de possibilités de fuite pour les prisonniers, car ils seront transférés et remis aux autorités centrales de Sivas.
- Ceux qui persisteraient dans la révolte et le banditisme verront leurs biens confisqués et remis aux autorités les plus proches. Leurs maisons seront détruites et brûlées.
- Si les insurgés sont des villageois, ces mesures sont applicables à toute la population des villages.

- Ceux qui, volontairement ou involontairement, sous quelque forme que ce soit, auraient pris part au soulèvement et au banditisme, leurs armes seront confisquées. Pour ceux qui seraient soupçonnés de cacher des armes, ils devront être arrêtés.
- L'action militaire est applicable aux Koçkiris et aux insurgés venus de Dersim et ceux des environs qui auraient participé à la révolte (3)".

L'Armée Centrale demande que ces instructions que nous avons résumés en quelques articles, soient classées "top secret". Il est également demandé de profiter de la force armée des populations fidèles au gouvernement. En dehors des mesures prises, le 13 mars la loi martiale est proclamée (4).

3.2 RUPTURE DES NEGOCIATIONS ENTRE ANKARA ET LES INSURGES

La convergence de l'Armée Centrale dans la région, est tenue dans un premier temps secrète. Lorsque le flux de troupes devient trop important, la Commission dirigée par Şefik Bey de Bitlis, ne pourra plus se tenir à Koçkiri et sous la conduite de Haydar Bey rejoindra Sivas. Şefik Bey de Bitlis sur le point de partir, conseille à Haydar Bey de ne pas suivre les insurgés comme Nuri Dersimi et Alişer.

Le 15 mars, la neige continue à tomber aussi dru. La possibilité d'une aide de Dersim est si mince que personne ne veut plus y croire. Les routes de Sivas, Kangal, Malatya et Elazığ passent sous le

contrôle de l'armée turque. La plupart des ponts sur l'Euphrate et le Tigre sont tenus par les unités turques ce qui porte un coup dur aux relations entre les différentes tribus de Koçkiri.

La guerre entre les tribus de Koçkiris et l'Armée Centrale fait maintenant rage. A partir du 15 mars, c'est la rupture diplomatique entre Ankara et les Koçkiris. Haydar Bey est dorénavant convaincu que les paroles et les promesses des Turcs auxquelles il voulait croire malgré tout, ne sont que des mensonges. Les affrontements dans la région de Sivas, Koçhisar, Zara débutent. Tandis que Seyit Aziz combat dans la région voisine : Sivas-Kangal.

Il ne nous apparaît pas utile de raconter en détail les affrontements. Toutefois, nous tenons à faire remarquer que les Koçkiris ne devront compter que sur leurs propres forces jusqu'au 30 mars et ce, sans enregistrer trop de pertes malgré des combats acharnés.

3.3 TOPAL OSMAN ou la barbarie des "régiments lazes".

Jusqu'au 20 mars, le centre des affrontements se situe entre Sivas et Kızılırmak. Les groupes de bandits dirigés par *Topal Osman* (Osman Le Boiteux), alliés aux unités de gendarmerie de Seyran, en agressant les Kurdes, ouvrent un autre front de combat.

Les groupes de bandits de Topal Osman portent le nom de "régiments lazes" (*Laz alayları*). Dans les documents concernant la révolte de Koçkiri, il est fait mention que ces bandes guerroyaient avec des méthodes des plus sauvages et barbares.

Topal Osman avait pris part à la Guerre des Balkans en 1913 et à la Bataille de Sakarya. Sa bravoure avait vite été remarquée lors de la bataille des Balkans où il fut blessé à la jambe d'où le surnom de "Osman le Boiteux" (Topal Osman)(5).

Nuri Dersimi nous raconte les atrocités commises par les troupes lors des combats :

"Dans les villages que les groupes de bandits réussissaient à investir, ils commettaient toutes sortes d'exactions tyranniques et abominables. Les innocents enfants kurdes étaient jetés au feu. Les bandits lazes se divertissaient et prenaient plaisir face à ces scènes insupportables.(6)".

C'est ainsi que les exactions de Topal Osman et de sa terrible bande s'accruent sur la population civile de Koçkiri. Beko de Koçkiri est spécialement chargé de combattre cette bande. Finalement, il réussira à l'encercler dans les environs de Refahiye. Ce n'est que 25 mars avec l'aide providentielle des canons de la IIe troupe du IIe régiment d'Erzincan, que Topal Osman pourra s'en sortir.

Topal Osman lui qui disait : "j'ai perdu une jambe au service de la patrie, je lui sacrifierai bien l'autre"(7), deviendra un danger pour les kémalistes à partir du moment où il disposera d'une armée régulière organisée. Lui qui avait travaillé au service personnel de Mustafa Kemal pendant un certain temps, sera accusé de la mort du député de Trabzon Ali Şükrü (tué le 27 mars 1923), membre de *Terraki Perver Hurriyet Fırkası*.

Topal Osman qui ne pourra être abattu par les Kurdes pour les atrocités qu'il commis, sera deux ans plutard tué par ses propres amis kémalistes. L'épisode de la fin exemplaire d'un officier kémaliste devenu opposant passe dans les journaux ainsi :

"Traqué par la police, il s'était réfugié dans un endroit nommé *Papaz Köşkü* (Kiosque du prêtre) avec une bande de 120 hommes. C'est là qu'il fut assiégé par deux compagnies de réguliers, armées de mitrailleuses. Après un combat qui coûta cinq morts aux soldats et huit rebelles, sans compter les blessés que Osman Ağa (Topal Osman) est tué le 2 avril avec un certain nombre de ces hommes. Son corps, amené sur un char à boeuf anatolien fut pendu pour exemple, non loin du palais de la Grande Assemblée Nationale (8)".

3.4 LES DISSENSIONS A L'INTERIEUR DES GROUPES KURDES

En début d'avril, le cercle des combats s'agrandit jusqu'à Malatya. Entre temps, les Koçkiris réussissent à entrer en contact avec les tribus de Drejan et Atma qui leur avaient promis leur aide. Malheureusement, ils se rétractent. Celles d'Erzincan au Nord, de la même manière reviennent sur leurs paroles. Quant à l'Est, ainsi que nous venons de le dire, que ce soit pour des raisons de chutes de neige abondantes ou alors à cause d'importantes mesures prises dans cette partie du territoire par l'armée, entraînent la rupture des liens entre les Koçkiris et les Dersimis. A l'Ouest, c'est évidemment la frontière turque, endroit stratégique proche d'Ankara. En un mot les Koçkiris sont complètement isolés. Malgré cette situation dramatique, ils décident de combattre jusqu'au bout quoiqu'il advienne. Face à cette résistance, l'Armée Centrale révisé ses plans et adopte le 3 avril de nouvelles mesures. Au moment où ce nouveau

plan va être appliqué, Murat Paşa qui avait regagné la confiance de ses amis kurdes après les avoir trahis, réapparaît en scène.

Pour le compte d'Ankara, Ağa Hacı qui se trouve à Koçkiri, a un entretien secret avec Murat Pasa dans les monts *Yılan* (9). Murat Pasa, après cette entrevue, change une nouvelle fois de camp et commence à préparer des attaques contre les Koçkiris. Venu dans la circonscription de Beypınar, Murat Paşa sous le prétexte fallacieux de distribution d'armes et de munitions, invite dans sa résidence Seyit Aziz, Zalim Çavuş et son frère Hasan qui se trouvent dans la région de Cellali. Les trois commandants acceptent l'invitation. Une fois sur place, en pénétrant dans la demeure, ils déposent leurs armes dans la "pièce des invités" ainsi que l'exige l'usage, puis pénètrent dans la "salle d'accueil" où aussitôt les hommes armés de Murat Paşa les arrêtent.

Murat Paşa fait parvenir par courrier spécial ce message dans lequel il explique ses intentions :

"que depuis toujours il était fidèle au gouvernement, et qu'il l'est encore ; pour preuve de sa foi, il est prêt à remettre les trois commandants qu'il détient dans sa résidence aux autorités turques" (10).

Dès que Nuri Dersimi prend connaissance de la missive, accompagné par quelques hommes, il se rend à la résidence de Murat Paşa pour le convaincre de libérer les prisonniers. Obligé de passer la nuit sur place, sur les conseils du neveu de Murat Paşa nommé Efendi, il quitte discrètement les lieux. Il apprend que Murat Paşa était en train de lui préparer un piège.

Après avoir laissé échapper sa proie, Murat Paşa est pris de panique à l'idée que les Kurdes pourraient revenir avec des renforts pour libérer par la force les prisonniers. C'est pourquoi, au cours de la même nuit, avec un groupe de 200 hommes armés, il remet les prisonniers aux autorités gouvernementales basées à Kangal.

Seyit Aziz, Zalim Çavuş et Hasan sont rapidement transférés de Kangal à Sivas ; après un procès expéditif, ils sont condamnés à mort par pendaison.

Zalim Çavuş et Hasan sont exécutés, tandis que les soldats turcs ne peuvent prendre le risque d'exécuter Seyit Aziz qui possède une grande influence auprès des tribus de Dersim et de Koçkiri.

D'après l'entretien que nous avons eu avec le neveu de Seyit Aziz, Güler fils d'Ali Abdal Aziz lors de son passage à Paris en 1989, sur l'intervention de certains députés kurdes auprès de la Grande Assemblée la condamnation de Seyit Aziz sera commuée en réclusion à perpétuité puis transféré à la prison de Kangal. Quant à la famille d'Ali Abdul Aziz elle est envoyée en exil à Şahinkaya.

3.5 MOUVEMENT DU 11 AVRIL

Le 3 avril l'Armée Centrale décide de passer en action. Ce même jour, le Haut Commissaire Britannique Horage Rumbold envoie ce télégramme secret à Londres :

"... un mouvement anti-kémaliste, qui est apparu parmi les kurdes, il y a quelques temps, à l'Est de Sivas. Il semble qu'il ait été d'une ampleur suffisante pour causer quelques appréhensions à Ankara et pour nécessiter une forte action militaire. Néanmoins, je n'ai aucune raison de

penser qu'il se soit étendu au-delà des milieux kızılbaş ou Kurdes Alévis, nombreux dans le Dersim et ses environs, ou qu'il se soit révélé être plus qu'une insurrection locale... (11)".

L'objectif de l'"action de répression" (*tenkil hareketi*) entrée en vigueur le 11 avril, peut être résumé par l'article 6 des mesures prises le 3 avril :

"Selon les résultats obtenus par l'action de répression, il sera ordonné ultérieurement d'appliquer l'une de ces deux décisions : mettre la tribu Koçkiri dans l'incapacité de se soulever à nouveau, ou alors envisager la nécessité d'éloigner, groupe par groupe, cette tribu des territoires sur lesquels elle vivait jusqu'à présent"(12).

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette mesure militaire considérée comme "la première action de répression" qui doit prendre fin le 23 avril (cf. les croquis). Toutefois, il nous semble utile de préciser les points de départ des troupes turques au début de cette action. L'Armée Centrale rassemble sous ses ordres toutes les troupes :

- Q. G. 14e division armée de cavalerie et des unités rattachées : Zara.
- Q. G. 13e brigade de cavalerie et des unités rattachées : Zara
- Q.G. 27e brigade de cavalerie et des unités rattachées : Kangal
- 6e régiment de cavalerie : Sivas.

- 1ère section d'artilleurs (de montagne)
- Q. G. 28e brigade de cavalerie
- Q. G. régiment de cavalerie : Hafik
- détachement de Giresun : une série d'artilleurs de montagne : Réfahiye
- détachement de Kemah : Kemah
- détachement d'Eğın : Eğın

Rahmi Apak chiffre à 3 161 soldats et 1351 montures (13) les forces armées que nous venons de citer. Quant aux forces des insurgés, il les estime aux environs de 3000.

La quantité d'armes pour l'Armée Centrale : 2 750 fusils, 3 mitrailleuses automatiques, 18 mitrailleuses lourdes et 13 canons. Pour les Koçkiris : il cite 2 500 armes en tout.

D'après nous, ces chiffres sont très loin de la réalité. Dans les premiers jours de la révolte, ainsi que nous avons pu le constater, les Kurdes avaient réussi à confisquer une certaine quantité d'armes turques en plus des 2 500 hommes armés envoyés par Dersim.

Après 12 jours d'affrontements, l'impact des combats sera négatif sur les Koçkiris. D'une part la pendaison de Zalim Çavuş et de Hasan, d'autre part l'assassinat du commandant kurde Güzel Ağa, chef de la tribu de Kurmeşan, finit par démoraliser la population kurde. Et lorsque le commandant d'Umraniye Azamet, est tué à son tour, cette perte porte un coup décisif au moral des Koçkiris. Entre temps, la résidence de Haydar Bey est également détruite par l'armée turque.

Malgré une telle situation, la révolte kurde de Koçkiri est loin d'être étouffée par les Kémalistes.

3.6 DECISION D'EVACUER LES FEMMES ET LES ENFANTS

Lorsque les Kémalistes n'obtiennent pas le résultat voulu avec "la première action de répression", ils passent à la préparation d'une seconde action. Entre temps, Mustafa Kemal donne l'ordre à Kazım Karabekir Paşa de détacher une division de l'armée orientale et de l'envoyer contre les Kurdes (14). Kazım Karabekir refuse de se battre contre les Musulmans.

Après avoir perdu encore deux de leurs commandants Sabit et Bahri, les Kurdes qui jusqu'à présent avaient résisté brillamment, prennent conscience qu'ils ne pourront aller jusqu'au bout. D'autre part, les attaques de Nurettin Paşa qui tournent aux massacres, les effrayent. C'est pourquoi, il est décidé que les femmes et les enfants qui se trouvent sur le champ de bataille, doivent se réfugier à Dersim pendant que les chutes de neige faiblissent.

Haydar Bey, accompagné de son unité armée et d'un groupe de 2 000 civils se met en route le 24 avril en direction du Nord-Est pour Dersim en passant par Erzincan et Pülümür (15). Son objectif est de traverser par les passages du Pülümür et de Marahatun avec le soutien des tribus Kurmeşan et Balaban pour atteindre finalement la région de Dersim. Une fois sur place, il pense laisser les civils à Dersim, et ensuite retourner sur le champ de bataille fort du renfort qu'il obtiendrait là-bas.

A ce stade du mouvement certaines tribus, à l'instar de Murat Paşa, ont pris position du côté du gouvernement. Le convoi de Haydar Bey atteint la frontière du territoire de la tribu des Kureyşan. Haydar et les civils sont stoppés par le chef de la tribu qui leur déclare "qu'il ne leur accordera pas l'autorisation de passer vers Dersim ; si jamais ils résistent, qu'il les combattrait".

Haydar Bey face à la détermination de Kör Paşa, lui dit :

"Je refuse de me battre et de tirer sur mes compatriotes. Je préfère m'en aller. Je mourrai sur mes terres et je combattrai jusqu'à la mort l'armée turque pour défendre mes droits nationaux (16)".

L'attitude de Kör Paşa est sévèrement critiquée par les Kurdes de Dersim. Sur l'intervention de Seyit Rıza les unités qui se sont organisées prennent le passage d'Argekam à Erzincan puis avertissent Haydar Bey qu'il peut venir à Dersim. Mais Haydar change d'avis. La situation est en mauvaise posture. La résistance à Koçkiri a plus que jamais besoin d'hommes armés et de sa présence.

3.7 LA REPRESSION DE LA REVOLTE

Dans la seconde phase de l'action de répression (24-27 avril) certaines tribus kurdes représentées par des députés kurdes à la Grande Assemblée Nationale, envoient des télégrammes qualifiant les Koçkiris de "brigands"(17). Au moment même où les Koçkiris reçoivent un nouveau coup de la part de leurs propres compatriotes, l'une des batailles des plus importantes est en train de se dérouler : la Bataille de Çiragedigi (*Çiragedigi Çarpışması*) menée par la 28e

brigade de cavalerie et du régiment de Giresun. Suite à une bonne résistance des Koçkiris, les soldats turcs sont repoussés. On dénombre de nombreux morts de part et d'autre.

Finalement, la victoire revient aux Koçkiris. Toutefois, la situation des Koçkiris sur les autres fronts est au plus mal, ils sont sur le point de perdre la guerre.

Cette nouvelle donne l'occasion à l'Armée Centrale de s'organiser à nouveau. Les points de dépôts de la position des troupes turques pour la seconde phase de l'action de répression sont :

- détachement d'Eğin stationné à Kemaliye (Eğin).
- détachement de Kemah stationné à Kemah.
- détachement d'Erzincan stationné au centre d'Erzincan.
- régiment de Giresun stationné dans la commune de Şerefiye.
- 27e brigade de cavalerie stationné dans le district de Diviği et Kangal.
- 28e brigade de cavalerie et la 54e régiment de cavalerie vers Başköy.
- 13e brigade de cavalerie à Karacaören et Boluca (sur le champ de bataille).
- 5e bataillon d'attaque à Refahiye
- Q. G. de l'Armée Centrale à Umraniye (18).

Après ce nouveau plan (cf. croquis), une nouvelle offensive de l'armée turque débute, notamment les trois premiers jours de l'attaque sont véritablement meurtriers pour les Kurdes. Beaucoup d'armes tombent aux mains de l'armée turque.

3.8 EMOTION A LA GRANDE ASSEMBLEE NATIONALE TURQUE (GANT)

Alors que les Kurdes pansent leurs blessures et surtout celles portées par de nombreux désistements et trahisons de l'intérieur, les méthodes inhumaines, utilisées par Topal Osman et Nurettin Paşa, et qui sont devenues de véritables massacres, provoquent l'ouverture d'un débat au sujet de cette révolte à la Grande Assemblée Nationale. C'est Huseyin Avni député d'Erzurum, qui déclenche les discussions sur la révolte de Koçkiri, soutenu par quelques députés kurdes, notamment Hasan Hayri. L'une des échanges est reproduit dans la presse :

"LE COLONEL AVNI BEY : Le gouvernement ne nous a pas averti de la gravité de la révolte ni de la répression impitoyable qui s'en est suivie... (violentes interruptions au centre : quel est le tort du gouvernement ?).

VOIX DIVERSES - C'est une dictature ! - Nous voulons savoir la vérité ! Oui ou non, sommes-nous les représentants de la Nation... ?

- Vous n'êtes que les valets du gouvernement (Tumulte violent et prolongé)

VEHBI EFENDI (centre gauche) - Le gouvernement veut cacher les fautes innombrables qu'il a commises. Pourquoi ne conseille-t-il pas l'envoi d'une commission d'enquête ?

DES VOIX A L'EXTREME-GAUCHE- Où donc voulez-vous envoyer la commission d'enquête ? Le Kurdistan est à feu et à sang et vous voulez encore par des mesures imbéciles et périmées...

VOIX A DROITE ET AU CENTRE - Taisez-vous, traître, ce n'est pas vrai (presque tous les députés sont debout et s'interpellent).

ABDUL-KADER KEMALI BEY bondit à la tribune : Le gouvernement ne respecte pas la loi... (clameurs et cris). Il ment en disant que tout est calme au Kurdistan... (l'orateur est écarté de force de la tribune)". (19)

Suite à ces discussions à la Grande Assemblée Nationale, il est finalement décidé de créer une commission parlementaire. Avec une délégation militaire, elle est chargée de remettre un rapport à l'Assemblée (20).

Avec le soutien de Murat Paşa, chef de la tribu de Ginyan, à Nurettin Pasa, une grande partie des tribus de Canbegan, Kurmeşan et Ginyan est massacrée.

L'ancien intellectuel ottoman et allié de Mustafa Kemal, Ebubekir Hazım Tepeyran évoque dans ses mémoires l'attitude de Nurettin Pasa :

"'Oui mais, tant de soldats se sont rassemblés et moi je suis venu jusque là, il faut absolument faire quelque chose', aurait dit Nurettin Paşa. A la suite de quoi, l'action militaire s'est poursuivie et bien connue des autorités de Sivas. La véracité de cette rumeur m'a été personnellement confirmée par Şefik Bey" (21).

3.9 HAYDAR BEY QUITTE LE CHAMP DE BATAILLE

Malgré la perte de plusieurs commandants importants, les Kurdes obligés de se diviser sur plusieurs fronts en début du mois de mai, n'auront pas d'autres choix que de poursuivre la lutte. Au même moment, de nombreux kurdes arrêtés sont envoyés à la prison de Sivas. Parmi les prisonniers, se trouve la famille de Haydar Bey. Nurettin Paşa, les utilise comme des otages afin d'éliminer Haydar Bey du champ de bataille. Pour ce faire, il envoie quelques hommes pour discuter avec lui. Par de nombreuses promesses, les Beys de Sivas réussissent à convaincre Haydar Bey de venir à Sivas.

Avec un groupe de près de 1 000 hommes armés, Haydar Bey se constitue prisonnier. 400 de ces hommes sont immédiatement envoyés en prison. Tandis que les 600 autres sont exilés à l'Ouest. D'après Komal, très peu réussirent à atteindre les lieux d'exils : soit ils moururent en route, soit ils furent exécutés (22). Komal explique qu'il n'existe pas de document sur ce sujet et que ce ne serait que des rumeurs publiques.

Alors que Haydar Bey déclarait : "je mourrai en me battant pour la défense de mes droits nationaux contre l'armée turque", il assène un coup mortel à la révolte de Koçkiri en se rendant ainsi. Mahmut Bey, oncle de Haydar Bey prend sa succession. Il pense se retirer à Dersim pour se joindre au mouvement de repli général déjà entamé par d'autres commandants dont Alişer à leur tête qui, tout en poursuivant la lutte dans les régions de Divriği, Kuruçay, Arapgir, reculent.

3.10 LES COMMANDANTS ET LES FORCES

Au moment où les Kurdes sont victorieux sur le front de Kemah, Nurettin Paşa intensifie ses attaques contre les villages et les villageois. Plus tard, un communiqué de guerre nous informe sur la puissance des forces en présence. Ce communiqué, publié par le Conseil Historique de la Guerre (*Tarih Harp Encümeni*) (23), nous donne la situation globale après le 14 mars :

FORCES KURDES : 6185 hommes, ainsi répartis

- 500 Dersimis commandés par Nuri, Alişer, Munzur et Ibrahim à Umraniye.
- 300 Dersimis commandés par Nuri, Alişer, Munzur à Divriği.
- 200 Dersimis dans les montagnes de Terkilo à Kemah.
- 300 Dersimis commandés par Ateş au passage d'Erkigan à Kemah.
- 400 Dersimis commandés par Kasimoğlu aux ponts d'Iliç et Şeytan sur l'Euphrate.
- 300 Dersimis commandés par Seyit Abbas dans les montagnes Hogos.
- 150 Dersimis commandés par Zeynel à Kemah.
- 300 Koçkiris commandés par Alişan Beyzade Mahmut et Nuri au village de Tuzla dans les montagnes Çamözü.
- 150 Koçkiris commandés par Alişan, Mahmut et Nuri dans la région de Karaibo.

- 85 Koçkiris commandés par Filik Ali dans les montagnes de Bağlama.
- 1 500 Koçkiris commandés par Haydar, Azamet, Taki dans la région de Boğazviran et Karataş.
- 500 Kurmeşan commandés par Güzel Ağa à Koçhisar.
- 1 500 Kangals commandés par Zalim Çavuş dans les montagnes de Divriği.

FORCES TURQUES :

- De Giresun : 2^e section d'artillerie du 11^e régiment d'infanterie et les unités de Şebinkarahisar, Çemiskezek, Arapgir et d'Eğin.
- De Bayburt : 2^e bataillon du 11^e régiment de soldats d'infanterie.
- D'Erzincan : Régiment de gendarmes et des milices.
- De Tokat : 32^e régiment de cavalerie et 2^e bataillon du 11^e régiment.
- De Merzifon : 2^e bataillon de la 5^e division, section gendarmerie.
- D'Amasya : régiment de la 5^e division.
- De Yozgat : 53^e régiment de cavalerie et Bataillon de la 5^e division armée.

- De l'Etat Major de l'Armée : 14e division de cavalerie et 13e compagnie de cavalerie.

3.11 LES ACTIVITES DE NURETTIN PASA

A partir de fin mai, la plupart des Kurdes acceptant la défaite décident de se constituer prisonniers. Tandis que Alişer, Nuri Dersimi et beaucoup d'autres leaders ne voient d'autre solution que de se réfugier à Dersim. Dersim constitue cette région où l'armée turque ne peut intervenir ou plutôt n'a pas le courage d'intervenir.

Le 24 mais, le commandant de l'Armée Centrale, Nurettin Paşa envoie un télégramme à l'Etat Major :

"L'opération de répression d'Umraniye est sur le point de se terminer, jusqu'à présent les régions entre le fleuve Euphrate, Erzincan, Umraniye sont totalement nettoyées, près de 500 insurgés ont été tués "(24).

Le vali de Sivas, Ebubekir Hazım Tepeyran, dit dans ses mémoires :

"je n'ai pris connaissance qu'après mon arrivée à Sivas par quelle fin tragique se termina l'opération de répression organisée par Nurettin Paşa".

Il est possible de se faire une idée plus précise des activités de Nurettin Pasa dans la suite de ses mémoires

"C'est de cette façon que 76 villages rattachés au district de Zara dans la région d'Umraniye et 57

autres du district de Divriği, au total 132 [sic] villages furent incendiés et dévastés comme s'ils étaient des cachettes ennemies abritant des belligérants et des centaines de civils furent tués. D'autre part, tous les biens, les provisions et les animaux furent pillés. Et des milliers de personnes dans les montagnes et la campagne furent condamnées à mort par la faim et de misère". (26)

Dans les archives diplomatiques du Ministère de la Guerre de la France, il est dit sur les activités de Nurettin Paşa qu'"en juin dernier, Nurettin Paşa avait fait fusiller Turcs, Kurdes et Tcherkesses"(27). D'ailleurs Nurettin Paşa parle de ses activités dans la région ainsi :

"Nous avons anihilé complètement ceux qui disaient ZO, et moi je vais réduire à néant jusqu'à la racine ceux qui disent LO"(28).

Nurettin Paşa utilise le terme "ZO" pour les Arméniens et le terme "LO" pour les Kurdes et fait référence au génocide arménien de 1915 nié par les Turcs depuis toujours.

Par la suite, il s'oppose à la reconstruction des 132 villages qu'il a détruits et oblige les villageois à se réinstaller seulement dans 16 villages.

D'autre part, il exile à Sivas les familles de ceux qui ont trouvé refuge dans les montagnes. Rahmi Apak nous informe que l'Etat Major était mis au courant des activités de Nurettin Paşa. Dans la proposition que Nurettin Paşa fait à l'Etat Major, il avance la thèse de la "destruction des villages insurgés, et la dispersion des habitants dans différents villages de l'Anatolie au milieu des Turcs" (29).

Le 17 juin 1921, Alisan et 32 commandants kurdes se constituent prisonniers, tandis que 500 autres kurdes arrêtés, sont envoyés à Sivas pour y être jugés.

Institut kurde de Paris

NOTES DU CHAPITRE 3

- 1) APAK Rahmi : Türk İstiklal Harbi, Vol. VI, TDTE, Ankara, 1964, p. 156.
- 2) ŞİMSİR Bilal : British Document On Atatürk (1919-1938), Vol. III, Ankara, 1981, p 368-369.
- 3) ESENGİN Kenan : Millî Mücadelede İç Ayaklanmalar, İstanbul, 1975, pp. 128-129.
- 4) DERSİMİ Nuri : Kurdistan Tarihinde Dersim, Alep, 1952, p. 145.
- 5) "Osman Ağa", in. Bulletin Périodique de la Presse Turque, n° 27, Paris, 24-25 juin, 1923, p. 3.
- 6) DERSİMİ Nuri : Ibidem, p. 148.
- 7) "Osman Ağa", Ibidem, p. 3.
- 8) "Osman Ağa", Ibidem, p. 3.
- 9) KOMAL : Koçkiri Halk Hareketi, Komal (Ile Ed.), Ankara, 1976, p. 72.
- 10) KOMAL : Ibidem, p. 73.
- 11) ŞİMSİR Bilal : Ibidem, p. 330-333.
- 12) APAK Rahmi : Ibidem, p. 162.
- 13) APAK Rahmi : Ibidem, p. 163.
- 14) "Révolte Kurde (La)", in. : Bulletin Périodique de la Presse Turque, n° 16, Paris, 22 août 1921, p. 5.
- 15) DERSİMİ Nuri : Ibidem, p. 153.
- 16) DERSİMİ Nuri : Ibidem, p. 154.

- 17) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 168.
- 18) APAK Rahmi : Ibidem, p. 155.
- 19) "Répression du Mouvement Kurde (La)" : in. : Bulletin Périodique de la Presse Turque, n° 15, Paris, 22 juillet 1921, p. 6.
- 20) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 157.
- 21) TEPEYRAN Ebubekir Hazim : Belgelerle Kurtulus Savasi Anilari, Cagdas, istanbul, 1982, p. 73.
- 22) KOMAL : Ibidem, p. 78.
- 23) DERSIMI Nuri : Ibidem, pp. 159-160-161.
- 24) APAK Rahmi : Ibidem, p. 171.
- 25) TEPEYRAN Ebubekir Hazim : Ibidem, p. 69.
- 26) TEPEYRAN Ebubekir Hazim : Ibidem, p. 75.
- 27) Archives du Ministère de la Guerre, Paris, Fort de Vincennes, 7N3212, dos. 1.
- 28) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 158.
- 29) APAK Rahmi : Ibidem, p. 171.

Institut kurde de Paris

Chapitre 4

L'AMNISTIE ET LA RESISTANCE A DERSIM

4.1 LES MEMOIRES DE TEPEYRAN

"(...) A la suite des événements de Koçkiri, beaucoup de personnes innocentes furent tuées, leurs maisons détruites et leurs biens confisqués. Nurettin Paşa qui avait reçu l'ordre d'étouffer la révolte en douceur, réprima cette dernière avec une violence et une sauvagerie impensables. J'ai écrit à plusieurs reprises au Ministère de l'Intérieur afin d'obtenir l'amnistie pour les habitants des 132 villages qui s'étaient réfugiés dans les montagnes pour survivre et où ils avaient été obligés de manger des herbes et afin qu'ils puissent rentrer dans leurs villages détruits. Mes requêtes restèrent sans réponse car Nurettin Paşa était opposé à l'ordre et au calme. Alors que la population civile suppliait de rentrer dans ses foyers avant la venue de l'hiver" (1).

Le vali de Sivas Ebubekir Hazım Tepeyran conclura ainsi le récit de la révolte de Koçkiri. Il est intéressant de relever la manière dont un vali kémaliste raconte ouvertement cet épisode du soulèvement. Dans ses mêmes mémoires Tepeyran relate, preuves à l'appui, les exactions commises par Nurettin Paşa malgré l'arrêt des combats.

Dans ses mémoires publiées en 1982, nous remarquons clairement qu'après sa nomination à Sivas en qualité de vali Tepeyran a rencontré certains problèmes d'ordre personnel avec le Commandant de l'Armée Centrale, Nurettin Paşa. Nous ne nous attarderons pas sur ce point qui nous obligerait à déborder de notre sujet actuel.

Toutefois, sa position kémaliste le gêna sensiblement et le mit face à un dilemme important lorsqu'il voulut raconter les événements de Koçkiri. Car il ne pouvait décemment d'un côté nier les exactions de Nurettin Paşa et de l'autre rejeter hors du cadre du mouvement kémaliste ce massacre (2). Tepeyran, au lieu de rejeter la barbarie de Nurettin Paşa, s'efforça au contraire à montrer que le mouvement était innocent de tels actes de cruauté. Il n'hésitera pas à plusieurs reprises à parler de véritable massacre à l'encontre de la population civile, mais en le mettant sur le compte des agissements personnels de Nurettin Paşa. De cette manière, il pensait protéger le mouvement kémaliste.

4.2 LES CONDAMNATIONS

Les personnes qui s'étaient rendues ou avaient été arrêtées seront ultérieurement envoyées à Sivas par groupes afin d'y être jugées et condamnées, tandis que 1 000 combattants kurdes au côté de Nuri Dersimi réussissent à atteindre Dersim sans être inquiétés (fin mai 1921) (3). Dès que Nuri Dersimi atteint la région de Dersim, il rend visite à Seyit Rıza afin de discuter des mesures à prendre concernant les prisonniers. C'est pourquoi, ils organisent une rencontre à laquelle prend part Alişer. Malgré la défaite de Koçkiri, Dersim continue à défendre la cause nationale, alors que le tribunal

de la Loi Martiale à Sivas rend son verdict pour 400 prisonniers (les gens qui se sont rendus avec Haydar Bey). Au même moment, une Commission d'Enquête (*Inceleme Heyeti*) envoyée par Ankara (4) poursuit son investigation à travers la région.

Haydar Bey et ses amis lors de leur défense au procès tentent de présenter la révolte de Koçkiri comme une "lutte de libération du Kurdistan" et Haydar Bey d'ajouter que c'était "une provocation et une incitation de Nuri Dersimi et d'Alişer".

D'autre part ils accuseront la Commission du Conseil (*Nasihât Heyeti*) de n'avoir pas tenu ses engagements, ce qui les a obligé à prendre les armes (5).

Cette façon de se défendre de Haydar Bey montre sa faiblesse, mais il sait Nuri Dersimi et Alişer à l'abri à Dersim. Cela ne l'empêchera pas d'être critiqué sévèrement par ses compagnons emprisonnés à ses côtés qui "ne le comprennent pas". Pour expliquer son attitude, Haydar Bey dira : "c'est pour vous et nous défendre que j'ai tenu ce discours car Nuri Dersimi et Alişer sont en sécurité à Dersim" (6).

Le rapport rendu par la Commission du Conseil est en faveur de Haydar Bey. Ce rapport dénonce Nuri Dersimi et Alişer comme les instigateurs de la révolte de Koçkiri.

Au même moment, Ebubekir Hazım Tepeyran envoie un télégramme à Ankara afin d'obtenir la libération des prisonniers de Sivas. De leur côté, les combattants kurdes réfugiés à Dersim s'organisent de nouveau et mènent des attaques sous la direction de Nuri Dersimi et Alişer pour la libération de leurs compagnons.

Après les attaques menées sur la ligne d'Erzincan, Kemah et Eğin, ainsi que dans la région de Divriği-Zara, les Kurdes constituent à

nouveau une force menaçante contre Ankara, tandis que plusieurs télégrammes sont envoyés de Dersim à la Grande Assemblée Nationale Turque (G.A.N.T.) réclamant la "libération des prisonniers détenus à Sivas" (7).

Dans la région de Koçkiri, la population civile qui subit l'oppression de Nurettin Paşa est complètement désorientée. Le 5 juillet 1921 un groupe de 200 personnes d'Umraniye envoie un télégramme d'Umraniye à Ankara que Tepeyran le cite ainsi.

"Il n'y avait dans leurs manières aucune attitude susceptible de porter outrage à leur fidélité à l'Etat et à la suite de la conduite irraisonnée d'une dizaine de personnes, ils furent accusés d'être des "révoltés" et des "bandits" (*asî ve şâki*). Ils étaient prêts à être envoyés sur le front pour la défense de la patrie et donner leur vie pour effacer cette tache de leur honneur. Ils demandaient une amnistie pour que les enfants isolés dans les montagnes ne périssent pas de faim et de froid" (8).

Dans son jugement, la Cour Martiale condamna à mort 15 prisonniers parmi lesquels se trouvaient Haydar Bey et Seyit Aziz. Quant aux 95 personnes absentes lors des audiences tels que Nuri Dersimi, Alişer, Mahmut fils de Mustafa Paşa, Memo de Tabraz, Dilo et Sabri, elles seront également condamnées à mort par contumace. Pour le restant des prisonniers selon la gravité de leurs actes, des peines de 5 à 15 ans seront prononcées. Ainsi seulement 110 personnes sur les 400 accusés seront acquittées et libérées. Mais cette libération se conclut par leur exil (9). Nous n'avons pas de renseignements concernant les procès des Kurdes arrêtés le 17 juin 1921.

Après la proclamation du procès les Dersimis accentuent leur menace et demandent à l'Assemblée Turque de libérer les prisonniers. Seyit Rıza déclare à Nuri Dersimi : "je vous accorde les pleins pouvoirs ; écrivez ce que vous voudrez, je signerai" (10). Il demande de multiplier les envois de télégrammes à Ankara pour la libération des prisonniers.

Mustafa Kemal qui se trouve dans une situation difficile demande à l'Assemblée une amnistie pour les Koçkiris, ainsi que la dissolution de la Cour Martiale de Sivas (11). La Grande Assemblée se plie à cette demande et libère tous les prisonniers. Elle y adjoint toutefois des restrictions, notamment l'interdiction pour Haydar Bey de retourner à Koçkiri et l'assignation à résidence à Sivas comme l'autre leader important Seyit Aziz, qui lui, doit séjourner au district de Celalli.

L'historien turc Kenan Esengin pense que la décision d'amnistie des Kurdes par Mustafa Kemal constitue l'un des points les plus faibles de sa lutte nationale (12).

4.3 SUITE DE LA RESISTANCE A DERSIM ET SECONDE AMNISTIE

L'amnistie ne concerne pas les Koçkiris réfugiés à Dersim. Ce qui leur donnera matière à poursuivre la lutte, tandis que dans les mêmes jours sur le front de l'Ouest, les combats entre soldats turcs et grecs font rage. Cette urgence pousse les kémalistes à délaissier les Kurdes pour quelque temps et à changer de tactique. Plutôt que par la violence, ils chercheront à résoudre le problème kurde par le moyen de la diplomatie. C'est la raison pour laquelle la Grande Assemblée

Turque envoie une nouvelle commission à Dersim avec la présence de députés de Dersim et de Fevzi Efendi d'Erzincan (13).

En dehors des députés d'origine kurde les députés Yusuf Izzet Paşa de Bolu, Ragip Bey d'Amasya et Hakki Hamit Bey de Sinop, constituent les autres membres de la commission. Un autre personnage qui s'était initialement distingué par son opposition aux kémalistes, Saffet Bey, ancien commandant nationaliste d'Istanbul, sera poussé à prendre part à la commission par les kémalistes qui pensaient que sa crédibilité serait plus grande auprès des Kurdes. (14).

Dans cette commission parlementaire, le député Diyap Ağa de Dersim est ceux qui sont le plus liés avec Mustafa Kemal. Diyap Ağa en montrant des photos prises avec Mustafa Kemal pense influencer les Dersimis. Lors d'un discours il n'hésitera pas à déclarer : "les Grecs menacent Ankara, il ne faut pas laisser dans une situation difficile la Grande Assemblée Nationale" (15). Dans sa propagande, Diyap Ağa demandera l'arrêt des combats voire une aide des Kurdes aux Kémalistes.

4.4 LES ENTRETIENS AVEC LA COMMISSION

A la suite de son enquête dans la région, la commission envoie un message aux leaders kurdes afin de préparer une rencontre future. Seyit Riza ne semble pourtant pas très enclin à un tel face à face avec les responsables turcs. Sur l'insistance d'Alişan, il s'y résoudra finalement. Côté turc Fevzi Efendi, le vali d'Erzincan, Ali Riza et un certain nombre de personnalités locales prennent part aux discussions.

Seyit Riza qui n'a de sa vie jamais eu confiance dans les Turcs, préfère prendre ses précautions, c'est pourquoi au village de Kismikör d'Erzincan où doit se tenir la réunion, il débarque avec une force de près de 1 000 personnes. Alişan et Nuri Dersimi représentent les autres membres du côté kurdes.

Au cours de la rencontre, les Kurdes avancent des revendications lues par Nuri Dersimi. Nous ne disposons pas de détails précis concernant ces revendications, si ce n'est le propre résumé de Nuri Dersimi :

"que le gouvernement d'Ankara reconnaisse les droits du Kurdistan, octroie une indemnité de guerre à Koçkiri, nomme un vali kurde pour la région, ouvre des écoles pour l'enseignement de la langue kurde..." (16).

En réponse à quoi, le vali d'Erzincan, Ali Rıza :

"La manière de formuler ces revendications relève finalement des négociations d'un gouvernement avec un autre gouvernement. Quant à ce point, c'est une question des plus délicates. Il faut ouvrir les discussions en acceptant Dersim comme une région liée au gouvernement" (17).

Ces paroles irritent les Kurdes qui n'hésitent pas à insister davantage sur leurs revendications. Sur quoi Ali Rıza promet de transmettre à Ankara toutes les revendications et d'oeuvrer pour leur acceptation.

Alors que Fevzi Efendi, conforté par son investiture par Mustafa Kemal, ira plus loin en jurant de faire accepter les revendications par l'Assemblée d'Ankara.

En apparence, les Kurdes prennent un avantage diplomatique. Mais l'assignation à résidence d'Alişan par la commission montre que les responsables turcs projettent d'autres calculs. L'objectif d'Ankara est d'éloigner Alişan de la région afin de mettre fin à ses activités politiques et militaires. Pour Nuri Dersimi, Seyit Rıza et Alişer aucune restriction ne sera encourue. Les Kurdes acceptent de se soumettre à cette condition en pensant que leurs revendications vont être acceptées.

Après l'entretien, Alişan se rend avec Fevzi Efendi à Erzincan. Seyit Rıza, ennuyé de n'avoir pas eu une dernière discussion avec Alişan parti sans le prévenir, décide de rentrer à Dersim et d'attendre des nouvelles sur place.

De retour à Ankara, Fevzi Efendi écrit une lettre à Seyit Rıza dans laquelle il déclare : "en principe les revendications sont acceptées. Les nominations d'Alişan à Refahiye et de Haydar à Kuruçay au poste de gouverneur sont décidées"(18). Nurettin Paşa sera également mis au courant des ces évolutions.

Peu de temps après, une lettre envoyée par Fevzi Efendi informe les Beys d'Erzincan :

"Pour la complète acceptation des revendications, la proposition du vali d'Erzincan Ali Rıza a été refusée par Nurettin Paşa chargé de mission pour l'évènement de Koçkiri. Cette décision entraînant la démission du vali Ali Rıza Bey suite à des contradictions de point de vues avec le gouvernement d'Ankara, est également rejetée par le Conseil des Ministres" (19).

Après les événements de juillet-août 1921, relatés ci-dessus, les Dersimis reconnaissent finalement à leur tour la révolte de Koçkiri

comme une défaite. Malgré cette situation morose, la région de Dersim continue à vivre dans des structures autonomes en faisant fi du régime d'Ankara. Mustafa Kemal conscient de la nécessité de rallier ce dernier bastion kurde qui représente toujours un danger sur son flanc est et avec la menace des Grecs aux portes d'Ankara, proclame une seconde amnistie après avoir examiné les rapports de la commission au début de 1922.

Nuri Dersimi et Alişer ne bénéficient toujours pas de cette nouvelle amnistie.

Mustafa Kemal dans un télégramme envoyé à Seyit Rıza à l'attention de tous les chefs de tribus de Dersim réclame le "calme" et la "sécurité" dans toute la région (20).

Afin de comprendre les véritables intentions d'Ankara, nous pensons utile de donner place à un extrait d'un des rapports de la commission repris par Robert Olson auteur du seul récit de la révolte de Koçkiri dans une autre langue que le turc, qui explique : "j'ai pu retrouvé un rapport de cette commission à partir d'une note d'un espion britannique auprès du sultan sur la base d'un télégramme reçu d'Ankara le 21 octobre 1921" (21)

Dans ce télégramme, les intentions d'Ankara à l'égard des Kurdes étaient les suivantes :

"...pas d'expédition punitive dans l'immédiat, mais tous les efforts devront être faits pour gagner le concours des chefs de tribu, soit avec des présents, soit par d'autres moyens pacifiques, jusqu'à ce que le Traité avec les Perses ait été conclu et approuvé. Le moment favorable devra être attendu, parce qu'il serait nécessaire d'envoyer une force suffisamment puissante pour étouffer

40 000 cavaliers opérant dans une région très difficile. En raison des circonstances présentes la commission de la défense nationale estime qu'une expédition punitive risquerait de subir une défaite" (22).

La même source d'espionnage indique que le traité avec l'Iran mentionné dans le télégramme comporte une clause stipulant que le gouvernement iranien s'engagera à empêcher les Kurdes iraniens d'apporter de l'aide à leurs frères de l'autre côté de la frontière.

Cette même commission soumettait une loi d'administration du Kurdistan. La fameuse proposition de loi vint en discussion à la Grande Assemblée Nationale au début de février 1922. Nous reviendrons sur ce sujet après l'analyse des discussions sur la révolte de Koçkiri à la Grande Assemblée Nationale Turque.

Tandis que Rahmi Apak conclut son analyse de la révolte de Koçkiri en y voyant "le premier palier de la lutte d'indépendance kurde" (23), Nuri Dersimi explique que "Koçkiri est une étape de la guerre d'indépendance kurde, avec cette révolte nous avons perdu une bataille, mais la guerre n'est pas finie... Nous remporterons la dernière victoire !" (24)

4.5 LA FIN DES LEADERS DE LA REVOLTE

Le gouvernement d'Ankara après avoir remporté la bataille contre les armées grecques, convoque Alişan et Haydar Bey à Istanbul pour les assigner à résidence (25).

En 1931, à la suite d'une amnistie générale, les deux frères seront autorisés à retourner dans leur région d'origine. Peu de temps après leur installation à Umraniye, un attentat est organisé contre les deux leaders kurdes. Nuri Dersimi écrit, dans son récit, que l'attentat a été perpétré à l'initiative du gouverneur Şükrü de Zara. Une bombe fut placée dans la pièce où Alisan et Haydar Bey se trouvaient. Alişan décèdera sur le coup, Haydar Bey en sortira blessé.

Pendant des années après la révolte de Koçkiri, Nuri Dersimi est obligé de se réfugier à Dersim. Cette région constitue pour Nuri Dersimi un lieu sûr pour poursuivre ses activités sans être inquiété par le gouvernement turc.

En 1937, à la suite de l'éclatement de la révolte de Dersim, Nuri Dersimi part à l'étranger afin d'alerter l'opinion publique mondiale sur les méthodes employées par le gouvernement turc, qualifiées de Génocide de Dersim par Ismail Beşikci (titre de son livre publié en 1990).

Après maintes péripéties, Nuri Dersimi réussit à passer en Syrie où il poursuit ses activités jusqu'en 1973, date à laquelle il mourra à Alep.

Alişer n'avait plus la possibilité de rester dans la région après la défaite de Koçkiri. Comme la plupart des résistants kurdes, il rejoignit Dersim, seul endroit où la main des dirigeants turcs ne pouvait les atteindre. Bien entendu il était impensable qu'Alişer restât inactif là-bas. Dès qu'il atteignit Dersim, il poursuivit ses activités politiques. De nouveau, il entreprit ses tournées au sein des tribus, avec ses paroles, ses chants, il mènera des travaux afin de rendre conscientes les populations. Dans la mesure de ses possibilités il se dépensera énormément pour lutter contre les

querelles intestines tribales qui dévorent Dersim de l'intérieur et contre les vendettas. Il oeuvra afin que l'énergie du peuple kurde soit utilisée contre l'ennemi "colonialiste"(26).

Jusqu'en 1937, il poursuivra ses activités à Dersim. La même année, Aliser et sa femme Zarife furent tués par un Kurde nommé Rehber payé par le gouvernement turc, puis Alişer sera décapité après sa mort.

Avant de terminer ce chapitre, nous voulons nous attarder sur la fin de Murat Paşa qui sera à l'origine de la pendaison de Zelim Çavuş et de Hasan. Après la répression de la révolte de Koçkiri et de Şeyh Said (1925), Murat Paşa instaure une sorte de "régime féodal" (27) dans toute la région. Nuri Dersimi décrit Murat Paşa en ces termes :

"Cet ignoble personnage, la honte du peuple kurde est passé lâchement dans l'histoire soit en faisant assassiner les gens qui ne lui plaisaient pas, soit en les faisant emprisonner par l'intermédiaire du gouvernement. Ce personnage immonde livrait des hommes prisonniers au gouvernement turc ou bien violait l'honneur des membres de la famille des combattants kurdes restés dans la région de Zara. Ce barbare jouissait de cette manière" (28).

Murat Paşa agissait avec le plein soutien du gouvernement et il était détesté par tous les Kurdes. Lui qui savait cela, ne se promenait jamais sans 100 à 200 gardes du corps. Les Kurdes créèrent une unité spéciale afin de l'éliminer et encerclèrent le village Merkez où Murat Paşa résidait. Un combattant nommé Haydar avec un groupe de 4 personnes habillées en gendarmes turcs pénétrèrent dans la résidence : "nous apportons une nouvelle importante de Zara à Murat

Paşa". Les combattants rencontrent Murat Paşa dans la salle de séjour où ils l'exécutent.

Les gardes du corps et les paysans qui haïssent Murat Paşa n'interviendront pas contre le petit groupe. Au contraire, la mort de cet homme leur fera plaisir.

Sur le trajet du retour, l'unité spéciale sera poursuivie par les soldats turcs. Ils réussiront à atteindre finalement Dersim en comptant quelques blessés et deux morts.

4.6 LA REVOLTE A TRAVERS LES CHANTS

Ces dernières années, une nouvelle tradition est apparue, celle de l'écriture d'épopées consacrées aux révoltes kurdes : tout d'abord, l'épopée de la révolte de Koçkiri, puis celle de Dersim et tout récemment la Révolte de Şeyh Said. Les recherches menées sur les révoltes kurdes constituent une source d'informations enrichissantes pour ces épopées. Malgré cette nouveauté littéraire pour les Kurdes, nous ne nous attarderons pas sur le sujet.

Nous nous intéresserons surtout aux chants et poèmes chantés au moyen de l'instrument traditionnel *saz* juste après la répression des révoltes -particulièrement celle de la révolte de Koçkiri- par les gens qui y ont pris part activement.

Ces chants et poèmes sensibles, touchants, d'une grande simplicité traversèrent les années de bouche à oreille jusqu'à nos jours.

Les plus répandus sont les chants écrits et chantés par le leader de la révolte Alişer.

*Et Koçkiri en guerre se mit
Partout s'en répandit le bruit
L'armée de soldats accourut
Dans cette guerre fut vaincue*

Ce chant de huit pieds en versification syllabique raconte dans le premier quatrain la victoire des Kurdes au début de la révolte. Alişer explique dans le second quatrain la victoire de la tribu d'Ovacik et le soutien des autres chefs de tribus qui prêtèrent serment d'agir en commun selon la tradition alévie sur l'épée à bout fourchue Zülfikar d'Ali et sur la pomme sacrée. Alişer chante dans le troisième quatrain du poème la trahison de ces chefs qui n'hésiteront pas à envoyer des télégrammes au gouvernement : "Les Koçkiris sont des bandits, nous ne collaborerons pas avec eux".

*Les nomades d'Ovacik
Du pays se sont saisis
Les renforts attendus ne sont jamais venus
Pour Hozat personne se battre n'a voulu*

*Ceux qui sur la pomme prêtent serment
Sur la Sainte épée d'Ali
Ont fait savoir par télégramme
Qu'ils ne seraient pas des rebelles (29)*

En dehors du fait que Sefil Gazi était un proche d'Alişer, nous ignorons tout de cet homme qui chantera des chants sur la révolte de Koçkiri. Nous donnerons en annexe une de ses poésies écrites en langue turque.

Nous voulons donner place à un chant repris d'un article de A. Haydar Avci (30), qui évoquerait un épisode de la révolte de Koçkiri. Ce chant est chantait par la soeur de Kasimoğlu Mehmedali, chef d'une des tribus d'Akçadağ (Nord de Malatya), après sa pendaison:

*Dans l'une dans l'autre de ses montagnes
Dans l'espace de fusils
A Harput un Bey a été pendu*

*Misère misère Memedali
Bouton de rose de la tribu
Ils t'ont tué mon gars*

*Il montait de beaux chevaux
Il allait le long des routes
A Harput un Bey a été pendu
A son oncle faites-le savoir*

*Misère misère Memedali
Bouton de rose de la tribu
Ils t'ont tué mon gars*

*La suie marque-t-elle la tente noire
La rouille marque-t-elle l'épée d'argent
Ta mère te pleure ta soeur te pleure
Le deuil marque-t-il une étrangère*

*Misère misère Memedali
Bouton de rose de la tribu
Ils t'ont tué mon gars*

*Etait-il de la montagne l'homme qui ainsi t'a pendu
Etait-elle bien graissée la corde qu'il a utilisée
Et tandis que ce fils d'étranger te pendait
Tes bras à toi étaient -ils donc attachés*

*Misère misère Memedali
Bouton de rose de la tribu
Ils t'ont tué mon gars*

*Que je connaisse la peur ou non
Que mon foyer s'éteigne ou non
Je n'avais espoir qu'en toi
Même si je ne suis plus que chagrin*

*Misère misère Memedali
Bouton de rose de la tribu
Ils t'ont tué mon gars*

*Je suis celle qui brise les hautes montagnes
Je suis celle qui prend soin des moutons violets
Si on vous demande qui je suis
Dites que je suis la soeur de Memedali*

*Misère misère Memedali
Bouton de rose de la tribu
Ils t'ont tué mon gars*

*Ils ont attaqué de nuit
Ils l'ont pendu sur une potence
Memedali fils de Kasım
En sacrifice fut immolé*

*Misère misère Memedali
Bouton de rose de la tribu
Ils t'ont tué mon gars*

*Était-il de la montagne l'homme qui t'a pendu
Étaient-elles bien graissées ses armes
Lui aussi t'a mis à terre et puis il t'a frappé
Tes bras à toi étaient-ils donc attachés*

*Misère misère Memedali
Bouton de rose de la tribu
Ils t'ont tué mon gars*

(poèmes traduits par Mme Bathilde DOPFFER)

NOTES DU CHAPITRE 4

- 1) TEPEYRAN Ebubekir Hazım : Belgelerle Kurtulus Savası Anıları, Çağdaş, Istanbul, 1982, p. 80.
- 2) GUNDOGAN Cemil, INCESU Ibrahim, GEZICI Ali-Rıza : Halepçe Jenosidi Oncesi ve Sonrasi Vahşet Yargilanıyor, Sun, Istanbul, 1991, p. 248.
- 3) DERSIMI Nuri : Hatiratim, Roja Nu, Suède, 1986, p. 106.
- 4) KOMAL : Koçkiri Halk Hareketi, II. Ed., Komal, Ankara, 1976, p. 88.
- 5) DERSIMI Nuri : Kurdistan Tarihinde Dersim, Alep, 1952, p. 161.
- 6) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 162.
- 7) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 162.
- 8) TEPEYRAN Ebubekir Hazım : Ibidem, pp. 80-81.
- 9) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 162.
- 10) DERSIMI Nuri : Hatiratim, Roja Nu, Suède, 1986, p. 108.
- 11) DERSIMI Nuri : Kurdistan Tarihinde Dersim, Alep, 1952, p. 162.
- 12) ESENGIN Kenan : Millî Mucadelede İç Ayaklanmalar, Istanbul, 1975, p. 194.
- 13) DERSIMI Nuri : Ibidem, pp. 163-164.
- 14) OLSON Robert : The Emergence Of Kurdish Nationalism And The Sheikh Said Rebellion, University of Texas Press, Texas, 1989, p. 17.
- 15) KOMAL : Ibidem, p. 92.
- 16) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 165.

- 17) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 164.
- 18) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 166.
- 19) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 166.
- 20) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 164.
- 21) OLSON Robert : Ibidem, p. 38.
- 22) OLSON Robert : Ibidem, p. 38-39.
- 23) APAK Rahmi : Türk İstiklal Harbi, Vol. VI, TDTE, Ankara, 1964, p. 172.
- 24) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 172.
- 25) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 166.
- 26) "Aliser ve Esi Zarife Hanım", in. : Dengê Komkar, n° 105, Frankfurt, mars 1988, p. 13.
- 27) KOMAL : Ibidem, p. 98.
- 28) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 167.
- 29) DERSIMI Nuri : Ibidem, p. 155.
- 30) AVCI A. Haydar : Kürt Halk Ayaklanmaları ve Türküler, in. : Berhem, n°10, Stockholm, janvier 1991, p. 25.

Institut kurde de Paris

Chapitre 5

MUSTAFA KEMAL ET LES DISCUSSIONS SUR LES KURDES A LA GANT

5.1 LES LETTRES DE MUSTAFA KEMAL AUX KURDES

Pendant les années 1919-21, les relations des forces kémalistes et de Mustafa Kemal en particulier avec les chefs kurdes et les grands propriétaires terriens (aghas) étaient meilleures que celles qu'ils avaient avec les organisations nationales kurdes. Cela fut évident pendant la révolte de Koçkiri. Les raisons qui primaient pour cela étaient que les chefs kurdes, les aghas et les notables de la ville savaient qu'ils auraient besoin de l'aide du gouvernement d'Ankara pour prendre légalement possession des terres et biens des Arméniens (1). Egalement l'accent religieux des forces kémalistes durant ces années fut assez important pour gagner l'aide d'une partie des Kurdes.

Mustafa Kemal a écrit sept lettres aux dirigeants kurdes. Ces lettres sont incluses dans les documents (Belgeler) du grand discours de Mustafa Kemal (Nutuk). Ces lettres apportent de bons exemples de tactique utilisée par Mustafa Kemal pour traiter avec les dirigeants kurdes.

Le 13 août 1919 Mustafa Kemal écrit une lettre au Şeyh Ziyaettin Efendi de Nurşin (2). Dans cette lettre il remercie le Şeyh pour son aide lors de la première guerre mondiale pour la loyauté envers le Sultan-Calife et lui envoie ses cordiales et respectueuses salutations pour sa conduite. Toutefois, il mentionne que, de source publique, le Sultan-Calife désire offrir un cadeau aux Arméniens : les vilayets de l'Est Anatolien, le gouvernement d'Istanbul étant incapable de défendre cette partie du territoire. Il informe également le Şeyh de l'organisation du Congrès d'Erzurum (qui vient juste de se terminer six jours auparavant) et qu'un autre Congrès sera bientôt tenu à Sivas. Il prie le Sheikh de remercier pour lui tous les patriotes de la région.

Le deuxième exemple est la lettre écrite à Hacı Musa Bey qui a été élu comme membre du Comité représentatif au Congrès d'Erzurum. Cette lettre est datée du 10 août 1919 (seulement trois jours après la clôture du Congrès d'Erzurum) (3).

Mustafa Kemal remercie le chef pour les services et sacrifices que lui-même et sa famille avaient rendus à la nation et à l'Etat, en particulier pour son aide à l'armée dans le secteur de Bitlis et Mutki. Il indique à ce chef que leurs ennemis veulent la répartition du territoire et ainsi créer une Arménie sur les anciennes terres des ancêtres. Mustafa Kemal pense donc qu'il est nécessaire de remédier à cette situation déplorable. Si les circonstances l'exigent, Mustafa Kemal se permettrait de solliciter à nouveau l'aide de Hacı Musa Bey. Après la conclusion du Congrès de Sivas, il lui annonce le souhait de le rencontrer à Erzurum et qu'il l'informerait de la date ultérieurement. Mustafa Kemal reconnaît que ce sera une épreuve pour

Haci Musa, mais il est sûr que le chef sera capable de faire ce sacrifice pour la nation.

Les deux lettres que nous venons de citer sont de bonnes indications qui montrent pour quelles raisons une partie des plus influents sheikhs, aghas et chefs de tribus n'apportaient pas leur concours aux exigences des nationalistes kurdes.

5.2 LE CONGRES D'ERZURUM (23 juillet au 6 août 1919)

Nous pensons utile de réserver une place au Congrès d'Erzurum organisé par l'Association pour la défense des droits des provinces de l'Est. Le Congrès était initialement prévu pour le 10 juillet 1919, jour anniversaire de la Révolution des Jeunes-Turcs de 1908. L'ouverture du Congrès aura finalement lieu le 23 du même mois.

Mustafa Kemal marquera un point important dès le premier jour en parvenant à se faire élire à la présidence du Congrès. Il pourra ainsi du haut de la tribune présidentielle orienter les débats, attirer les 54 délégués sur son propre terrain, et faire avancer ses pions à sa guise.

Les discussions dureront deux semaines. La principale difficulté vient de ce que la plupart des délégués ne sont présents que pour des préoccupations essentiellement locales. La seule chose qui les intéresse véritablement, c'est le sort des provinces de l'Est (4).

Un grand nombre de délégués qui participent au Congrès sont originaires d'Erzurum et de Trabzon. A cette époque deux des villes les plus importantes du Kurdistan -Diyarbakir et Elazığ- n'enverront

pas de délégués. Quant à Siirt, Bitlis, Malatya, Dersim et Koçkiri villes où le *Kurdistan Teali Cemiyeti* est massivement représenté, cette organisation réussira en grande partie à ce que des délégués de ces villes ne soient pas présents au Congrès (5).

Mustafa Kemal, sans citer ouvertement de nom portera des critiques et des accusations contre le *Kurdistan Teali Cemiyeti*.

"Je souhaite avancer ici un fait qui semble se vérifier. Dans notre pays circule de l'argent étranger et l'on fait beaucoup de propagandes. Il est bien clair que l'objectif de tout ceci est d'empêcher la lutte nationale et de la paralyser. Ces gens là s'efforcent de favoriser les objectifs des Grecs et des Arméniens et de coloniser la patrie" (6).

Ainsi que nous le voyons, Mustafa Kemal parle à nouveau de la propagande qu'alimenterait "l'argent étranger". Il évoque également le danger arménien, alors qu'en réalité aucune menace réelle ne se faisait vraiment sentir à ce moment là.

Le premier article de la déclaration du Congrès d'Erzurum concerne directement les Kurdes.

"Trabzon et le Sandjak de Canik avec les vilayets d'Erzurum, Sivas, Diyarbakır, Elazığ, Van, Bitlis, qui portent le nom de vilayets de l'Est (*Vilayet-î Şarkiye*) sont inséparables d'avec la communauté ottomane et il est impossible d'imaginer leur séparation. Dans le bonheur comme dans le malheur, les vilayets ont les mêmes devoirs. La communauté musulmane qui vit sur ce territoire ne saurait être séparée ni ethniquement, ni socialement" (7).

Finale­ment, le Congrès d'Erzurum élira un Comité représentatif (*Heyeti Temsiliye*) composé de sept membres et mettra fin à ses travaux le 7 août 1919. Trois des sept membres du Comité représentatif sont les Kurdes Sadullah Bey de Bitlis, Fevzi Efendi d'Erzurum et Hacı Bey de Mutki. Seul Fevzi Efendi qui avait pris part au Congrès, était dans le comité représentatif, bien qu'il sera également élu comme délégué au Congrès de Sivas. Il cessera ses activités en tant que délégué après celui-ci. Malgré l'absence des deux autres membres au Congrès, Mustafa Kemal projette un certain nombre de calculs en les désignant au Comité Représentatif, pour influencer le peuple kurde et stopper de cette manière les activités du *Kurdistan Teali Cemiyeti* dans la région.

5.3 LE CONGRES DE SIVAS (4-13 septembre 1919)

Le congrès réuni le 4 septembre 1919, ne comptera qu'une quarantaine de délégués. Encore que près du tiers d'entre eux appartiennent à l'entourage immédiat de Mustafa Kemal. Ils feront croire qu'à Sivas, le pays tout entier est représenté (8).

Un seul Kurde assistera au Congrès de Sivas : Mazhar Müfit Bey, nommé délégué de Hakkari par Mustafa Kemal. Ce second Congrès ressemble étrangement au précédent. L'article premier de la déclaration du Congrès de Sivas affirme : "le pays ottoman est un ensemble qui n'accepte aucune séparation pour quelque raison ou prétexte que ce soit". Ou encore : "les éléments musulmans qui vivent sur le territoire se doivent respect et sacrifice mutuel. Ils sont libres dans leurs régions avec leurs différences ethniques et

sociales". Ainsi que nous le voyons cet article ne reconnaît aucun droit aux Kurdes.

Le Congrès de Sivas en nommant un Comité Général Représentatif (*Umumî Heyet-î Temsiliye*) de 12 personnes prend fin le 11 septembre 1919. Sadullah Efendi de Bitlis, Hacı Musa Bey et Fevzi Efendi sont une nouvelle fois désignés au Comité. Mustafa Kemal continue à les utiliser comme des symboles.

Robert Olson écrit en ce qui concerne la participation des Kurdes à la guerre d'indépendance turque :

"Je pense qu'il ne serait pas exagéré de dire que sans l'aide des Kurdes, il est fort possible que le mouvement nationaliste turc n'aurait pas été aussi réussi qu'il l'a été" (9)

Effectivement, beaucoup de Kurdes qui avaient pris place aux côtés de Mustafa Kemal seront son plus grand soutien pour mener à la victoire la guerre d'indépendance.

Ces mêmes Kurdes qui avaient cru et soutenu Mustafa Kemal, lequel déclarait dans sa propagande "des droits politiques seront accordés aux Kurdes", plus tard seront qualifiés pour la plupart de "pauvres bougres" par le même. En 1925, après l'éclatement de la Révolte de Seyh Said, ils seront pendus.

A ce sujet, certains historiens kurdes, en passant sous silence les luttes menées par les Kurdes de 1919 à 1921, font ce commentaire :

"La Révolution Kémaliste réussit à avoir le concours d'une grande partie de la population kurde qui luttera côte à côte et avec conviction afin de sauver le pays des colonialistes étrangers. Les Kurdes par cette attitude, montrèrent un patriotisme sans bornes et une

conscience politique... Dans l'exaltation des premières années de la révolution bourgeoise turque, une grande partie des personnes qui ont débuté cette révolution avec Mustafa Kemal étaient des Kurdes"(10).

Ce point de vue du Dr. Mazhar Amad, Kurde d'Irak, est partagé par Tarık Ziya Ekinçi, Kurde de Turquie :

"Les tribus kurdes deviendront le soutien de Mustafa Kemal à partir du moment où il débarquera à Samsun dans toutes ses activités et combats qu'il entreprendra (...). Les Kurdes ont pris part à la guerre d'indépendance turque et durant la phase de construction de la République Turque et ont joué un rôle actif (...). Une politique respectueuse des droits nationaux kurdes sera suivie pendant toutes les étapes de la guerre d'indépendance turque, et sous le Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale" (11).

Les conclusions des Congrès d'Erzurum et de Sivas peuvent être résumées par le Pacte National (*Misak-i Milli*) qui sera conclu le 28 janvier 1920. En résumé ce document proclame "l'indivisibilité des territoires turcs". Les deux premiers articles sont importants à relever pour les Kurdes :

Article I : " La destinée de ces régions de l'Empire qui sont exclusivement peuplées d'Arabes et se trouvent sous occupation ennemie depuis le 30 octobre 1918, doit être fixée à la suite d'un vote libre de leur population. Les autres régions, habitées par une majorité de musulmans ottomans unis par la religion et par la race, liés par un sentiment de respect et de sacrifice mutuelle,

forment un tout qu'on ne peut diviser sous aucun prétexte.

Article II : "Nous admettons que les trois Sandjaks (Kars, Ardahan, Batum) qui se sont librement unis à la Mère-Patrie au moment de leur libération puissent recourir à nouveau à un référendum populaire" (12).

Ainsi pendant que la lutte d'indépendance kurde à Koçkiri-Dersim avait lieu, les kémalistes menaient déjà d'un côté la propagande de "l'indivisibilité des territoires turcs" et de l'autre "des droits politiques seront accordés aux Kurdes". Ils surent savamment manipuler les Kurdes à leurs côtés et remportèrent une grande victoire de tactique politique dans cette guerre.

5.4 L'ATTITUDE DE LA PRESSE FACE A LA REVOLTE

Mustafa Kemal tentera le plus possible de cacher l'objectif indépendantiste de la révolte de Koçkiri et d'amoindrir le plus possible son importance aux Kurdes qui gravitent autour de lui. Au cours de notre travail, nous nous sommes intéressés à l'impact de la révolte de Koçkiri dans la presse. Malheureusement, dans les journaux et revues que nous avons pu consulter, la révolte de Koçkiri est pour ainsi dire presque ignorée. Aucune information n'a filtré dans la presse française, seul le Bulletin Périodique de la presse turque, qui a commencé à être diffusé à partir du 15 décembre 1919, donne quelques renseignements relatifs à la révolte.

Selon le Bulletin Périodique de la presse turque (n° 14 juillet 1921), la toute première information concernant la révolte de Koçkiri est parue le 6 mai 1921 (c'est à dire vers la fin de la Révolte) dans le journal Stamboulote Hakimieti Milliye lequel signale qu'"au début du mois un soulèvement kurde s'était produit dans les villayets orientaux de l'Asie Mineure".

Peu après la parution de la nouvelle, la Presse Anatolienne, sous l'emprise directe des kémalistes, démentira catégoriquement cette information.

Pendant le mois de mai, à cinq ou six reprises, des nouvelles de quelques lignes sur la révolte paraîtront dans la presse d'Istanbul.

Les événements de Koçkiri seront tellement bien préservés de la presse et de l'opinion qu'Ebubekir Hazım Tepeyran nommé à la place du vali de Sivas Reşit Bey ne prendra connaissance de la révolte qu'une fois en poste à Sivas.

5.5 LES DELEGUES KURDES A LA GRANDE ASSEMBLEE

Après la dissolution du Conseil d'Etat Ottoman (*Osmanlı Meclisi Mebusası*) le 16 mars 1920 par les Anglais, Mustafa Kemal et ses amis prennent la décision de réunir une autre Assemblée à Ankara. Ils se mettent rapidement au travail de manière à inaugurer cette dernière le 23 avril 1920. Rapidement Mustafa Kemal tient ce discours :

"Les personnes qui constituent notre Assemblée ne sont pas seulement des Turcs, ni des Kurdes, ni des Lazes, ni des Tcherkesses, mais avant tout une assemblée musulmane, une assemblée fraternelle.

Bien entendue, la population que nous protégeons et que nous avons l'obligation de protéger n'est pas issue que d'un seul peuple mais tous sommes issus de l'islam. Tout élément qui constitue notre Assemblée est notre frère et un patriote ayant les mêmes buts et objectifs que nous" (13).

Nous avons signalé précédemment la présence d'éléments kurdes à la première Assemblée. Mais savoir à quel titre ils représentent et défendent les intérêts du peuple kurde est une autre question. Mustafa Kemal est évidemment l'ennemi déclaré de tous les Kurdes pro-indépendantistes, les insurgés dans les régions de Koçkiri et de Dersim, Diyarbakır. Son opposition apparaît clairement dès son débarquement à Samsun. Les lettres adressées aux oppresseurs des Kurdes tels les aghas et sheikhs sont significatives de ses sentiments. Une fois assuré du concours des aghas et sheikhs, un des objectifs principaux des activités menées à l'encontre des Kurdes est de faire fermer les sections du *Kürdistan Teali Cemiyeti*. Les revendications "autonomistes" et "indépendantistes" de cette organisation et de ses sections gênent considérablement les plans de Mustafa Kemal.

Il est possible de séparer en trois groupes distincts les soixante-douze députés du Kurdistan qui siègent à l'Assemblée :

- Le premier groupe se compose des anciens fonctionnaires ottomans, amis proches de travail de Mustafa Kemal tels que, Mazhar Müfit Bey (Hakkari), Haydar Bey (Van), Sıtkı Bey (Malatya).

- Le deuxième groupe rassemble les personnes issues de la tradition d'*İttihat ve Terakki* (Union et Progrès) : Hacı Şükrü Bey (Diyarbakır), Mustafa Durak Bey (Erzurum), Hüseyin Avni Bey (Erzurum), Hasan Tahsin Bey (Mardin), Cavit Bey (Kars), Süleyman Necati Bey (Erzurum), Celalettin Bey (Erzurum), Fevzi Efendi (Malatya), Emin Paşa (Sivas),...
- Le troisième groupe est constitué par les personnes qualifiées plus tard de "pauvres bougres" par Mustafa Kemal lui-même, telles que Sami Efendi (Muş), Sadullah Efendi (Bitlis), Diyar Ağa (Dersim), Hacı Bedir Ağa (Malatya), Hasan Hayri Bey (Dersim),...

Il n'est pas possible d'affirmer qu'aucun de ces députés ne défendit réellement le Kurdistan. Mustafa Kemal et ses amis les désignaient pourtant comme *Kürdistan mebusları* (députés du Kurdistan). Ces députés et quelques autres seront particulièrement embarrassés par les méthodes utilisées par Nurettin Paşa et Topal Osman dans la répression de la révolte de Koçkiri. A partir du 3 octobre 1921, d'importants et virulents débats opposeront les élus à l'Assemblée sur cette question. Jusqu'à une date récente, nous ignorions en grande partie le contenu véritable de ces discussions. C'est chose faite dorénavant grâce à la publication du livre de Borak Sadi Discours d'Atatürk aux Séances Secrètes, (1977) et les Documents des Séances Secrètes de la Grande Assemblée Nationale Turque en 1980.(TBMMGCZ) Maintenant que nous disposons de ces documents, nous essayerons de pallier ce vide laissé par l'inaccessibilité de certains renseignements.

5.6 "L'ÉVÉNEMENT" DE KOÇKIRI DOIT-IL ÊTRE DISCUTÉ OUVERTEMENT OU NON À L'ASSEMBLÉE ?

Précédemment, nous avons cité un extrait des discussions des députés sur la question kurde paru dans la presse de l'époque. Cette publication avait beaucoup ennuyé les députés et n'avait fait qu'attiser le problème. Une motion de censure signée par 107 députés à l'initiative du député d'Erzincan, Emin Bey, sera déposée lors des séances secrètes de la G.A.N.T.

Le discours d'Emin Bey débute ainsi :

"Les séances secrètes ont été réclamées par nous. La raison en est que je suis un des vôtres qui est passé par Umraniye, un de vos amis qui a suivi les événements de Koçkiri (...). Une telle répression s'est faite là-bas que vous en auriez la chair de poule. Messieurs, cette tragédie est menée au nom de la Grande Assemblée Nationale Turque. Discuter ouvertement de ceci, pourrait provoquer de mauvaises interprétations et engendrer de mauvaises influences à l'intérieur" (14).

Le député d'Erzurum, Hüseyin Avni Bey, pour soutenir Emin Bey, poursuivra :

"Cette tyrannie, Messieurs, a mis fin aux efforts que nous avons faits depuis deux ans. Sachons qu'il existe des personnes qui utilisent en mal les pouvoirs que nous leur attribuons" (15).

Hüseyin Bey est en désaccord sur un point avec Emin Bey. Il souhaite que "le monde entier" soit au courant des événements. Un

autre député d'Erzurum, Durak Bey, lui aussi opposé aux séances secrètes de la GANT, déclare :

"Il faut clamer au mondé entier (...). Dans un pays les séances secrètes se tiennent contre un autre pays étranger. Il faut que les fonctionnaires sachent aussi (...). Nous devons déclarer au monde entier les répressions faites dans notre pays (...). Tout le monde entier doit être mis au courant. Messieurs, tout ces malheurs, toutes ces oppressions se produisent parce que nous cachons les événements au peuple (...). La question est primordiale. Pour cette raison, nous voulons que les séances soient tenues ouvertement"(16).

Le discours de Durak Bey vient conforter les déclarations précédentes. Le 8 août 1921, il avait vivement critiqué le gouvernement en ces termes :

"(...) le gouvernement réagit comme une bande de voleurs en prenant à la gorge le peuple. Il pille tous ses biens. Vole, casse, tue, sans que personne ne demande des comptes (...)" (17).

A la suite de ces discussions, le Ministre des Affaires Intérieures Rafet (Bele) Paşa monte à la tribune :

"Rien ne doit rester secret. Tout doit être dit ouvertement (...). Une commission d'enquête doit être envoyée sur place et cette commission devra nous désigner les coupables et la justice devra s'en prendre aux coupables" (18).

5.7 SUITE DES DISCUSSIONS DANS LES SEANCES SECRETES

Malgré l'insistance de beaucoup de députés qui souhaitent des discussions en séance publique, elles se poursuivront en privé. Le 3 octobre, Emin Bey, partisan de séances privées, critique Nurettin Paşa et montre ainsi son inquiétude : "Ceux qui agissent de cette manière à l'égard de leurs propres frères, que ne feront-ils pas contre les non-musulmans ?" [allusion au génocide arménien, M. E.]. Le lendemain le débat sur Koçkiri vient à nouveau à l'ordre du jour . Inlassablement Emin Bey mène le débat :

"(...) Nurettin Paşa, et je cite sa propre expression, a déclaré : 'je vais élargir les propositions du gouvernement'. Il tua, attaqua, viola (...).

Dites-moi je vous prie, qui de nous pourrait résister à cette infamie ? Même les enfants de trois ans, ne pourraient l'admettre. Et dans une situation pareille, dites-moi je vous prie, ne répondriez-vous pas à vos agresseurs ? Ainsi une fortune de 5-18 millions s'est envolée. Cet argent a totalement disparu, je suis prêt à la prouver. Sans compter que 30000 têtes de bétail ont été confisquées par Osman Paşa (Topal Osman) (...).

J'ai un ami à Refahiye qui m'a raconté ce qui est arrivé à un Koçkiri : à cet homme, on a confisqué ses biens et enlevé sa femme. Cet homme a été tué et accusé d'être alévi. Messieurs, dans quelles contrées du monde, rencontre-t-on le spectacle d'un père et d'un fils attachés par les mains et traînés sans pitié plus de six heures, jusqu'à la mort ?" (19).

Afin de nous faire une opinion des méthodes employées dans la répression de la révolte de Koçkiri par Nurettin Paşa et Topal Osman, nous allons citer encore quelques discours des députés qui témoignent de la barbarie de ces méthodes.

Emin Bey demande la mise en place d'une enquête parlementaire sur les agissements d'Osman Ağa et de Nurettin Paşa :

"Ce sont les forces de l'irresponsable Osman Ağa sous les ordres de Nurettin Paşa. Evidemment que Nurettin Paşa avait été averti (...). Bien entendu, nous ne laisserons pas se produire de tels évènements. Alors Messieurs, est-ce que vous voulez une enquête parlementaire ? "Oui" [voix dans l'assistance, M.E.]. Moi aussi, je suis pour (...). Messieurs, le gouvernement est encore plus impuissant que nous".

Dans la suite de ces discours, Emin Bey explique les raisons pour lesquelles les Dersimis ont soutenu les Koçkiris par cette comparaison :

"La chose appelée "opération de redressement" qui s'est déroulée à Umraniyé, cette chose qui ne saurait être acceptée, même par les barbares africains, a fait peur aux Dersimis. Ils ont dû se dire : "voilà l'exemple". Cette tragédie n'a pas même été appliquée aux Arméniens".

Le député de Karahisarisahip, Şükrü Bey, compare les activités de Nurettin Paşa et de Topal Osman aux pratiques des Grecs en Anatolie de l'Ouest :

"Cette tragédie est allée si loin qu'elle imite l'exemple grec dans les villayets de l'Anatolie de l'Ouest. Lorsque les Grecs violaient, brûlaient,

tuaiet la population civile, les mêmes choses se produisaient ici" (20).

Les discussions se poursuivront encore le 5 octobre. Le député de Konya, Vehbi Bey, après avoir longuement insisté sur l'ouverture immédiate d'une enquête parlementaire, déclare : "alors que le devoir du gouvernement est de protéger les gens innocents contre ceux qui commettent des crimes, au contraire, le gouvernement brûle, tue tous ceux qui passent devant lui" (21) et exigé avec insistance l'ouverture immédiate d'une enquête parlementaire.

Le député de Dersim, Mustafa Bey, prend la parole et s'écrit vivement "au nom de l'islam, on nous accuse de toucher de l'argent anglais" (22). Agacé par les sous-entendus, il poursuit :

"(...) des femmes ont été violées... Le fils d'un homme a été tué, sa femme a été violée, sa fille âgée de cinq ans a été violée (...). Une lettre parvenue d'Amasya demande : 'au nom d'Allah, c'est quoi toutes ces horreurs commies par Topal Osman ?' Je jure sur mon honneur que toute la région de Dersim ne s'est pas révoltée. D'abord commençons par pardonner à nos pauvres sans espoir, puis envoyons une enquête parlementaire. Si jamais il est prouvé que nous avons touché de l'argent anglais, pendez-nous "

Les discours des députés, nous donnent de précieux renseignements sur la Révolte. Mais ils ne donnent pas réponse pour ce qui est des viols, destructions des villages, assassinats d'enfants, des drames, des tortures. Alors pourquoi l'emploi de méthodes inhumaines contre les Kurdes ? Les députés eux-mêmes restent silencieux.

5.8 LA REVOLTE DE KOCKIRI EST-ELLE UNE PROVOCATION ANGLAISE ?

Nous avons déjà partiellement répondu à cette question. Mais les interventions de Mustafa Bey, député de Dersim, nous invite à revenir sur ce sujet. Ainsi que nous l'avions précisé, il est possible de reconstruire ces mêmes accusations lors de moindres troubles parmi les kurdes. Mustafa Kemal n'hésitera pas à avancer la thèse de la "provocation anglaise" pour toutes les révoltes, insurrections qui se sont produites au moment de la guerre d'indépendance turque :

"(...). A Konya c'est ainsi, à Umraniye aussi. Zara est ainsi, Keskin est ainsi, Yozgat est ainsi. C'est le peuple qui fait ça. Il y a le doigt de l'étranger dans tous ces troubles, avec un but politique" (23).

Le député d'Erzurum, Mustafa Durak Bey, s'oppose à cette idée et, répondant aux accusations de Mustafa Kemal, déclare :

"(...). Les événements de Koçkiri, de Konya, etc... Quelle est la raison qui donne naissance à ces toutes agitations ? Est-ce donc l'argent anglais pour tous ? Bien sûr que non. Je le jure, tout ça se produit pour cause de mauvaise administration" (24).

Le but de Mustafa Kemal est bien entendu de noircir et d'amoindrir le mouvement d'indépendance kurde, c'est pourquoi il parle souvent de l'argent anglais. Mais l'Assemblée pense différemment de lui. Malgré cette position, l'Assemblée tente d'ignorer l'aspect

politique de la révolte de Koçkiri, tandis qu'au contraire Mustafa Kemal reconnaît volontiers cet aspect politique du mouvement.

Il est utile d'ouvrir une parenthèse afin d'étudier la double politique d'Ankara dans la question kurde.

Alors que la révolte de Koçkiri se trouvait à son point culminant, en février-mars 1921, Bekir Sami Bey, représentant du gouvernement d'Ankara à la conférence réunie à Londres (21 février 1921) en vue de discuter sur le Traité de Sèvres, s'adressait ainsi aux Anglais :

"(...) Si la population locale demande une autonomie régionale pour les territoires où les Kurdes sont majoritaires, la Turquie est prête à la donner".

5.9 L'ASSEMBLEE DISSIMULE L'ASPECT NATIONALISTE DE LA REVOLTE

Dans les discussions à l'Assemblée, il n'est pas fait mention des revendications nationales des Kurdes. La révolte de Koçkiri est évoquée en faisant abstraction de tout objectif nationaliste. Pour le député de Konya, Vehbi Efendi, la révolte est :

"(...) Messieurs, le sujet actuel, l'évènement de Koçkiri (...), est plutôt l'affaire de 5 à 10 pillards" (26).

Alors qu'il avait juré lors de sa rencontre avec les Koçkiri et ceux de Dersim de faire accepter les revendications des Kurdes par l'Assemblée d'Ankara, le député d'Erzincan, Fevzi Efendi, parle de la

révolte comme d'une "provocation" et une "conspiration" avant d'adopter, par la suite une toute autre attitude.

"(...) Voici que Dersim est influencée par Umraniye où les gens de classe pauvre sont nombreux. Mais il est clair qu'il n'y a aucun objectif politique. Premièrement, c'est l'oeuvre d'un ou deux conspirateurs comme Alişer. Deuxièmement, les méthodes utilisées par les fonctionnaires d'Etat ont poussé le peuple dans les bras de ces gens. Troisièmement, la provocation des conspirateurs comme quoi les Kurdes-alévis seraient massacrés comme furent les Arméniens, incita le peuple à s'insurger" (27).

Pour le député d'Erzincan, Emin Bey, qui avait précédemment critiqué les activités des bandes de Topal Osman en affirmant que "cette chose (opération de redressement) qui ne serait être acceptée même par les barbares africains", il qualifiera la révolte de Koçkiri de "vulgaire acte de banditisme" et son leader Alişer de "méprisable et vulgaire bandit". Le même député Emin Bey accusera Alişer de s'être "servi de sa plume" (28) pour donner un impact politique à la Révolte. Cette remarque vient contredire les propres paroles d'Emin Bey. A-t-on déjà vu le banditisme sévir par la plume ?

Le fait que les députés kurdes, surtout de la région concernée, tiennent des commentaires de la sorte, arrange bien entendu la politique du gouvernement. De cette manière, les idéaux kurdes et du Kurdistan sont écartés des questions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Au moment de la Révolte, le Dr. Adnan Bey, ministre de l'intérieur, répondait à une question posée à ce sujet :

"(...) Il n'y a rien d'inquiétant à Dersim. Pas de problème turco-kurde. Seulement un nommé Aliser avec quelques hommes autour de lui poursuit des troubles dans cette région. Il se serait attaqué à quelques quartiers de Kemah et aurait incendié quelques maisons puis se serait adonné à des pillages" (29).

Le fait que la révolte de Koçkiri fasse passer en action des milliers de personnes sur le territoire de Dersim, Erzincan, et Sivas n'est pas pris en compte par l'Assemblée. En réalité, le Gouvernement est conscient de l'envergure de la révolte, c'est pourquoi il enverra pour mâter de prétendus "vulgaires bandits" : l'Armée Centrale, toutes les unités basées dans les environs y compris les bandes de Topal Osman et de plus il instaurera la loi martiale.

De plus, à la suite de rapports rendus par les différentes commissions envoyées dans la région, le Gouvernement d'Ankara est parfaitement informé des revendications nationales kurdes et de l'évolution des événements. Pour le chercheur kurde Abdurrahman Arslan : "le gouvernement d'Ankara en faisant abstraction de l'aspect du mouvement de masse et en cachant le côté national de la révolte de Koçkiri, espère tirer quelques avantages politiques (...). Il tente d'étouffer les revendications nationales kurdes dans le silence. Voici donc la raison de ce choix politique" (30).

5.10 L'AFFAIRE NURETTIN PASA

D'importantes discussions se produiront sur les méthodes employées par Nurettin Paşa pour réprimer la révolte. Afin de mieux

saisir l'attitude de Mustafa Kemal dans cette affaire, il nous paraît utile de parler de la "controverse Nurettin Paşa".

Nurettin Paşa après avoir réprimé la révolte de Koçkiri, reçoit l'ordre de se rendre à Samsun "pour poursuivre les bandes rebelles "Roums" (Grecs de la région du Pont) (31). Les méthodes employées ici aussi n'ont rien à envier à celles utilisées contre les Kurdes. Pour cette raison, le député du "Lazistan", Ziya Hürşit propose que Nurettin Paşa soit jugé pour les crimes commis dans sa région.

"(...) A Samsun, à Ordu et dans l'ensemble de la région, il y a beaucoup de personnes issues des Grecs pontiques. Comme nous le savons tous, ces gens-là courent après un idéal. Celui de créer "la République du Pont (...)" (32).

Après ces éclaircissements, Ziya Hürşit déclare : "c'est Nurettin Paşa qui a poussé les Roums à prendre le maquis, c'est lui qui les a provoqués". Puis il poursuit en disant :

"(...) L'Assemblée doit démettre de ses fonctions cet homme, après tout ce qu'il a commis comme méfaits. Les crimes de cet homme sont évidents. Il ne faut pas perdre une seconde".

Le député de Trabzon, Hafız Mehmet, explique les pillages survenus à Trabzon dont il a été témoin. et affirme que tout ceci est l'orchestration de Nurettin Paşa. Il ajoute "tant que cet homme restera là-bas, le secteur sera perdu" (33). Le Ministre de l'Intérieur Fethi Bey est d'avis de révoquer Nurettin Paşa de ses fonctions (34).

Mustafa Kemal qui présidait la séance du 27 octobre 1921, déclarait :

"(...) Quant aux agissements hors la loi de Nurettin Paşa..., j'ai fait enquêter. J'en ai tiré certaines conclusions. Il n'est pas question de démettre de son poste Nurettin Paşa" (35).

L'Assemblée n'en décida pas moins de relever de son poste et de juger Nurettin Paşa.

Nurettin Paşa appelé à Ankara pour y être jugé, rencontre Mustafa Kemal qui ne laissera pas l'affaire en rester là. Il demande à l'Assemblée de revoir son jugement trop excessif à son avis.

Finalement, Nurettin Paşa est présenté au Conseil des Ministres. L'affaire fera des remous jusqu'au 17 janvier 1923, date à laquelle Nurettin Paşa lira sa défense devant l'Assemblée. Pourtant elle sera close sans véritables sanctions à l'encontre de Nurettin Paşa. En 1924, Nurettin Paşa est nommé membre du Haut Conseil d'Etat Militaire. Puis, il deviendra en 1925 député de Bursa (36).

Voici un extrait du Nutuk où Mustafa Kemal parle de Nurettin Paşa

:

Nurettin Paşa exerça son commandement de la zone du Centre pendant près d'un an. Mais bientôt des Députés se firent alors l'écho des plaintes suivant lesquelles Nurettin Paşa aurait abusé de ses pouvoirs pour porter atteinte aux droits de la population. Sur les interpellations du Ministère de l'Intérieur Nurettin Paşa fut révoqué de son commandement, à la demande de l'Assemblée au début du mois de novembre 1921.

L'Assemblée décida la mise en jugement de Nurettin Paşa, c'est à ce propos que j'ai eu des difficultés avec le Conseil des Ministres. Pour ma part, je n'approuvai pas le traitement qu'on voulait appliquer au Pacha (...). Je défendis

Nurettin Paşa et lui évitai de subir un traitement humiliant.

Huit mois plus tard, nous verrons Nurettin Paşa à la tête de la première armée" (37).

Nous voulons terminer ce chapitre en citant un télégramme de Nurettin Pasa envoyé à la Grande Assemblée Nationale Turque pour sa défense. Et comprendre ainsi la position de Mustafa Kemal qui n'hésitera pas à soutenir jusqu'au bout la cause de Nurettin Paşa.

"Le Haut Commandement, l'Etat Major de l'Armée et le Ministère de la Défense Nationale étaient parfaitement au courant des activités et mouvements de l'Armée Centrale. Il n'y avait aucun malentendu entre eux (...)" (38).

Nurettin Paşa par ce télégramme renvoie l'accusation aux autorités en question qu'il considère comme aussi responsables que lui de la conduite de cette affaire.

Les documents concernant les activités de l'Armée Centrale dans les régions de la Révolte sont effectivement aux mains du Haut Commandement, de l'Etat Major de l'Armée, et du Ministère de la défense.

Mustafa Kemal ne peut fermer les yeux sur la condamnation de Nurettin Pasa, puisqu'en réalité à travers la défense de ce dernier, il fait sa propre défense.

5.11 LE SECRET DU 10 FEVRIER 1922 : loi d'administration du Kurdistan

Quoique le travail de Sadi Borak : "Discours d'Atatürk aux Séances Secrètes" (Gizli Oturularda Atatürk'ün Konusmaları) et la publication des "Documents des Séances Secrètes de la Grande Assemblée Nationale Turque" (Türkiye Büyük Millet Meclisi Gizli Celse Zabıtları) aient comblé un grand vide en ce qui concerne la recherche sur la révolte de Koçkiri, nous ignorions jusqu'ici les "conclusions" des discussions de la Grande Assemblée Nationale tenues "secrètes".

Le livre de Robert Olson "L'émergence du mouvement nationale kurde et la révolte de Sheikh Said" (The Emergence of Kurdish Nationalism And The Sheikh Said Rebellion (1880-1925)) publié en 1989, a comblé cette attente.

Le journal Yeni Ulke, sous le titre de *Kürtlere Özerklik Tasarısı Mecliste* (le projet d'autonomie kurde est à l'Assemblée) publiera, du 17 au 23 février 1991, le "document caché à l'opinion publique durant 69 ans". La source de cette information est le livre de Robert Olson. Bien que les séances secrètes de la Grande Assemblée Nationale Turque aient été jour après jour publiées aucune information sur la journée du 10 février 1922 n'y figure. Dans le discours fleuve de Mustafa Kemal (Nutuk), cette fameuse journée du 10 février 1922 est également occultée avec soin parmi les discours tenus tout au long du mois de février.

Nous avons accordé une large place aux discussions et déclarations sur la révolte de Koçkiri à l'Assemblée après le retour de la Commission Parlementaire. Peu après, afin de déterminer les

raisons de l'éclatement de la Révolte, une nouvelle commission dite "spéciale" composée de Yusuf Izzet Paşa, Ragip Bey et Hakki Hamit Bey, sera envoyée dans la région par l'Assemblée.

Dès la fin de cette mission, les deux commissions se regroupent pour préparer la "Loi d'Administration du Kurdistan" qui sera inscrite le 10 février 1922 à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Les membres du parti de la Défense Nationale (*Mûdafa-î Milliye Cemiyeti*) et ceux du Parti de la Défense des Droits (*Mûdafa-î Hukuk Cemiyeti*) sont en faveur du projet de loi adopté par 373 voix contre 64 (39).

Salih Efendi, député d'Erzurum, ouvre les débats en déclarant que la question kurde ne peut être résolue par des mesures aussi superficielles que celles que contient le projet de loi. Il déclare que "si l'agitation doit cesser dans les régions de Koçkiri et de Dersim, les Kurdes mis en prison, durant cette rébellion du printemps 1921, doivent être libérés". Il réclame aussi "dans l'intérêt de la région, que les recommandations de la Commission d'Enquête (Commission Spéciale) puissent fournir une expression pratique à ce projet de loi". Il s'oppose ouvertement à certaines mesures décidées à l'encontre des Kurdes par des responsables lorsque le pays était en guerre contre les Grecs. D'après lui, l'emploi de la violence risque d'aggraver la situation. Tout comme il est stupide de ne pas reconnaître la révolte dans le Kurdistan, car "personne n'a besoin de guide pour voir une situation claire comme de l'eau de roche" (*görünen köy kılavuz istemez*). Pour Salih Efendi, qui conclut également en disant "dans l'intérêt de la région, le problème doit être traité sans user de violence" (40). Certains députés, Lütfi Bey (Malatya), Haydar Bey (Van), Abdul Gafur Bey (Kars), Emin Bey (Erzincan) et Rasim Bey

(Sivas), votent contre le projet et apportent leur appui à Salih Efendi (41). Mais la grande majorité, 373 contre 64 députés, approuve le projet de loi.

Il semble que la plupart des députés qui votèrent contre le projet de loi étaient essentiellement des députés kurdes (42).

5.12 LOI D'ADMINISTRATION POUR LE KURDISTAN

Article I

La Grande Assemblée Nationale Turque s'engage à établir une administration autonome pour la nation kurde en harmonie avec ses coutumes locales.

Article II

Un Gouverneur Général choisi par les dignitaires de la nation ainsi qu'un Assistant Gouverneur Général et un Inspecteur, qui peuvent être aussi bien Turcs que Kurdes, seront nommés ainsi que l'Assemblée Nationale pourra le décider.

Article III

La Grande Assemblée Nationale proposera également un Gouverneur Général. Cette personnalité devant être une personne respectée par toute la nation kurde et un responsable reconnu et expérimenté.

Article IV

Le nouveau Gouverneur sera nommé pour trois ans par l'Assemblée Nationale [il s'agit d'une Assemblée Nationale Kurde dont il n'a pas été

question dans les articles précédents, M. E.]. Bien que la Grande Assemblée Nationale [turque] aura à décider si l'Assistant Gouverneur Général sera un Turc ou un Kurde.

Article V

Le Gouverneur Général doit être élu directement par l'Assemblée Nationale Kurde. Les nominations du Gouvernement Générale, de son Assistant et de l'Inspecteur devant être soumis à l'approbation d'Ankara (Gouvernement).

Article VI

L'Assemblée Nationale Kurde sera composée par des élus issus des élections générales organisées dans les régions de l'Est. La durée des mandats est fixée à trois ans.

L'Assemblée se réunira tous les 1er mars pour une session de quatre mois. Si durant cette période l'Assemblée ne mène pas à terme ses charges, à la demande de la majorité parlementaire et avec l'aval du Gouverneur Général, la session pourra être reconduite.

Article VII

L'Assemblée Nationale Kurde a la charge du contrôle du budget des recettes et des dépenses de la Direction des Villayets de l'Est et possède le droit de mener des enquêtes sur les illégalités constatées à l'encontre des civils et des autorités compétentes directement placées sous sa responsabilité. L'Assemblée Nationale Kurde peut prendre des décisions pour le développement du pays (Kurdistan). Toutefois, toute décision prise

doit être soumise à la Grande Assemblée Nationale d'Ankara.

Article VIII

En cas de désaccord entre le Gouverneur Général et l'Assemblée Nationale Kurde sur certains sujets, la Grande Assemblée Nationale tranchera et les deux parties devront se soumettre à sa décision.

Article IX

La région administrative du Kurdistan comprendra les Provinces Orientales de Van, Bitlis, Diyarbakir et le Sandjak de Dersim y compris quelques districts moins importants (sous-préfectures et communes).

Article X

Dans un premier temps, l'organisation judiciaire et légale de l'administration du Kurdistan sera composée pour moitié de Turcs et de l'autre de Kurdes. Les postes laissés vacants par les Turcs, seront remplacés par les Kurdes.

Article XI

Dès la mise en application de la Loi, il sera mis fin au prélèvement de l'indemnité de guerre et d'impôts de divers noms. A l'annonce d'une date par les autorités locales, leurs prélèvements en vigueur à ce jour cesseront immédiatement.

Le paiement de l'impôt ne se fera qu'une fois l'an. La part nette des recettes à verser au Gouvernement d'Ankara sera décidée par une

Commission mixte composée de la Grande Assemblée Nationale et de l'Assemblée Nationale Kurde.

Article XII

Un corps d'armée de gendarmerie sera créé pour la défense de la sécurité des Villayets de l'Est. La loi concernant cet organe sera préparée par l'Assemblée Kurde. Toutefois, le principal organe de la gendarmerie, jusqu'à la fin des entretiens pour la paix, sera placé directement sous la responsabilité de hauts officiers turcs. Dès la conclusion des entretiens pour la paix, tous seront libres de retourner dans leur pays.

Article XIII

Les officiers kurdes enrôlés dans l'armée turque continueront à occuper leurs postes jusqu'à la fin des entretiens pour la paix et pourront retourner, s'ils le souhaitent, dans leur pays.

Article XIV

A la suite des accords de paix, pendant et après la guerre, les indemnités pour réquisition d'animaux et de biens matériels seront déboursées au plus tard dans les 12 mois suivants.

Article XV

A l'Assemblée Nationale Kurde, dans l'enceinte des préfectures et dans toutes les autorités gouvernementales, seule la langue turque sera utilisée. Mais la langue [kurde] pourra être enseignée dans les écoles. Le gouvernement encouragera la population à s'exprimer en kurde, à

condition de ne pas revendiquer plus tard ce droit
comme la langue officielle du Gouvernement Kurde.

Article XVI

Le premier devoir de l'Assemblée Nationale Kurde
sera de créer une faculté de droit et une de
médecine.

Article XVII

L'Assemblée Nationale Kurde sans l'accord du
Gouverneur Général et sans que la Grande Assemblée
Nationale Turque ne soit mis en courant, ne pourra
prélever aucun impôt.

Article XVIII

Sans l'avis de la Grande Assemblée Nationale
Turque et sans son aval, aucun privilège ne sera
exercé (43).

Ce Projet de Loi est un document intéressant en ce qu'il est le
seul de sa sorte qu'on ait sous la main.

Le discours de Salih Efendi indique le sentiment réel que les
Kurdes pourraient résoudre ce problème par d'autres moyens que la
force. Le document montre également que les députés kurdes en dépit de
leurs sentiments pour le gouvernement kémaliste et en dépit du fait
qu'aucun d'eux ne soit intervenu véritablement au sujet de la rigueur
avec laquelle la révolte de Koçkiri avait été stoppée, pensaient
certainement qu'ils pourraient obtenir davantage que ce projet de loi,
et cela au mieux des droits des aspirations kurdes.

Cela indique également que les Turcs, tout au moins ceux de la
Grande Assemblée Nationale n'approuvaient pas nécessairement cette

politique dure et par conséquent violente envers les Kurdes. Ce Projet de Loi démontre clairement que quoiqu'il en soit de la politique de persuasion, les Turcs n'envisagent cette indépendance ou même cette autonomie que très vaguement sans accorder le plein sens à ses termes.

Robert Olson écrit sur la politique suivie par Mustafa Kemal et ses amis à la Grande Assemblée Nationale à propos de ce Projet de Loi :

"Leur tactique est de tromper les Kurdes pour gagner du temps jusqu'à la fin du Traité de Lausanne (du 13 novembre 1922 au 24 juillet 1923)".

Mustafa Kemal pour appliquer cette tactique utilise trois méthodes principales :

1. "Offrir des cadeaux aux chefs de tribus et aux nobles kurdes.
2. Les nommer députés et les amener à Ankara.
3. Les proposer à des postes de gouverneur pour les Villayets kurdes..."(44).

Le jeune gouvernement turc qui vit les moments les plus critiques de son histoire avait absolument besoin du concours des Kurdes.

5.13 "AUTONOMIE POUR LES KURDES"

En dehors du "Projet de Loi d'Administration du Kurdistan", nous voulons analyser un autre document important concernant les Kurdes, qui aura été également tenu au secret cette fois-ci pendant 64 ans comme fut le "Projet d'Autonomie du Kurdistan". Ce document consiste

en une déclaration de Mustafa Kemal en date du 16 janvier 1923 aux journalistes à Izmit.

Mustafa Kemal déclare aux journalistes :

"nous allons ici échanger en toute cordialité des points de vue. Pour cette raison, les choses dont nous allons parler devront être tenues secrètes pour l'instant. Mais vous pourrez disposer de ces sujets selon le temps et la situation ultérieurement" (45).

A cause de cette déclaration de Mustafa Kemal, son interview devra rester secrète jusqu'au 6 novembre 1988. Ce n'est qu'à cette date que la revue 2000'e Dogru (Vers l'An 2000) la découvrira et pourra la publier.

Les plus célèbres journalistes turcs du moment se trouvaient présents à l'interview. Le journaliste Ahmet Emin Bey (Yalman) intervient et pose une question : "Vous avez parlé de la question kurde. C'est quoi pour vous la question kurde ? Si vous la traitiez comme une question d'affaire intérieure, ce serait très bien".

Mustafa Kemal : "la question kurde pour nous, c'est à dire pour les intérêts turcs ne peut être en aucun cas un sujet de discussion. Car comme vous le savez les éléments kurdes se sont installés de telle manière qu'ils vivent majoritairement dans différentes régions de notre territoire. Mais peu à peu, en perdant leur densité et en s'amalgamant aux éléments turcs, il est impossible de délimiter des frontières pour les Kurdes. Il faudrait dans ce cas anéantir le turquisme et la Turquie. Par exemple, il nous faudrait chercher une frontière qui irait d'Erzurum, Erzincan, Sivas à Harput et encore à

condition de ne pas oublier les tribus kurdes qui vivent dans le désert de Konya".

Après avoir donné son opinion sur la question kurde, Mustafa Kemal poursuit sa déclaration sur les solutions à adopter :

"Pour cette raison, au lieu de penser à proprement parler à un Kurdistan [Mustafa Kemal utilise le terme 'kürtlük' auquel on peut donner le sens de Kurdistan, M. E.], il faudrait parler d'une sorte d'autonomie que reconnaît d'ailleurs notre Constitution. C'est à dire que dans chaque région peuplée de Kurdes, les habitants décideront eux-mêmes de leur sort et se gouverneront en tant que zone autonome. En outre, si la population turque y est en question, elle aussi devra avoir son mot à dire. S'ils (kurdes) ne les prennent (turcs) pas en considération, il y aura des problèmes pour eux. En ce moment même la GANT est composée de représentants turcs et kurdes. Et ces deux éléments, ont uni leurs intérêts et leur destin. C'est à dire qu'ils (kurdes) savent que c'est une oeuvre commune. Il ne serait pas juste de tracer une frontière à part" (46).

Ainsi que nous le constatons, Mustafa Kemal n'utilise pas le terme d'"autonomie" à proprement parler, mais il met en relief une "sorte d'autonomie". D'ailleurs à l'ouverture de l'Assemblée, lui qui parlait d'une assemblée composée de Turcs, Kurdes, Lazes, Tcherkesses, etc..., étant donné qu'il n'y a plus de menaces des autres composantes, ne parle plus que d'une assemblée turco-kurde.

Avant de terminer ce chapitre, nous pensons qu'il serait intéressant de citer le 21^e article de la Constitution qui n'a jamais été discuté par les Kurdes :

"L'autorité préfectorale est une personne morale et autonome pour les affaires régionales. En dehors de la politique interne et externe, des affaires religieuses et militaires, des relations économiques internationales et en dehors des affaires concernant plusieurs Villayets, selon les lois qui seraient proclamées par la Grande Assemblée Nationale, les autorités préfectorales ne seront compétentes que dans l'organisation des medressas, de l'éducation, de la santé, de l'économie, de l'agriculture, de la prospérité et des affaires sociales "(47).

Il n'est pas nécessaire de rappeler qu'après la Conférence de Lausanne, l'existence même des Kurdes sera remise en question. On ne parlera plus que de "Turcs montagnards" pour les Kurdes. Et à partir de la Constitution de 1924, les Kurdes n'auront plus du tout d'"existence".

NOTES DU CHAPITRE 5

- 1) OLSON Robert : The Emergence Of Kurdish Nationalism And The Sheikh Said Rebellion, University of Texas Press, Texas, 1989, p. 37.
- 2) ATATURK Mustafa Kemal : Nutuk-Belgeler, Cagdas, Istanbul, 1988, pp. 38-39.
- 3) ATATURK Mustafa Kemal : Ibidem, pp. 34-35-36.
- 4) DUMONT Paul : Mustafa Kemal, Complexes, Bruxelles, 1983, p 47.
- 5) ARSLAN Abdurrahman : Mustafa Kemal ve Kürtler (1919-1923), Doz, Istanbul, 1991, p. 28.
- 6) ARSLAN Abdurrahman : Ibidem, p. 31.
- 7) ARSLAN Abdurrahman : Ibidem, p. 32.
- 8) DUMONT Paul : Ibidem, p. 49.
- 9) OLSON Robert : Ibidem, p. 36.
- 10) ARSLAN Abdurrahman : Ibidem, pp. 37-38.
- 11) ARSLAN Abdurrahman : Ibidem, p. 39.
- 12) BLAU Joyce : Documents Relatifs à l'Histoire Contemporaine des Kurdes, INALCO, Paris, 1985, p. 12.
- 13) BURKAY Kemal : Kurdistan'in Sömürgelestirilmesi ve Kürt Ulusal Hareketleri, Özgürlük Yolu, Allemagne, 1986, p. 90.
- 14) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI, Vol. II, T.B.I.Y., Senem Matbaasi (II. Ed.), Ankara, 1985, p. 248.
- 15) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 248.

- 16) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 249.
- 17) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 210.
- 18) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 250.
- 19) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, pp. 269-270.
- 20) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 205.
- 21) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 272.
- 22) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 275.
- 23) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 212.
- 24) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 210.
- 25) ARSLAN Abdurrahman : Ibidem, p. 97.
- 26) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 272.
- 27) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 268.
- 28) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 268.
- 29) ARSLAN Abdurrahman : Ibidem, p. 101.
- 30) ARSLAN Abdurrahman : Ibidem, p. 101.

- 31) MUMCU Ugur : "Öncesi ve Sonrasiyla Seyh Said Ayaklanmasi", in. : Cumhuriyet (quotidien), Istanbul, 6 juillet 1991, p. 14.
- 32) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, pp. 282-283.
- 33) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 285.
- 34) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 408.
- 35) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 408.
- 36) MUMCU Ugur : Ibidem, p. 14.
- 37) ATATURK Mustafa Kemal : Discours du Gazi Mustafa Kemal, Basbakanlik Basimevi, Ankara, 1981, p. 497.
- 38) TURKIYE BUYUK MILLET MECLISI GIZLI CELSE ZABITLARI : Ibidem, p. 434.
- 39) OLSON Robert : Ibidem, p. 39.
- 40) OLSON Robert : Ibidem, p. 40.
- 41) OKUMUS Faruk : "Kürtlere Özerklik Tasarisi", in. : Yeni Ülke, n° 21, Istanbul, 10-16 mars 1991, p. 3.
- 42) OLSON Robert : Ibidem, p. 40.
- 43) OKUMUS Faruk et AKTAS Mehmet : "Kürtlere Özerklik Tasarisi", in. : Yeni Ülke, n° 18, Istanbul, 17-23 février 1991, pp.1-3-11.
- 44) OKUMUS Faruk et AKTAS Mehmet : Ibidem, pp. 3-11.
- 45) "ATATURK : 'Kürtlere Özerklik'", in. : 2000'e Dogru, n°46, Istanbul, 6 novembre 1988, pp. 10-11.
- 46) "ATATURK : 'Kürtlere Özerklik'" : Ibidem, pp. 10-11.
- 47) MUMCU Ugur : "Öncesi ve Sonrasi Seyh Said Ayaklanmasi", in.: Cumhuriyet (quotidien), Istanbul, 7 juillet 1991, p. 14.

Institut kurde de Paris

Chapitre 6

LES RAISONS DE L'ECHEC ET L'EVOLUTION DU MOUVEMENT NATIONAL KURDE

6.1 LES RAISONS DE L'ECHEC SELON NURI DERSIMI

Un certain nombre de raisons peuvent être considérées comme des facteurs d'échec de la révolte de Koçkiri, notamment : les lettres de Mustafa Kemal dont nous avons examiné quelques unes, les Congrès et leurs conséquences, l'"embargo" sur la presse, en résumé la réussite de Mustafa Kemal et de ses compagnons.

1. "La rupture des relations avec le *Kurdistan Teali Cemiyeti* qui aura joué un rôle important dans l'organisation de la première étape de la Révolution.
2. Lorsque la Révolte éclatera les alliés resteront silencieux, même s'il a été question d'un Kurdistan indépendant dans le cadre du Traité de Sèvres.
Les divisions tribales et les querelles internes empêchèrent l'unification des

Kurdes dans une lutte commune et l'absence d'une classe moyenne poussera certains chefs de tribus à prendre position du côté du gouvernement turc.

3. L'insuffisance du nombre d'intellectuels chez les Kurdes pour mettre fin à la question de la contradiction religieuse (alévi-sunni).
4. La supériorité en hommes et en armes de l'armée turque" (1).

D'une manière générale toutes ces raisons citées par Nuri Dersimi peuvent être considérées comme autant de facteurs d'échec des révoltes précédentes.

Un seul point différencie la révolte de Koçkiri de toutes les autres révoltes ou insurrections antérieures , à savoir, et pour la première fois, la présence d'une organisation politique kurde dans une révolte.

6.2 LES AUTRES MOUVEMENTS KURDES A L'EPOQUE DE LA REVOLTE DE KOCKIRI

Dès le début de la révolte de Koçkiri, rien ne se passe comme prévu. La révolte ayant éclaté prématurément, l'exceptionnelle rigueur de l'hiver 1921 empêcha l'envoi d'une grande force de soutien des Dersimis et lorsque finalement l'aide arrivera, elle sera insuffisante vouant ainsi la révolte à l'échec.

Durant la période de préparation, l'idée d'indépendance ne visait pas toutes les régions du Kurdistan. L'éclatement d'autres soulèvements sporadiques au même moment dans différents endroits et qui ne se recoupaient pas avec la révolte de Koçkiri, fut un grand désavantage pour les Kurdes.

Nous souhaitons donner un rapide aperçu de ces soulèvements.

Au moment de la période des préparatifs de la révolte de Koçkiri, dans la région de Mardin, Cizre, Savur, Nusaybin, un certain Ali Bati regroupa autour de lui plusieurs Chefs de tribus dans le but de créer un Etat kurde. Malheureusement, nous ne disposons que de très peu de renseignements sur cette révolte appelée la "révolte d'Ali Bati".

Ali Bati commence par libérer les prisonniers à Nusaybin. Ce qui oblige l'armée turque à passer à l'action contre les insurgés qui devront se réfugier dans les montagnes. En mai-juin 1919, dans de sévères affrontements, les Kurdes comptent beaucoup de pertes. Avec la mort d'Ali Bati, le 19 août 1919 la révolte prend fin rapidement (2).

Toujours en 1919, à Diyarbakır, un puissant mouvement indépendantiste organisé par le *Kürdistan Teali Cemiyeti* sème un instant la panique dans les rangs des autorités gouvernementales. Après l'arrestation de ses dirigeants et avec le retournement d'une partie des tribus de la région vers Mustafa Kemal, le mouvement de Diyarbakır s'essouffle aussi rapidement qu'il aura éclaté.

Dans les régions de Mus et de Bitlis, à l'instar de Diyarbakır, d'importantes agitations sont relevées à la même époque. La promptitude du commandement du front d'*Elcezire* étouffera les agitations avant qu'elles ne se transforment en véritable révolte.

Nous voulons citer rapidement la *révolte des Millis*, qui éclata en juin 1920 dans la région d'Urfa, considérée comme l'une des

révoltes les plus importantes après la révolte de Koçkiri durant la guerre d'indépendance turque. Selon les sources militaires turques, l'objectif des chefs de tribus Mahmut, Ismail, Timur, Halil et Abdurrahman était de créer un Kurdistan indépendant (3).

Les Millis après avoir échoué dans leurs premières actions du mois de juin, se réfugient dans les régions sous protectorat français (il est possible de trouver des documents concernant cette révolte dans les archives du Ministère des Affaires Etrangères Françaises). Rapidement, au mois d'août 1920, les Millis se resaisissent et entrent en action avec une force armée de deux mille combattants. Malheureusement face à la puissante armée envoyée par le Commandement d'Elcezire, les Millis perdent de nouveau la bataille. Les sources turques prétendent que la tribu de Milli a bénéficié de soutiens étrangers notamment d'armes fournies par les Français (4). Ils se réfugieront en Syrie après leur défaite.

Entre le 20 mai et le 7 juin 1920, un autre soulèvement appelé l'événement du chef de la tribu des Bahtiyar Cemil Çeto est à relever. Ce bouillant chef réussit à prendre sous sa domination la région de Garzan avec 300 hommes armés. Mais face à l'armée turque, Cemil Çeto qui avait trop présumé de ses possibilités, devra finalement se rendre avec ses quatre fils lorsqu'il ne put plus résister.

Quant aux autres parties du Kurdistan -Iran et Irak- deux événements très importants attirent notre regard :

Le premier est la révolte d'Ismail Ağa Simko qui débute en 1915 et dure jusqu'en 1930 dans la région du Lac d'Ormiye en Iran. Les années 1920 représentent les années où la révolte atteint son apogée. Malgré la réussite de la révolte de Simko, le gouvernement iranien empêchera, en accord avec le gouvernement turc, tout apport de soutien

des insurgés kurdes d'Iran à leurs frères kurdes de l'autre côté de la frontière.

Dans le Kurdistan d'Irak, *Seyh Mahmut Berzenci* réussit à prendre la ville de Süleymaniye et se proclame *Roi du Kurdistan Mahmut Ier*. Il fera imprimer des timbres et battre monnaie à son nom.

Pour ne pas avoir pu s'unir dans un même combat, tous ces soulèvements et insurrections seront voués à l'échec.

L'absence d'une "classe moyenne" à l'époque oblige les masses populaires qui se soulèvent à suivre les chefs traditionnels.

Malgré la présence d'intellectuels kurdes tels Nuri Dersimi, Aliser, Haydar Bey, etc... pour diriger la révolte de Koçkiri, l'influence des chefs de tribus ne peut être niée.

En règle générale à la tête de pratiquement toutes les révoltes kurdes, il s'est toujours trouvé des chefs de tribus auxquels on a attribué des titres qui sont en fait des qualificatifs religieux tels Seyhs, Kadis, Mollah, Seyits... Par exemple :

- la Révolte de *Seyh Obeydullah* en 1880,
- la Révolte de *Seyh Mahmut Berzenci* en 1921-22,
- la Révolte de *Seyh Sait* en 1925,
- la Révolte de Dersim de 1936-38, un de ses leaders était *Seyit Rıza*,
- Le président de la République de Mahabad en Iran : le *Qadi Muhamet* en 1945,

- Le titre de Mustafa Barzani, leader kurde d'Irak de 1970, était *Mollah*.

Nous ne nous attarderons pas sur l'influence des chefs traditionnels qui mériterait d'être approfondie.

6.3 LES INTELLECTUELS KURDES ET LE COMITE UNION ET PROGRES

Parallèlement à l'influence des hommes de religion, à partir de 1880, un mouvement intellectuel kurde commence à faire entendre sa voix dans les révoltes kurdes.

Pour mieux comprendre une des remarques de Nuri Dersimi sur les raisons de l'échec -"insuffisance du nombre d'intellectuels kurdes"- pour encadrer la révolte, nous pensons utile de retracer la naissance du mouvement intellectuel qui nous aidera à placer la révolte de Koçkiri dans son contexte historique.

Le mouvement intellectuel kurde voit le jour avec l'Organisation Union et Progrès sous le règne d'Abdul Hamit II (1876-1909). Quatre ans après le début du règne d'Abdul Hamit, la plus grande révolte kurde du 19e siècle éclate sous la direction de Seyh Obeydullah qui rassemblera 220 chefs de tribus dans son mouvement. Après une réunion de tous les chefs de tribus, le Scheikh passe en action avec 80 000 hommes armés afin de créer un état kurde sur un vaste territoire entre l'Iran et l'Empire Ottoman. Finalement les armées iraniennes et ottomanes dans un effort commun, répriment la révolte de Seyh Obeydullah.

Un autre fait qui marqua la période d'Abdul Hamit est le nationalisme arménien qui vit son apogée. A partir de la seconde moitié du 19e siècle, les Arméniens commencent à publier des revues et à créer des organisations politiques. Comme les Kurdes, ils représentent un véritable danger pour l'Empire Ottoman. Tandis que de l'autre côté, les intellectuels ottomans sont à la recherche d'une organisation politique.

A partir de 1880, il sera question d'une importante opposition contre le règne d'Abdul Hamit II.

En 1889, les étudiants de l'Académie Militaire de Médecine se regroupent autour d'un noyau illégal formé par Abdullah Cevdet, Ishak Sukuti, Ibrahim Temo et Mehmet Raşit, qui deviendra plus tard l'Organisation Union et Progrès. Deux des quatre fondateurs - Abdullah Cevdet, Ishak Sukuti- sont kurdes. Ils seront des éléments très importants dans ce mouvement jusqu'à la Révolution Jeune Turque de 1908. Il est évidemment impossible de parler d'un mouvement proprement kurde jusqu'au début du XXe siècle. Toutefois, il est possible de lire des articles qui parlent de la question kurde dans Osmanlı, revue d'Union et Progrès.

Outre Abdullah Cevdet et Ishak Sukuti, deux autres personnalités kurdes de premier plan, Abdurrahman Bedirhan et Hikmet Baban participent en 1902 au premier Congrès de l'Union et Progrès (5). Şina Akşin nous informe que dès 1896, Seyit Abdul Kadir était devenu membre de cette organisation (6).

6.4 LE PREMIER JOURNAL ET LA PREMIERE ORGANISATION KURDE

Les Kurdes participent à la création et au développement d'Union et Progrès en tant qu'"intellectuels ottomans". Nous pensons que la raison qui poussa ces hommes à travailler dans les rangs d'Union et Progrès avant la création de leur propre organisation politique, était leur volonté de lutter avec les intellectuels ottomans et les intellectuels des autres minorités de l'Empire contre Abdul Hamit II.

Après un début de lutte en commun avec les Ottomans, les intellectuels Kurdes publient en Egypte, le 22 avril 1898 le premier journal kurde appelé Kürdistan. Le fondateur du journal bilingue - kurde-turc- est Mithat Bedirhan Bey qui s'est fixé un but culturel, mais qui espère surtout, par l'intermédiaire du journal, jouer un rôle de catalyseur du mouvement national kurde. Les pages de la gazette servent de tribune libre à tous les patriotes kurdes.

A partir du sixième numéro la publication est assurée à Genève par le frère de Mithat, Abdurrahman Bedirhan, qui travaille également avec l'organisation Union et Progrès. Après Genève, le journal est publié à Londres, puis à Folkstone. Après la Révolution Jeune-Turque, le journal continue son existence à Istanbul sous la direction du troisième frère Bedirhan, le jeune Süreyya.

Sur la couverture du journal, Mithat Bedirhan annonce : "j'enverrai 2 000 exemplaires du journal Kurdistan que je vous demande de distribuer gratuitement au peuple" (8). Malgré ce souhait de Bedirhan, nous ignorons combien d'exemplaires du journal furent réellement distribués et quel fut son impact sur le peuple kurde.

Deux ans après le journal Kurdistan, les Kurdes créent leur première organisation à Istanbul (1900). La plupart des documents débutent à partir des premières structurations des organisations kurdes (1908) en faisant abstraction du *Kurdistan Azm-î Kavi Cemiyeti* (l'Association de la force volontaire du Kurdistan). Seul Zinar Silopi fait référence à cette association et à ses fondateurs Firki Efendi de Diyarbakır et Ahmet Ramiz de Lice (9). Nous savons simplement son opposition à Abdul Hamit II mais nous ignorons quelles étaient ses relations avec Union et Progrès. En 1904, l'un des fondateurs, Ahmet Ramiz pour échapper aux autorités d'Abdul Hamit, se réfugie en Egypte et travaille à partir de là avec Union et Progrès.

Les relations des Kurdes avec Union et Progrès durent jusqu'en 1908. Naci Kutlay qui a travaillé sur la période, nous parle des mouvements démocratiques sous la direction des commerçants dans quelques villes du Kurdistan, notamment à Diyarbakır, Erzurum, Bitlis et Van. Il explique également que "ces mouvements étaient influencés par les Jeunes Turcs et par l'Organisation Union et Progrès".

Un des membres de l'Organisation Union et Progrès Ziya Gökalp (d'origine kurde), celui là même qui deviendra l'idéologue du Turquisme, était le leader du mouvement de Diyarbakır. Durant la période des Jeunes-Turcs, Ziya Gökalp a mené certaines recherches sur la langue et la grammaire kurde. Lorsqu'il deviendra l'idéologue officiel du turquisme, il prétendra avoir perdu toutes ses recherches (10). Le seul travail de Ziya Gökalp qui ait pu parvenir jusqu'à nos jours, est son livre Kürt Aşiretleri Hakkında sosyolojik Tetkiker (Recherches Sociologiques Sur Les Tribus Kurdes).

Chris Kurtchera commente ainsi cette période :

"Paradoxalement, au sein de la même organisation politique que les nationalistes turcs, les nationalistes kurdes militeront pendant près de dix ans jusqu'au mouvement des "Jeunes-Turcs" de 1908".

6.5 LES REGIMENTS HAMIDIYE

Vers la mi-novembre 1890, les journaux d'Istanbul publient un avis impérial qui informe de la création d'une cavalerie spéciale kurde appelée *Hamidiye Alayları* (II). Le but principal de ce régiment créé à l'initiative d'Abdul Hamit et qui porte son nom, est de contrecarrer les projets d'émancipation du peuple arménien dont le mouvement de libération se trouve en plein essor. En outre, avec la création de ces régiments, Abdul Hamit souhaite mettre fin en faisant d'une pierre deux coups, au mouvement national kurde qui représente depuis un moment déjà un véritable danger. Chaque régiment d'Hamidiye se compose de 1 200 cavaliers armés par Abdul Hamit II lui-même. Certains commandants ne savent ni lire ni écrire. Les officiers sont des chefs de tribus et les soldats, les propres composants de la tribu (12).

Dans un premier temps, 36 régiments d'Hamidiye sont créés dans les régions de Malazgirt, Agri, Urfa... qui sont peuplées par les tribus kurdes sunnites. La décision de non participation des tribus kurdes aléviées aux régiments provoque des affrontements entre kurdes sunnites et alévis. En offrant des présents, des postes importants à certains chefs ou en proposant des terres confisquées aux Arméniens, Abdul Hamit réussit à s'assurer le concours de la plupart des tribus kurdes.

Les régiments Hamidiye massacreront beaucoup d'Arméniens au moment de la répression de la révolte arménienne de 1892. Après le soulèvement Arménien de Sassoun en octobre 1893, les régiments Hamidiye ne pourront plus être contrôlés comme prévu ce qui n'empêchera pas la création de nouveaux régiments. Début 1895, le nombre de régiments d'Hamidiye atteint les 56, tandis que les massacres d'Arméniens se poursuivent valant à Abdul Hamit le triste surnom de *Sultan Rouge*.

Ces régiments qui marqueront de leurs funestes sceaux l'histoire des relations arméno-kurdes, à partir de 1910 prendront dans un premier temps le nom d'*Aşiret Alayları* (régiments tribaux), puis ils donneront naissance plus tard aux *Aşiret Süvari Fırkaları* (Troupes cavalières tribales).

Malgré de nombreux appels des intellectuels kurdes par l'intermédiaire du journal Kurdistan contre les régiments d'Hamidiye, leur prise de position ne seront pas suffisante face à la politique d'Abdul Hamit II (13).

Abdul Hamit II gagne le concours des Kurdes en faisant appel à leurs sentiments religieux, ce qui de cette manière, engendre un conflit inter-communautaire entre Kurdes et Arméniens qui vivaient en bon voisinage depuis des siècles. D'autres part, les différends confessionnels entre kurdes sunnites et kurdes alévis resurgissent de nouveau au grand jour. Malgré la participation des Kurdes sunnites aux massacres d'Arméniens de 1892-93, les Kurdes alévis, surtout de la région de Dersim, protégèrent au contraire les Arméniens comme ils le feront pendant le génocide de 1915 (14).

6.6 L'ÉCOLE TRIBALE

Nous voulons parler de l'école tribale qui joua un rôle non négligeable dans l'évolution du mouvement intellectuel kurde et qui fut un des rouages de la politique d'Abdul Hamit II.

L'école tribale ouvre ses portes le 21 septembre 1892 à Istanbul (15) - puis une seconde au Caire-. Dans cette école où beaucoup d'intellectuels kurdes seront éduqués, près d'une quarantaine d'adultes seront promus de la famille des Bedirhan. Bayram Kodaman, historien turc, raconte ainsi la politique d'Abdul Hamit et la création de l'école tribale :

"En éduquant les fils des sheikhs et émirs arabes, les fils des chefs de tribus et d'aghas d'Anatolie de l'Est, en leur attribuant des pensions et en les nommant à des postes de fonctionnaire d'où ils pourront participer à l'administration étatique et ainsi les éloigner des révoltes et des problèmes et afin de contrecarrer le jeu des grandes puissances et résister plus solidement à leurs attaques, il fallait créer une union interne au sein du pays qui rendrait l'autorité centrale forte et l'autorité régionale plus obéissante et plus prompte à défendre le Sultanat et le Califat" (16).

Dans cette école, l'accent est porté avant tout sur l'enseignement du turc et de la religion. Nuri Dersimi écrit ceci sur cette école :

"après un enseignement minimal de quatre ans, chaque diplômé est envoyé dans sa région natale avec le grade de capitaine, ainsi ils gagnent le

contentement des notables locaux. Ces diplômés en pensant à leurs propres intérêts, servent d'intermédiaire entre le Sultan et les Tribus" (17).

En dépit de toutes les précautions prises par Abdul Hamit, les lettrés kurdes éduqués à l'école tribale prendront part dans les premiers rangs de l'opposition. Nuri Dersimi nous explique sur cette école fermée en 1907, que la plupart des diplômés seront exilés dans différents endroits lorsque les autorités soupçonneront l'acquis d'une conscience nationale kurde chez les diplômés de l'école tribale.

6.7 LES ACTIVITES DES INTELLECTUELS KURDES SOUS LA SECONDE CONSTITUTION

"Au début de XXe siècle, la capitale de l'Empire Ottoman, Istanbul, était un centre très important du point de vue politique et culturel. Comme les autres minorités sous domination ottomane, de nombreux étudiants et intellectuels kurdes s'étaient également rassemblés à Istanbul. Ces étudiants et intellectuels kurdes en semant les graines d'une conscience patriotique kurde parmi la population, visaient la lutte nationale en l'organisant dès à présent. Ces derniers voulaient avant tout diriger le mouvement nationale kurde et sauver le Kurdistan de la domination de l'Etat ottoman. Ils oeuvraient de façon à tirer profit de toutes les situations" (18).

Après la fermeture de l'"Association de la Force Volontaire pour le Kurdistan" (*Kürdistan Azm-î Kavi Cemiyeti*) et jusqu'à la proclamation de la seconde Constitution, il n'y aura plus d'autres organisations politiques kurdes. Ce qui explique la présence des intellectuels kurdes qui poursuivront la lutte dans l'Organisation Union et Progrès jusqu'à la Révolution Jeune-Turque du 24 juillet 1908.

Les Kurdes, profitant du climat relativement libéral (printemps des Jeunes-Turcs), créent leur première organisation politique : le *Teali ve Terakki Kürdistan* (Relèvement et Progrès du Kurdistan). Puis Ali Bedirhan Bey, Serif Pasa et Seyit Abdul Kadir publient le journal *Kürt Teawun ve Terakki Gazetesi* (Gazette kurde d'entraide et de progrès) (nous ignorons les dates précises de la création des organisations et des journaux jusqu'en 1914).

A peu près à la même époque (automne 1908), un comité kurde pour la diffusion de l'instruction (*Kürt Necri Maari Cemiyeti*) qui semble avoir été une filiale de la susdite association, inaugure dans le quartier Çemberli d'Istanbul une école kurde (19).

Après la mutinerie de mars-avril 1909 et l'éviction d'Abdul Hamit II, les Jeunes-Turcs s'estimant suffisamment puissants pour se passer du concours des intellectuels de nationalités non-turques, se lancèrent dans leur aventure ultra-nationaliste. Toutes les associations, écoles et publications non-turques furent interdites, leurs dirigeants emprisonnés ou exécutés (20).

Nous voulons ici ouvrir une parenthèse pour rappeler qu'entre temps (1908-10) quelques soulèvements kurdes dans différentes villes du Kurdistan, surtout à Dersim et Bitlis, ont vu le jour.

Les étudiants kurdes -Ömer Cemil Paşa, Kadri Cemil Paşa, Fuat Temo, Zeki de Diyarbakır- commencèrent à s'organiser illégalement en 1910 et réussirent à créer en 1912 la première organisation des étudiants kurdes appelée *Heviya Kürt* (Espoir Kurde).

Cette organisation qui occupe une place importante parmi toutes les organisations kurdes, publie à partir de 1913 la revue Roja Kurde (Jour Kurde). Une fois cette revue interdite, en début 1914, elle sera remplacée par Hetave Kurde (Soleil Kurde).

Tandis qu'en 1912 voyait le jour, toujours à Istanbul, le *Kurdistan Muhiban Cemiyeti* (l'Association des Amis du Kurdistan). Après la première guerre mondiale, les années suivantes comptent de nombreux Clubs Kurdes (*Kürt Kulupleri*) dans les villes kurdes de Bitlis, Muş, Diyarbakır, Erzincan....

Les Kurdes seront beaucoup influencés par la lutte qui se livre dans les Balkans. Nous pouvons considérer cette période pour les Kurdes comme une période d'éclairement et de prise de conscience nationale. Avec l'éclatement de la première guerre mondiale et après la mobilisation, les Kurdes devront interrompre leurs activités pour ne les reprendre qu'après la Grande Guerre avec l'Association pour le Relèvement du Kurdistan (*Kurdistan Teali Cemiyeti*) dont nous avons parlé précédemment.

6.8 LES KURDES DANS LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

La première guerre mondiale, avec ses 75 millions de soldats et d'officiers jetés dans les tranchées, avec ses 10 millions d'hommes tués, plus de 20 millions de blessés et près de 10 millions de

personnes mortes de faim et de maladie, est considérée comme l'un des événements les plus tragiques de l'histoire humaine. Pendant les quatre années qu'aura duré cet épisode sanglant, les Kurdes comme d'autres populations de la région subiront un véritable désastre. Selon l'historien kurde Mehmet Emin Zeki, un demi million de Kurdes seraient morts de faim et de maladie pendant cette période. Cette guerre n'aura rien apporté d'autres que la faim, la mort, la désolation et la déportation pour le peuple kurde.

Lorsque les Ottomans prennent conscience de l'inefficacité des appels aux sentiments religieux des Kurdes afin de les inciter à agresser leurs voisins arméniens, ils appliquent une nouvelle méthode : la déportation.

De façon à ne pas dépasser 5 à 10 % de la population locale turque (21), 700 000 kurdes sont déportés vers l'Ouest avant la fin de la guerre. La moitié mourra de faim, de maladie ou de froid en chemin.

Les dirigeants ottomans, comme Mustafa Kemal plus tard, recoururent à tous les moyens pour attirer les Kurdes sur le terrain de la guerre. Directement ou indirectement, ils firent la propagande d'une autonomie pour les Kurdes une fois la guerre finie. De son côté, la Russie voulant manipuler les Kurdes contre les Turcs, passa des accords avec certains chefs kurdes. Après la Révolution d'octobre 1917, les Russes se retirent pour laisser le terrain vacant aux Turcs.

Beaucoup de tribus kurdes soutiendront les Ottomans, en dépit de cela, jamais les Koçkiris ni les Dersimis ne collaboreront avec le pouvoir central.

Tout au long de la Grande Guerre, nous savons qu'il y a eu plusieurs révoltes au Kurdistan (Dersim, Botan, Harput, Mardin, Diyarbakır, Bitlis...). La plus importante de ces révoltes est celle

de Bitlis de 1917 qui avait éclaté dans un premier temps peu avant la guerre sous la direction de Mollah Selim... Les Kurdes avaient alors reçu un assez important soutien de la part des Arméniens. La population de la région, en 1917, se souleva à nouveau avec 30 000 hommes armés. Encore une fois, les raisons de l'échec de la Révolte de Bitlis ne diffèrent guère de celles des autres révoltes. Mazhar Ahmet commente ainsi les raisons de l'échec des révoltes de cette période :

"Les révoltes kurdes pour ne pas avoir pu se rejoindre sur une ligne commune, ne résistèrent pas face à l'ennemi et échouèrent invariablement. D'ailleurs, elles avaient éclaté dans différents endroits du Kurdistan et aux mêmes moments sans qu'il y ait eu entente. Car leurs leaders ne voyaient pas la nécessité de se regrouper et d'agir en commun. En dehors de ceci, aucun dirigeant n'avait planifié une stratégie et une tactique claires" (22).

Cette période clôt finalement avec la mort de centaines de milliers de Kurdes. Le seul aspect positif dans ce tableau peu reluisant, est la prise de conscience de plus en plus forte et une volonté d'autonomie voire d'indépendance.

6.9 LA REVOLTE ET LA RELIGION

"Il est urgent avant tout d'envoyer une délégation dans la région kurde-alévie. Car il faut tenir compte du fait que sur le territoire kurde-alévi, en cas de révoltes, les kurdes sunnites n'y participeront pas. Et vice-versa. Tandis qu'en territoire kurde-sunnite, les kurdes -alévis ne soutiendront pas les autres" (23).

Avant de venir dans la région de Koçkiri pour les préparatifs de la Révolte, Nuri Dersimi fera cette déclaration au cours d'une réunion du Kurdistan Teali Cemiyeti où il sera vivement critiqué pour sa thèse. Dans la suite de son discours, Nuri Dersimi démontrera qu'au Kurdistan d'Irak et d'Iran le même obstacle s'était déjà posé. Nuri Dersimi écrira plus tard dans ses mémoires : "J'ai été obligé d'obéir aux ordres de l'Organisation, je ne pouvais rien faire d'autre".

Quoique le problème de la religion se soit posé au cours de toutes les révoltes, aucune recherche approfondie à notre connaissance n'a été faite sur ce sujet.

Dans leur quasi totalité, les Kurdes sont musulmans à 99 % (24), - le 1 % restant est yézidi-. La population du Kurdistan de Turquie est estimée à 25 % de la population totale turque, soit environ 15 millions de personnes (l'élément kurde représente 82 % de la population totale du Kurdistan, d'autre part dans les Villayets de l'Ouest se trouvent quelques millions de kurdes immigrés ou exilés lors des révoltes antérieures). Le même problème se présente pour la population alévie (kurde et/ou turque) estimée de 25 à 30 % de la population totale de la Turquie soit près de 20 millions d'habitants aujourd'hui. Etant donné qu'une partie des Kurdes sont des alévis et l'autre majoritaire composée de sunnis, il est très difficile de faire une estimation valable des deux composants. Toujours selon les estimations, le pourcentage des kurdes alévis dans les villes du Kurdistan se découpe ainsi :

Tunceli (Dersim) est la seule ville kurde alévie à 100 %. La ville de Sivas à cheval entre la Turquie et le Kurdistan, est alévie à 60 % (une partie de ces alévis sont des Turcs). L'autre ville Kahramanmaraş dans les limites de la frontière du Kurdistan est

alévie-kurde à 40 % (plusieurs villages sont kurdes-sunnites). La composition de la population alévie des autres villes kurdes est : Erzincan 40 %, Adıyaman 60 %, Bingöl 50 %, Mus 50 %, Malatya 50 %, Elazığ 50%, Kars 40 %, Erzurum 35 %, Gaziantep 25 %, Ağrı 10 %, Urfa 10 %. Les villes de Hakkari, Van, Mardin, Siirt, Bitlis sont les cinq villes habitées par les kurdes sunnites. A Diyarbakir se trouve seulement quelques villages kurdes alévis.

En nous basant sur les pourcentages ci-dessus, nous pouvons estimer grossièrement la population kurde alévie de 4 à 5 millions de la population totale du Kurdistan de Turquie. En ce qui concerne la population de Turquie des années 1920, sur 10 millions d'habitants environ 3 millions étaient des kurdes, dont près de 1 million de kurdes alévis.

En Turquie, pour désigner la minorité "chiite", trois termes principaux sont usités : *Alevi*, *Bektaşî* et *Kızılbaş* (tête rouge)...Le terme alévi désigne, au sens large, les Turcs alévis-villageois, alors que Bektasi désigne les alévis citadins regroupés autour des *tekkes*, surtout à Istanbul (les musulmans d'Albanie entrent dans ce groupe). Le terme *kızılbaş* est utilisé pour les Kurdes.

Avant tout nous voulons préciser qu'il n'existe que très peu de points communs avec les chiites d'Iran sauf pour une petite minorité confessionnelle appelée les *Ahl-i Haqq* (religion de la vérité) qui sont des Kurdes. En Syrie, ils sont connus sous le nom d'"alawouites".

Le chiisme d'Iran se rapproche plutôt du sunnisme actuel de la Turquie. Sinon, seule l'adoration pour Ali, cousin et gendre du Prophète Mahomet, unit idéologiquement les alévis et les chiites iraniens. Les alévis de Turquie ne vont pas à la mosquée pour les cinq prières quotidiennes, ni ne jeûnent en période de Ramadan durant 30

jours mais seulement 12 jours (douze Imâms) au mois de Muharrem en mémoire des martyrs de Kerbela (le 1er octobre 680, le fils d'Ali, Hüseyin, et ses partisans étaient massacrés). Ils ne se rendent pas non plus à la Mecque comme l'exigent les préceptes du Coran.

Le problème religieux pour les Kurdes de Turquie, remonte au début du XVIe siècle lorsque l'Empire Ottoman adopte le sunnisme comme religion officielle. Des milliers d'alévis kurdes et turcs seront massacrés par Selim Ier, qui avait réussi à dresser les Kurdes sunnites, notamment le chef d'une tribu kurde sunnite Idris-î Bitlisi, contre leurs frères alévis (Bataille de Çaldıran 1514). Les sources historiques indiquent 40 000 alévis massacrés à l'époque de Selim Ier.

Abdul Hamit II, ainsi que nous l'avons constaté, aura appliqué la même politique d'appel aux sentiments religieux des kurdes sunnites lorsque les kurdes alévis refuseront de s'enrôler dans les régiments Hamidiye.

Dès le début de la guerre d'indépendance, Mustafa Kemal, cherchera des moyens de gagner les alévis à son camp. Il savait très bien que les alévis depuis des siècles s'opposaient aux dirigeants ottomans. Raison pour laquelle, il ne manquera pas de rendre visite à Celebi Cemalettin Efendi, personnage respecté par tous les alévis (kurdes et turcs) pour lui demander son concours.

Le soutien de la population alévie à Mustafa Kemal a poussé les chercheurs turcs à s'interroger sur la confession du leader de la guerre d'indépendance turque.

Les Kurdes qui s'expriment en dialecte *kurmanci* et *zaza*, sans oublier les Turcs-alévi de la région, ont pris part ensemble à la révolte de Koçkiri sans que le problème de la langue ne se pose. Par contre la différence confessionnelle (alévi-sunni) a représenté un

obstacle réel à l'aboutissement de la révolte pour un Kurdistan indépendant, puisqu'aucune tribu kurde-sunni ne participa à la révolte aux côtés des Koçkiri.

Institut kurde de Paris

NOTES DU CHAPITRE 6

- 1) DERSIMI Nuri : Kurdistan Tarihinde Dersim, Alep, 1952, pp, 170-171.
- 2) APAK Rahmi : Türk İstiklal Harbi, Vol. VI, TDTE, Ankara, 1964, pp. 40-43.
- 3) "Milli Asiretinin İsyanları", in. : 107 Sayılı Askeri Mecmuanın Tarih Kısmı, n° 48, İstanbul, 1937, p. 40.
- 4) ARTUC İbrahim : Kurtuluş Savaşının Zorlu Yılları, Kastan, İstanbul, 1988, p. 123.
- 5) KUTSCHEBA Chris : Le Mouvement National Kurde, Flammarion, Paris, 1979, p. 19.
- 6) AKSIN Sina : İstanbul Hükümeti ve Milli Mücadele, İstanbul, 1983, p. 29.
- 7) KENDAL Nezan : in. : Les Kurdes Et Le Kurdistan, PUF, Paris, 1981, p. 56.
- 8) LEWENDI Mahmûd : "İlk Kürt Gazetesi", in. : Berhem, n° 8, Stockholm, avril 1988, p. 15.
- 9) SILOPI Zinar : Doza Kurdistan, Stewr, 1969, pp. 25-26.
- 10) KUTLAY Naci : İttihat Terakki ve Kürtler, Vejin, Suède, 1990, p. 38.
- 11) KENDAL Nezan : Ibidem, p. 53.
- 12) BESİKCI İsmail : Doğu Anadolu'nun Düzeni Sosyo Ekonomik ve Etnik Temeller, E Yayınları, İstanbul, 1969, p. 175.

- 13) SASUNI Garo : Kürt Ulusal Hareketleri ve Ermeni-Kürt Iliskileri, Jina Nu, Suède, 1986, p. 119.
- 14) KODAMAN Bayram : Sultan II. Abdulhamid Devri Dogu Anadolu Politikasi, T.K.A.E., Ankara, 1987, p. 77.
- 15) SASUNI Garo : Ibidem, p. 121.
- 16) KODAMAN Bayram : Ibidem, p. 79.
- 17) DERSIMI Nuri : Hatiratim, Roja Nu, Suède, 1986, pp. 14-15.
- 18) BOZARSLAN Mehmet Emin : in. : Jin, n° 1, Deng, Suède, janvier 1985, p. 95.
- 19) KENDAL Nezan : Ibidem, p. 56.
- 20) KENDAL Nezan : Ibidem, p. 57.
- 21) MAZHAR Ahmed Kemal : I. Dünya Savasinda Kürdistan ve Ermeni Soykirimini, Kurdistan, Suède, 1986, p. 48.
- 22) MAZHAR Ahmed Kemal : Ibidem, p. 47.
- 23) DERSIMI Nuri : Ibidem, pp. 98-99.
- 24) KENDAL Nezan : Ibidem, p. 75.
- 25) YÖRÜKOGLU R. : Tarihte ve Günümüzde Alevilik, Alev, Istanbul, 1990, p. 268.

CONCLUSION

Lors de la proclamation de la République le 29 octobre 1923, l'Etat turc, dont la population était estimée à dix millions d'habitants, était obligé de faire un choix politique à l'égard des trois millions de Kurdes vivant sur son territoire.

Dans notre travail nous avons tenté de présenter cette révolte peu connue et très peu étudiée, considérée par les historiens turcs comme le "premier pallier de la lutte d'indépendance kurde" et par les Kurdes comme une "bataille perdue mais une guerre qui n'est pas finie..."

Mustafa Kemal et ses compagnons, tout au long de la guerre d'indépendance turque, avaient réussi à gagner le concours de beaucoup de tribus kurdes en mettant en avant la "fraternité inséparable des Turcs et des Kurdes" et avec la propagande qu'un certain nombre de "droits seraient accordés aux Kurdes" lorsque les ennemis seraient repoussés hors du pays.

La Constitution de 1924 officialise une politique déjà mise en pratique immédiatement après la Conférence de Lausanne où il n'était même plus possible en Turquie de parler de l'"existence" des Kurdes ni même de *députés du Kurdistan* devenus plus communément les *députés de l'Est*.

Déjà au moment de la révolte de Koçkiri, les kémalistes d'un côté faisaient des promesses et de l'autre montraient avec les déportations

et les massacres de la population kurde, le véritable aspect de leur politique future.

Pas plus de deux ans après que les kémalistes eurent cru avoir réprimé le mouvement national kurde, dans différentes régions du Kurdistan, les Kurdes se soulevaient à nouveau et cette fois-ci pour ne plus cesser jusqu'en 1938 avec la révolte de Nasturî (1924), de Seyh Sait (1925), de Raçkotan et Raman (1925), de Sason (1925-1937), d'Agri I. (1926), de Koçusagi (1926), de Mutki (1927), d'Agri II. (1927), de Bicar (1927), d'Ali Resul (1929), de Tendürük (1929), de Savur (1930), de Zeylân (1930), d'Oramar (1930), d'Agri III. (1930), de Pülümür (1930), et de Dersim (1936-1938).

En dépit de la fermeture des organisations politiques, associations et clubs kurdes tels que le *Kürdistan Teali Cemiyeti*, les intellectuels kurdes s'organisent à partir de 1923 dans d'autres structures, en particulier dans l'organisation *Azadi* (Indépendance)

Les Kurdes qui ont donné des centaines de milliers de morts, après la révolte de Dersim, n'auront plus le courage de se révolter à nouveau jusqu'aux années 1980 même si le mouvement intellectuel kurde s'est poursuivi sans arrêt.

Ce n'est que récemment sous l'influence d'organisations politiques kurdes en pleine expansion que les Kurdes de Turquie se sont soulevés dans les régions de Sirnak, Cizre, Nusaybin, Diyarbakir...

Nous remarquons, malgré l'évolution du mouvement national kurde, qu'Ankara continue à appliquer sa politique traditionnelle à l'égard des Kurdes. Dans les jours où nous terminions notre travail, Mr Mesut Yilmaz, nouveau Premier Ministre, annonçait le 7 août 1991 à la presse une offensive militaire turque contre les pechmergas kurdes.

Le gouvernement turc, qui n'a pu résoudre le problème kurde par sa politique traditionnelle jusqu'à présent, va-t-il le résoudre cette fois-ci ?

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

ANNEXES

1. TRAITE DE SEVRES
2. QUATORZE POINTS DU PRESIDENT WILSON
3. POEME D'ASIK SEFIL GAZI
4. CROQUIS DE LA REVOLTE
5. CARTES
 - KURDISTAN DE TURQUIE
 - REVOLTES INTERNES ET REGIONS OCCUPEES
 - LOCALISATION DES TRIBUS PENDANT LA REVOLTE
6. PHOTOS
 - ALISER ET SA FEMME ZARIFE
 - DR. VET. M. NURI DERSIMI
 - NURI DERSIMI ET SES AMIS (Kimil AZIZ et Mehmet ALI) A LA PRISON DE DIVRIGI
 - MUSTAFA KEMAL ET LE DEPUTE DE DERSIM, DIYAB AGA
 - UN KURDE DE KOCKIRI

Texte intégral et officiel des dispositions du Traité de Sèvres
concernant le problème Kurde - 10 août 1920

IIIe section : Kurdistan

Article 62

Une Commission siégeant à Constantinople et composée de trois membres respectivement nommés par le Gouvernement Britannique, Français et Italien, préparera dans les six mois à dater de la mise en vigueur du présent traité, l'autonomie locale pour les régions où domine l'élément kurde, situés à l'Est de l'Euphrate, au Sud de la frontière méridionale de l'Arménie telle qu'elle pourra être déterminée. Ultérieurement et au Nord de la frontière de la Turquie, avec la Syrie et la Mésopotamie, conformément à la description donnée à l'article 27, II-2è et 3è. A défaut d'accord unanime sur quelque question celle-ci sera référée par les membres de la Commission à leurs Gouvernements respectifs.

Ce plan devra comporter des garanties complètes pour la protection des Assyro-Chaldéens, et d'autres minorités, ethniques ou religieuses, dans l'intérieur de ces régions et, dans ce but, une Commission comprenant des représentants Britanniques, Français, Italiens, Persans et Kurdes, visitera les lieux pour examiner et décider si quelques modifications s'il y a lieu devraient être faites à la frontière de la Turquie, là ou en vertu des dispositions du présent traité cette frontière coïncide avec celle de la Perse.

Article 63

Le Gouvernement Ottoman s'engage, dès à présent, à accepter et à exécuter les décisions de l'une et l'autre Commissions prévues à l'article 62, dans les trois mois de la notification qui lui en sera faite.

Article 64

Si dans le délai d'un an à la date de la mise en vigueur du présent Traité, la population kurde, dans les régions visées à l'article 62, s'adresse au Conseil de la Société des Nations en démontrant qu'une majorité de la population dans ces régions désire être indépendante de la Turquie et, si le Conseil estime alors que cette population est capable de cette indépendance et s'il recommande de la lui accorder, la Turquie s'engage, dès à présent, à se conformer à cette recommandation et à renoncer à tous droits et titres sur ces régions.

Les détails de cette renonciation feront l'objet d'une Convention spéciale entre les principales Puissances Alliées et la Turquie. Si la dite renonciation a lieu et lorsqu'elle aura lieu aucune objection ne sera élevée par les principales Puissances Alliées à l'encontre de l'adhésion volontaire, à cet Etat Kurde indépendant, des Kurdes habitant la partie du Kurdistan comprise jusqu'à présent dans le vilayet de Mossoul.

Source : BLAU Joyce, Documents Relatifs à l'Histoire Contemporaine des Kurdes, INALCO, Paris, 1985.

Document : QUATORZE POINTS. (Message du président Wilson au Sénat américain, le 8 janvier 1918.)

..) Nous sommes entrés dans cette guerre parce que des violations du droit se sont produites qui nous touchaient au vif, et qui rendaient la vie de notre peuple impossible, à moins qu'elles ne fussent réparées, et que le monde ne fût une fois pour toutes assuré contre leur retour.

Ce que nous exigeons dans cette guerre n'est donc rien de particulier pour nous-mêmes. Ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu sûr où tous puissent vivre, un lieu possible spécialement pour toute nation éprise de la paix, comme la nôtre, pour toute nation qui désire vivre librement de sa vie propre, décider de ses propres institutions, et être sûre d'être traitée en toute justice et loyauté par les autres nations, au lieu d'être exposée à la violence et aux agressions égoïstes de jadis. Tous les peuples du monde sont en effet solidaires dans cet intérêt suprême, et en ce qui nous concerne, nous voyons très clairement qu'à moins que justice ne soit rendue aux autres, elle ne nous sera pas rendue à nous-mêmes.

C'est donc le programme de la paix du monde qui constitue notre programme. Et ce programme, le seul possible selon nous, est le suivant :

1^o Des conventions de paix, préparées au grand jour; après quoi il n'y aura plus d'ententes particulières et secrètes d'aucune sorte entre les nations, mais la diplomatie procédera toujours franchement et en vue de tous.

2^o Liberté absolue de la navigation sur mer, en dehors des eaux territoriales, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sauf dans le cas où les mers seraient fermées en tout ou en partie par une action internationale tendant à faire appliquer des accords internationaux.

3^o Suppression, autant que possible, de toutes les barrières économiques, et établissement de conditions commerciales égales pour toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien.

4^o Echange de garanties suffisantes que les armements de chaque pays seront réduits au minimum compatible avec la sécurité intérieure.

5° Un arrangement librement débattu, dans un esprit large et absolument impartial, de toutes les revendications coloniales, basé sur la stricte observation du principe que, dans le règlement de ces questions de souveraineté, les intérêts des populations en jeu pèseront d'un même poids que les revendications équitables du gouvernement dont le titre sera à définir.

6° Evacuation du territoire russe tout entier et règlement de toutes questions concernant la Russie qui assure la meilleure et la plus libre coopération de toutes les nations du monde, en vue de donner à la Russie toute latitude, sans entrave ni obstacle, de décider, en pleine indépendance, de son propre développement politique et de son organisation nationale; qui lui assure aussi un sincère et bienveillant accueil dans la société des nations libres, avec des institutions de son propre choix, et même, plus qu'un accueil, l'aide de toute sorte dont elle pourra avoir besoin et qu'elle pourra souhaiter. Le traitement qui sera accordé à la Russie par ses nations sœurs dans les mois à venir sera la pierre de touche de leur bonne volonté, de leur compréhension des besoins de la Russie, abstraction faite de leurs propres intérêts, enfin, de leur sympathie intelligente et généreuse.

7° Il faut que la Belgique, tout le monde en conviendra, soit évacuée et restaurée, sans aucune tentative pour restreindre la souveraineté dont elle jouit au même titre que toutes les autres nations libres. Aucun autre acte isolé ne saurait servir autant que celui-ci à rendre aux nations leur confiance en les lois qu'elles ont elles-mêmes établies et fixées, pour régir leurs relations réciproques. Sans cet acte réparateur, toute l'armature du droit international et toute sa valeur seraient ébranlées à jamais.

8° Le territoire français tout entier devra être libéré et les régions envahies devront être restaurées; le préjudice causé à la France par la Prusse en 1871 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, préjudice qui a troublé la paix du monde durant près de 50 ans, devra être réparé afin que la paix puisse de nouveau être assurée dans l'intérêt de tous.

9° Une rectification des frontières italiennes devra être opérée conformément aux données clairement perceptibles du principe des nationalités.

10°. Aux peuples de l'Autriche-Hongrie dont nous désirons voir sauvegarder et assurer la place parmi les nations, devra être accordée au plus tôt la possibilité d'un développement autonome.

11° La Roumanie, la Serbie et le Monténégro devront être évacués; les territoires occupés devront être restaurés; à la Serbie devra être assuré un libre accès à la mer; les rapports des Etats balkaniques entre eux devront être déterminés par un échange amical de vues basé sur des données d'attaches traditionnelles et nationales historiquement établies; des garanties internationales d'indépendance politique, économique et d'intégralité territoriale devront être prises en faveur de ces différents Etats.

12° Aux régions turques de l'Empire ottoman actuel devront être garanties la souveraineté et la sécurité; mais aux autres nations qui sont maintenant sous la domination turque, on devra garantir une sécurité absolue d'existence et la pleine possibilité de se développer d'une façon autonome, sans être aucunement molestées; quant aux Dardanelles, elles devront rester ouvertes comme un passage libre pour les navires et le commerce de toutes les nations sous la protection des garanties internationales.

13° Un Etat polonais indépendant devra être créé, qui comprendra les territoires habités par des populations indiscutablement polonaises auxquelles on devra assurer un libre accès à la mer; leur indépendance politique et économique aussi bien que leur intégralité territoriale devront être garanties par un accord international.

14° Il faut qu'une association générale des nations soit constituée en vertu de conventions formelles ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégralité territoriale aux petits comme aux grands Etats.

Source : **RENOUVIN Pierre**, Le Traité de Versailles, Ed. Flammarion, Paris, 1969.

Pavlükalar yandı gel sen de dayan
Vallahi Bey'ime çok oldu zıyan
Dersim Beyleri'ne olmadı ayan
Kırıldı kurk yerden beli Koçkiri'n

Konağın kapısı kibleye bakar
Ab-ı revan olmuş çeşmesi akar
Lalesi, sümbülü, nergisi kokar
Soldu goncaları gülü Koçkiri'n

Mevziler kazıldı toplar atıldı
Mallar geldi dellalarda satıldı
Asker kalkıp geldi Bey'im tutuldu
Söylemeye âciz dili Koçkiri'n

Alişan Bey derler işittim adın
Gelenler geçenler veriyor metin
Kardaşı kardaştan ayırmak çetin
Gayet sarpa sardı hali Koçkiri'n

Çifte çifte pavlükalar dönerdi
Şişeler kurulup bade sunardı
Her konağa beyyüz atlı inerdi
Kesildi kervanı yolu Koçkiri'n

Görünüyor Alişan'ın söğüdü
Alişir oturmuş veriş öğüdü
Acep n'oldu Koçkirler'in yigidi
Kırıldı kanadı kolu Koçkiri'n

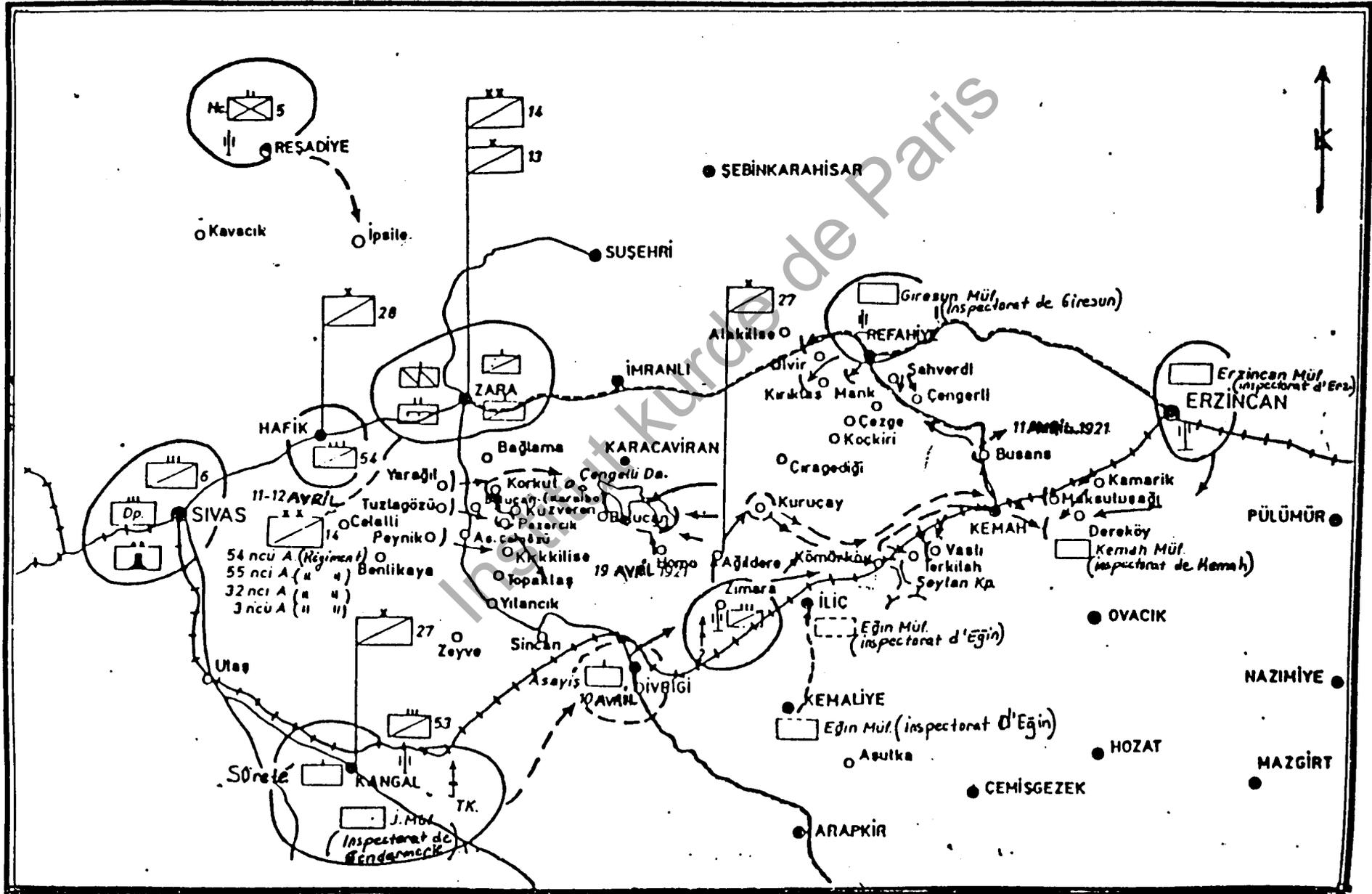
Kimisi vurulmuş kimi yatıyor
Yüz senelik emlakinden çıkıyor
Araziyi eller ekip biçiyor
Yıkıldı bentleri suyu Koçkiri'n

Sefil Gazi'm ey der bu da böyl'olur
Evvel âhir herkes ettiğin bulur
Elbet Mevlâm bize bir fırsat verir
Eser ılgıt ılgı yeli Koçkiri'n

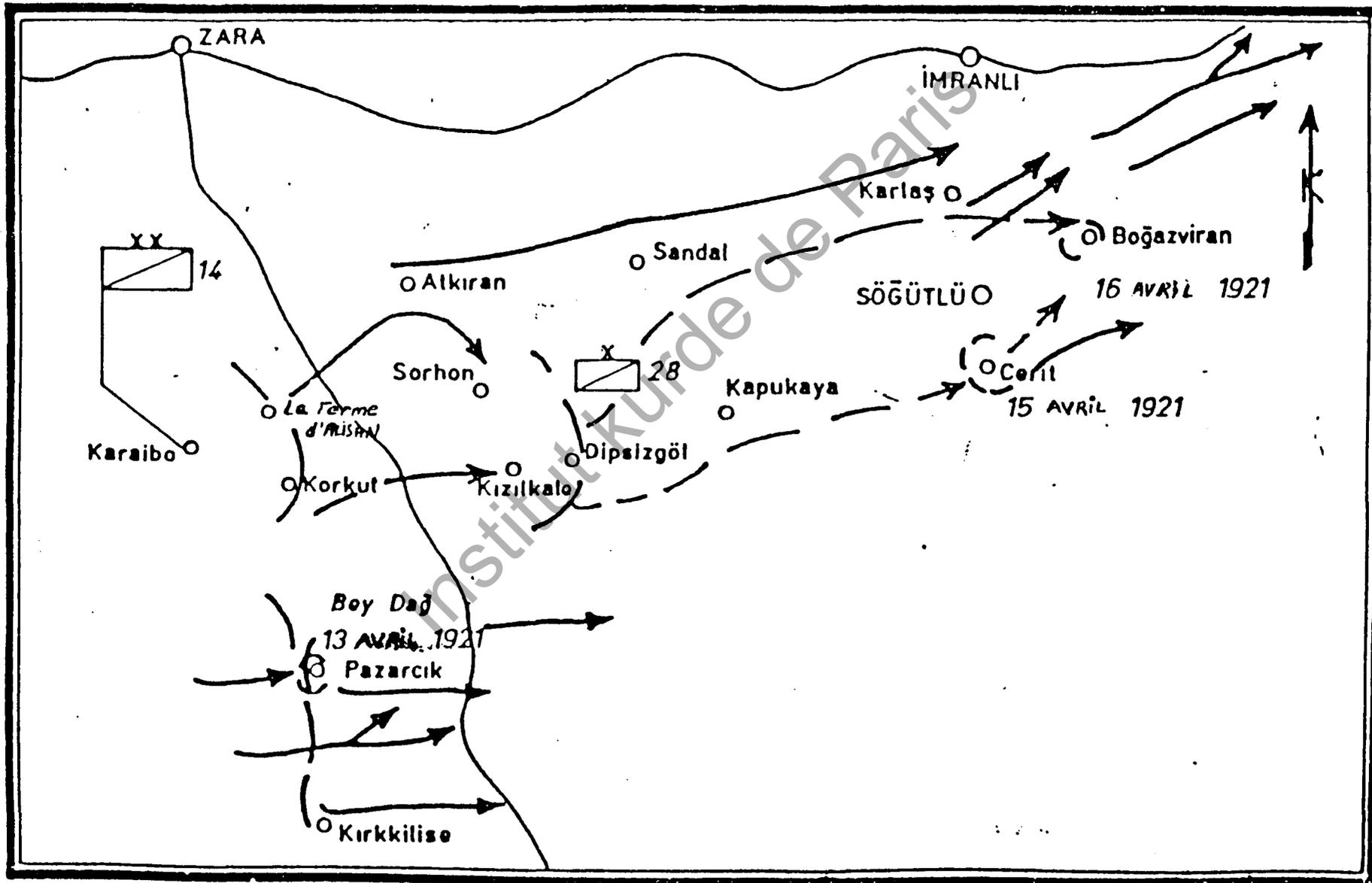
Aşık Sefil Gazi

Source : AVCI A. Haydar, Kürt Halk Ayaklanmaları ve Türküler,
in. Berhem, n° 10, Stockholm, janvier 1991.

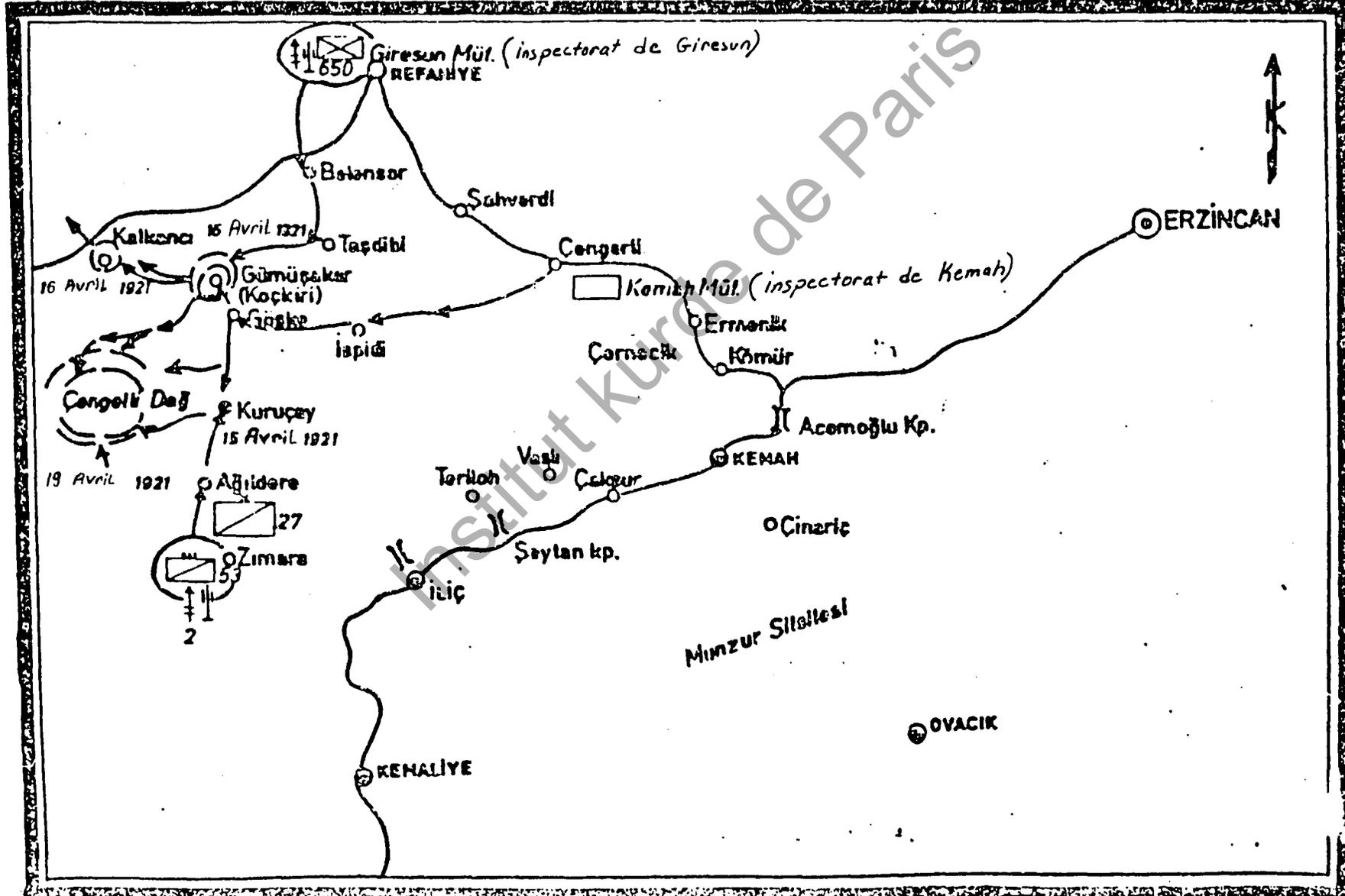
Croquis 1



Croquis 2



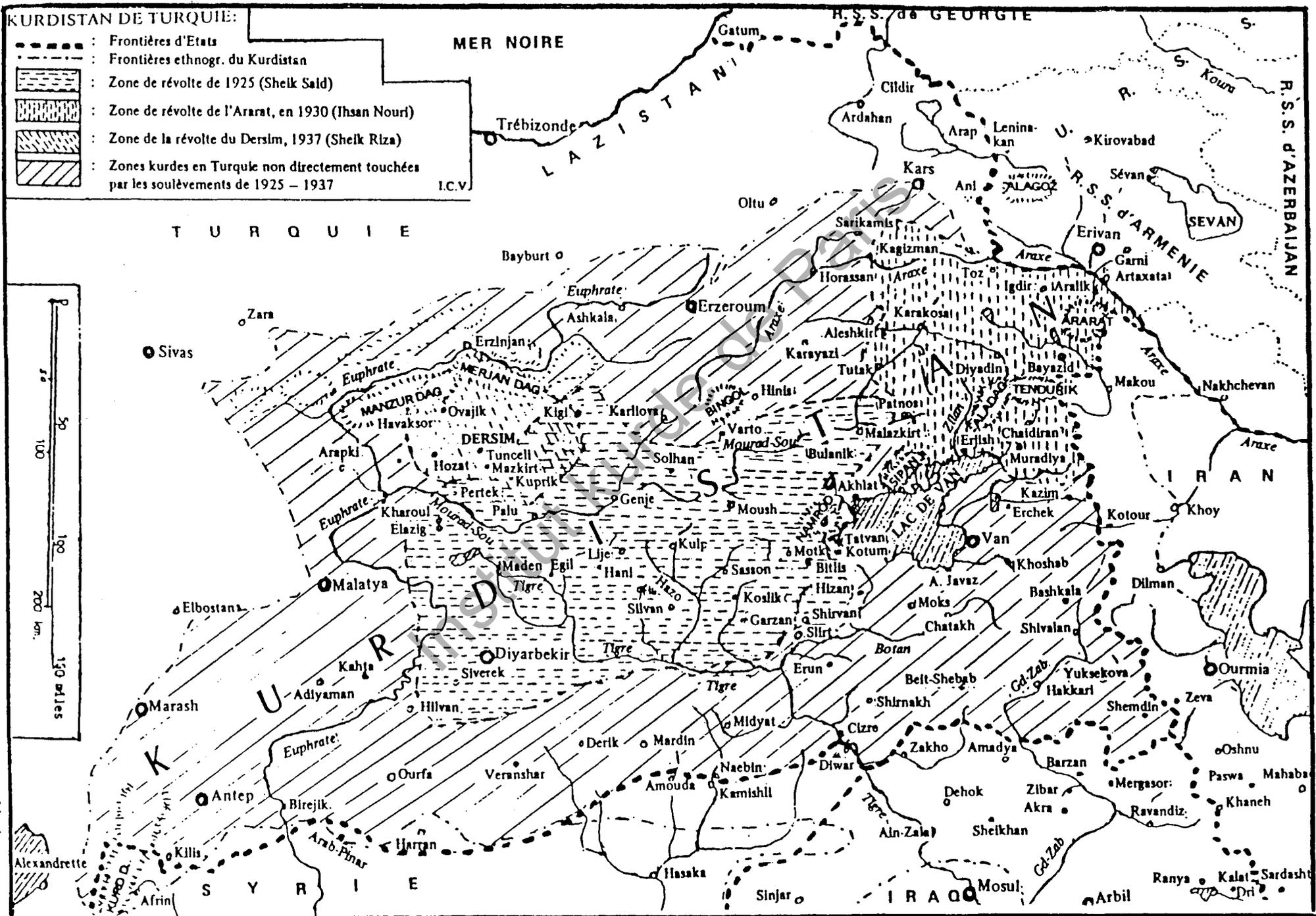
Croquis 3



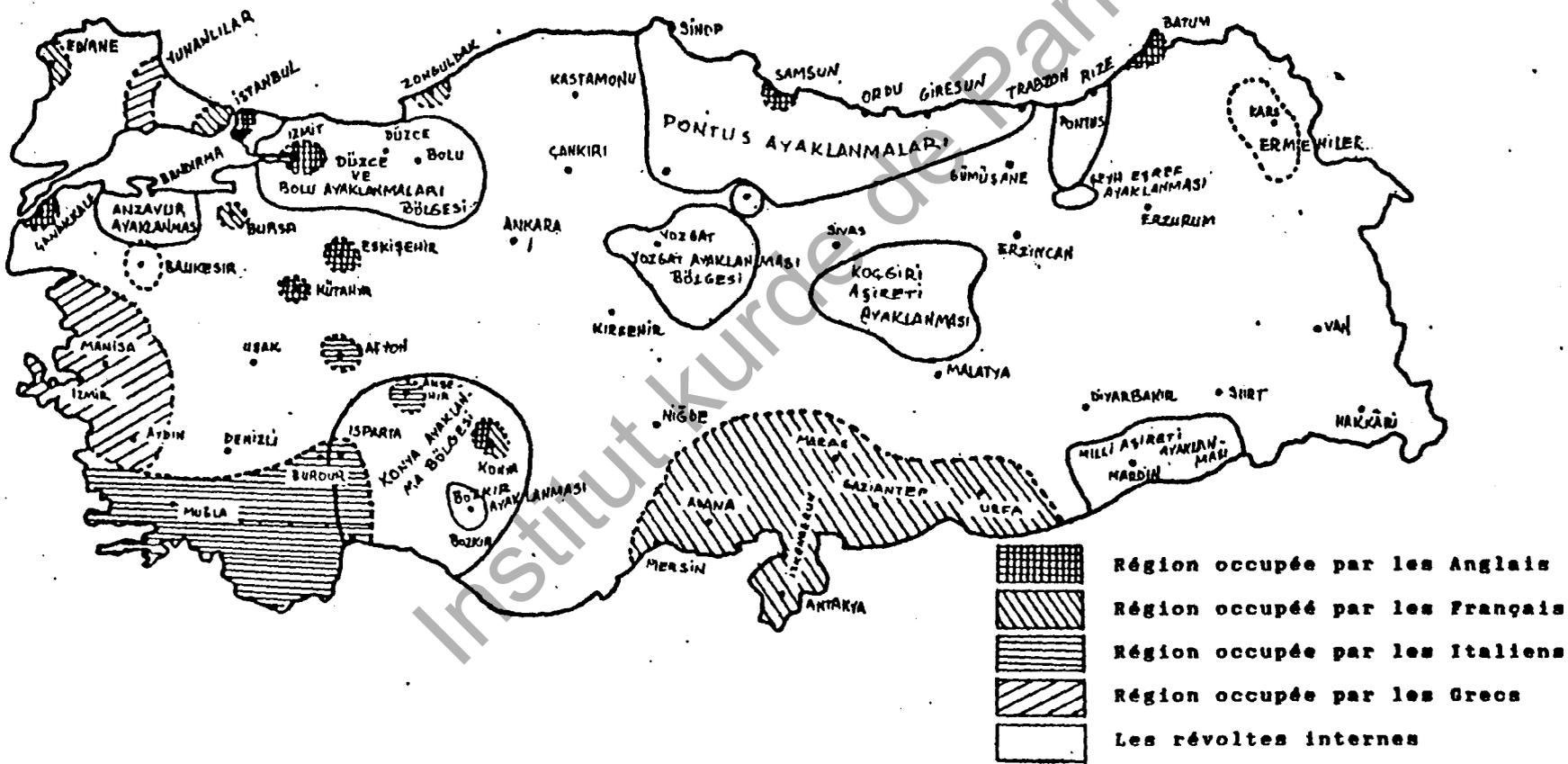
KURDISTAN DE TURQUIE:

- : Frontières d'Etats
- - - : Frontières ethnogr. du Kurdistan
- [Hatched Box] : Zone de révolte de 1925 (Sheik Said)
- [Cross-hatched Box] : Zone de révolte de l'Ararat, en 1930 (Ihsan Nouri)
- [Diagonal Lines Box] : Zone de la révolte du Dersim, 1937 (Sheik Riza)
- [Horizontal Lines Box] : Zones kurdes en Turquie non directement touchées par les soulèvements de 1925 - 1937

I.C.V.

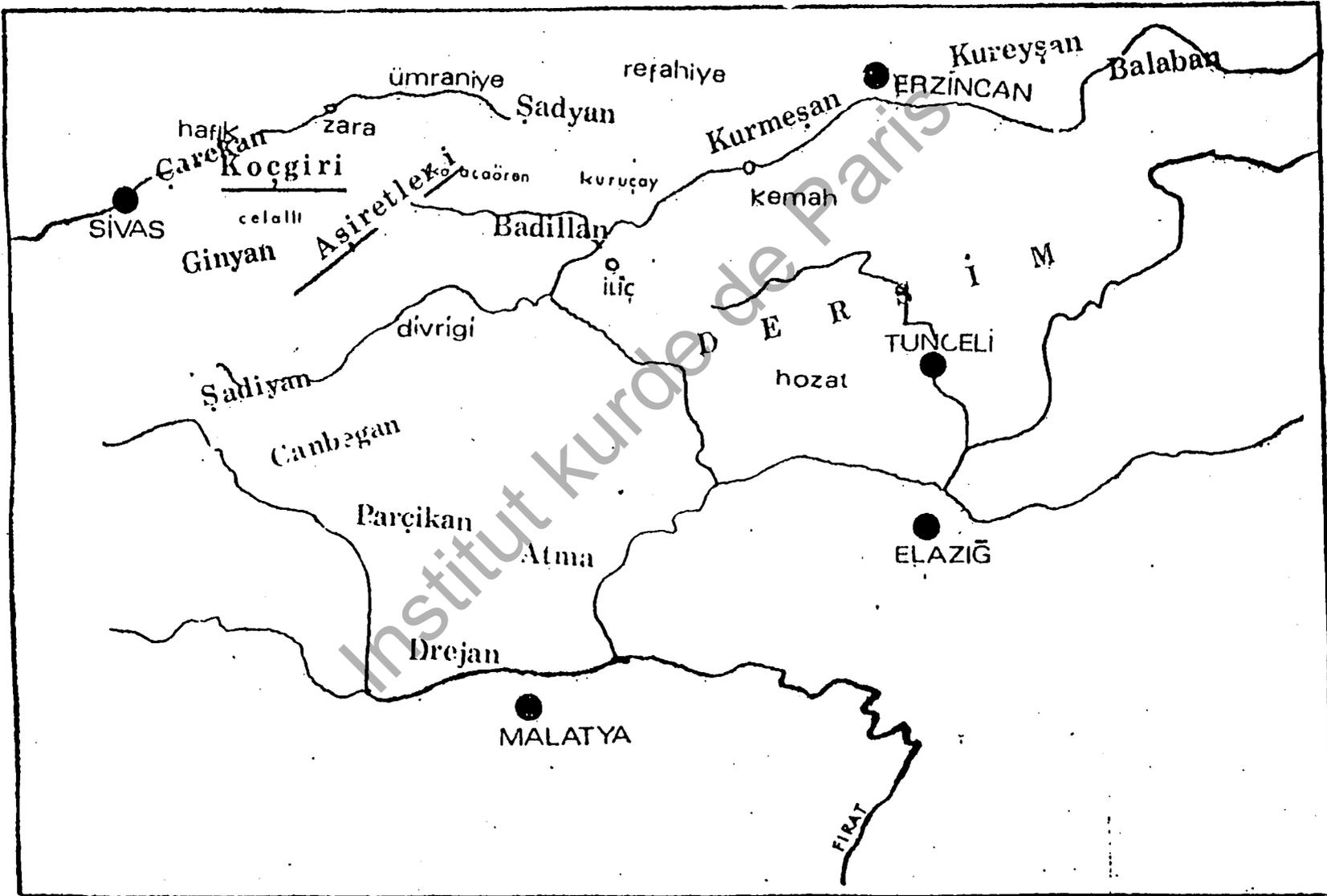


Source : Dossier du Kurdistan

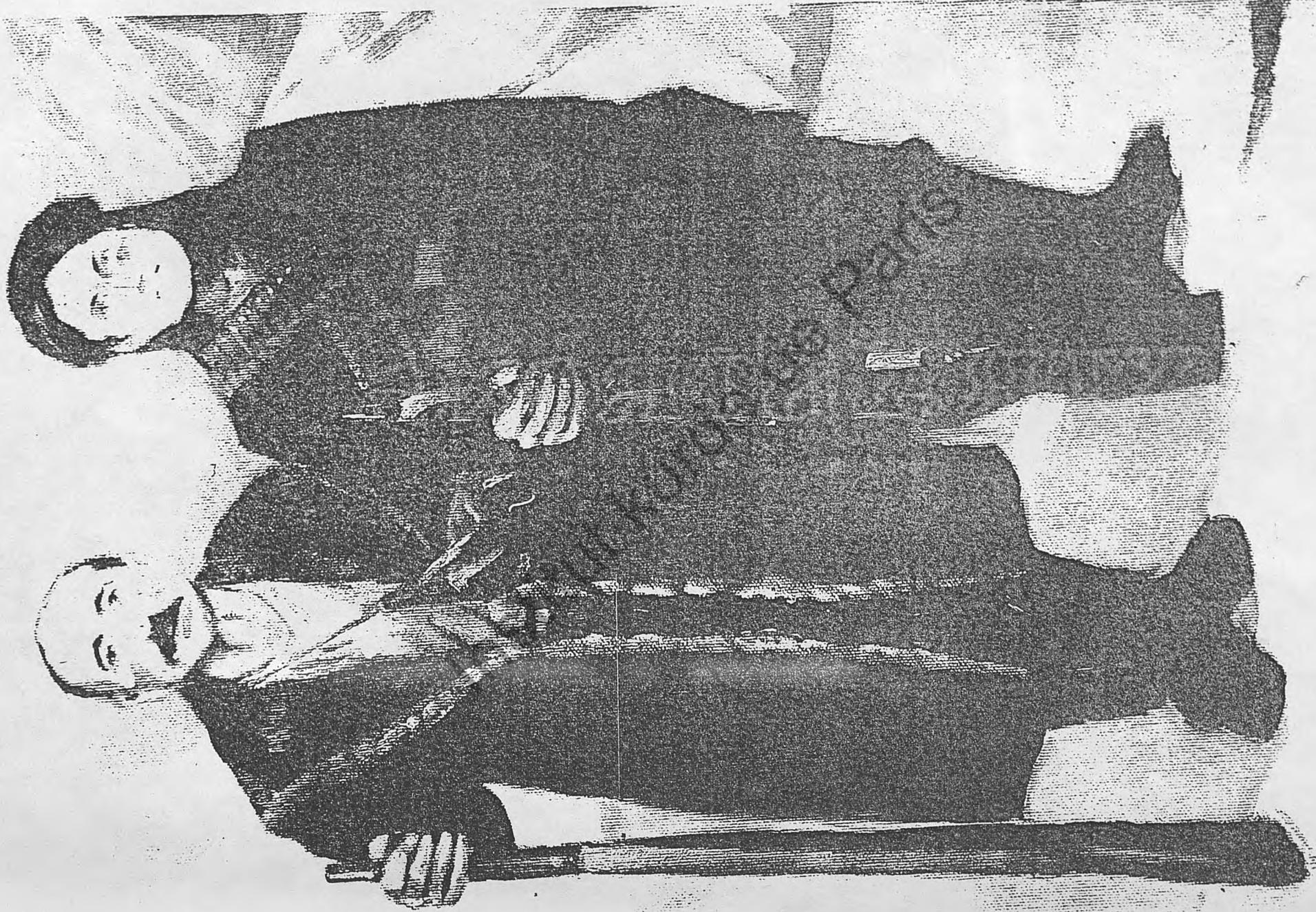


Source : AYBARS Ergun, Istiklal Mahkemeleri, Ed. Bilgi, Ankara, 1975.

LOCALISATION DES TRIBUS PENDANT LA REVOLTE DE KOCKIRI



Source : KOMAL, *Kocgiri Halk Hareketi*, Ed. Komal (II. Ed.), Ankara, 1976.



ALİŞËR Ü JINA Wİ ZARİFE XANIM
ALİŞËR VE EŞİ ZARİFE HANIM

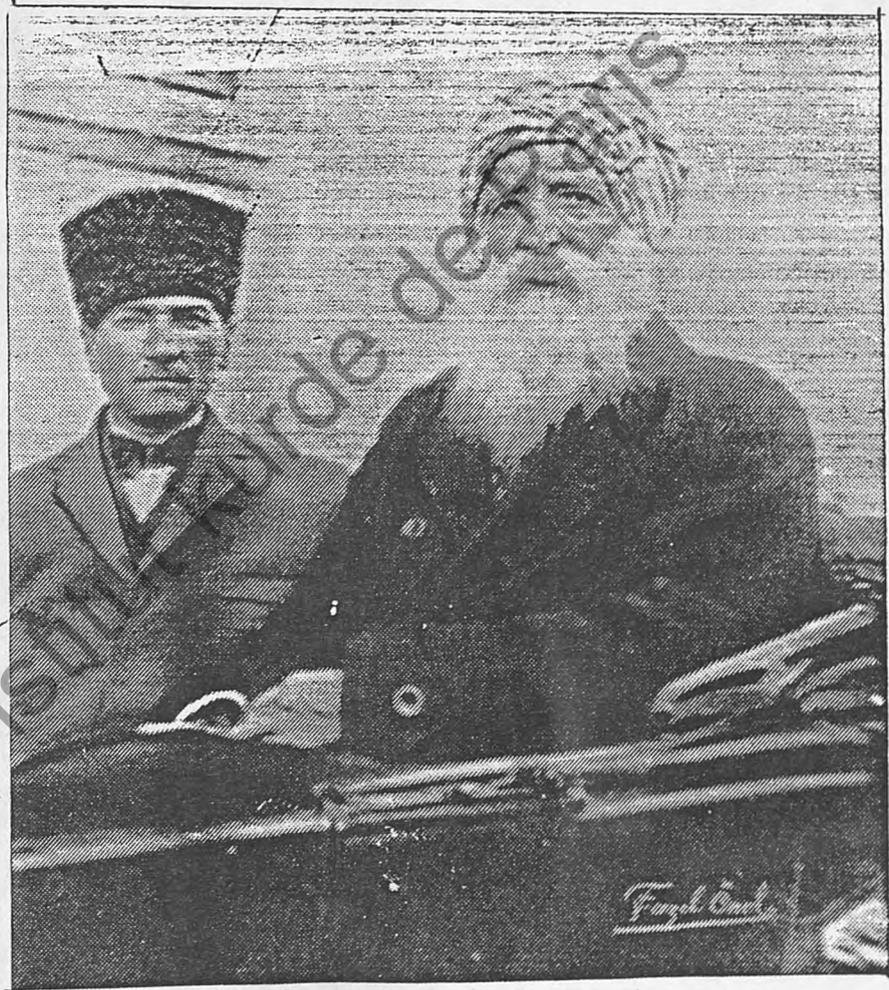


DR. VET. M. NURI DERSIMI

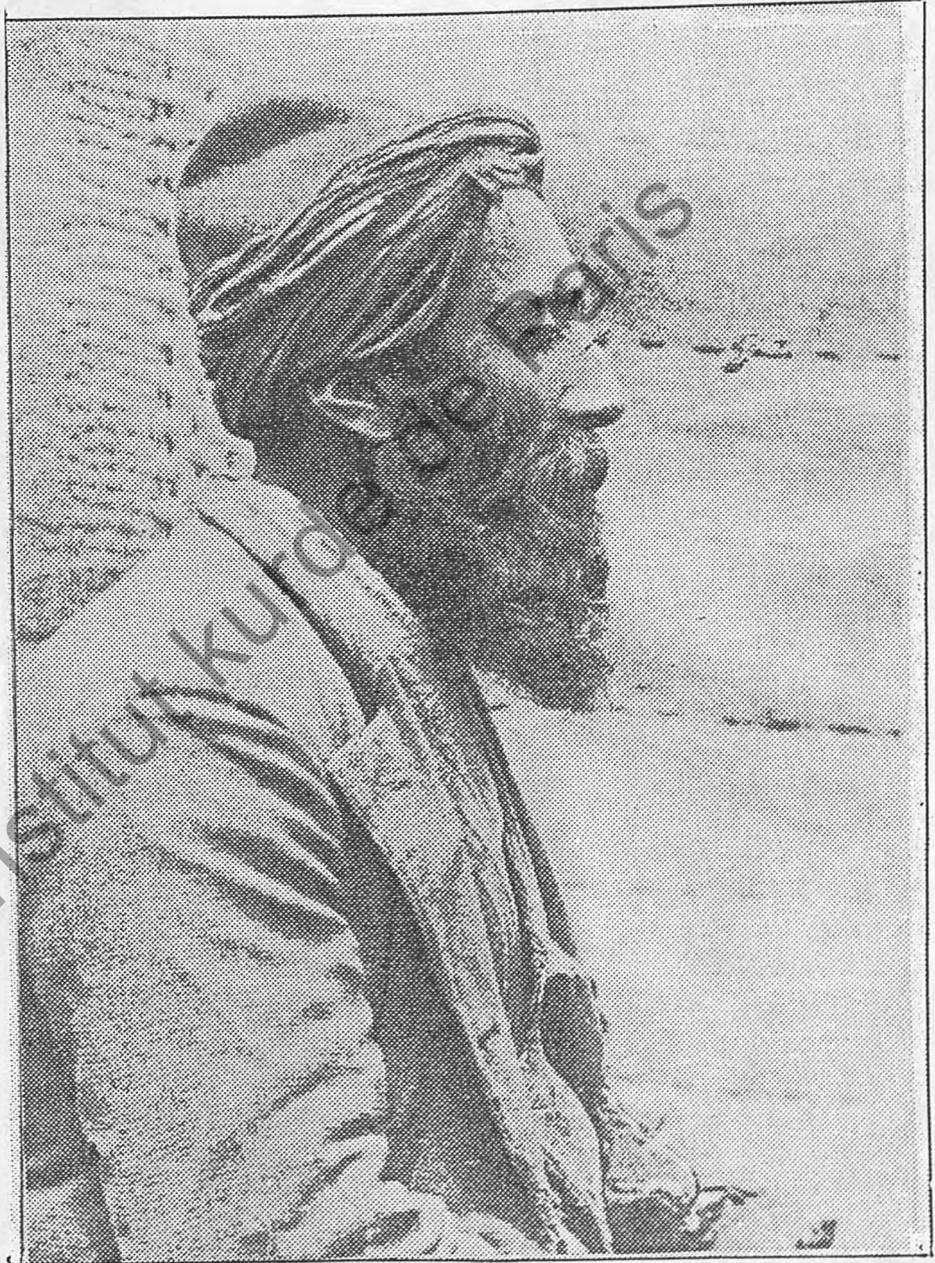


Source : Couverture du BERHEM n° 4, Suède, février 1989.

Mustafa Kemal et le D put  de Dersim, Diyab Aga



Source :  z Baki, Kurtulus Savasi'nda Alevi-Bektasiler, II. Ed.,
Ed. Can, Istanbul, 1989.



Un kurde Koçkiri

Source : SYKES Mark (Sir), The Califhs' Last Heritage a Short History of the Turkish Empire, London, 1915.

Institut kurde de Paris

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

AKSIN Sina : Istanbul Hükümeti ve Milli Mücadele [Le Gouvernement d'Istanbul et la Lutte Nationale], Ed. Cem, Istanbul, 1983.

AKYÜZ Yahya : La Guerre d'Indépendance Turque (1919-1922) et l'Opinion Publique Française. Thèse présentée et soutenue par l'auteur à l'Université de Nancy, FAC. de Droit et des Sciences Eco., juillet 1967.

ALADAG C. (Burkay Kemal) : Milli Mesele ve Doguda Feodalizm-Asiret [La Lutte Nationale et Féodalisme-Tribus à l'Est], Ed. Özgürlük Yolu, Ankara, 1976.

AMEDI Botan : Kürtler ve Kürdistan Tarihi, Vol. I, [Les Kurdes et l'Histoire du Kurdistan], Ed. Firat-Dicle, Istanbul, 1991,

APAK Rahmi : Türk Istiklal Harbi - İç Ayaklanmalar, Vol. VI, [La Guerre d'Indépendance Turque - Les Soulèvements Internes], Ed. TDTE, Ankara, 1964.

ARSLAN Abdurrahman : Mustafa Kemal ve Kürtler (1919-1923) [Mustafa Kemal et les Kurdes], Ed. Doz, Istanbul, 1991.

ARTUC Ibrahim : Kurtulus Savasinin Zorlu Yillari [Les Difficiles Années de la Guerre d'Indépendance], Ed. Kastan, Istanbul, 1988.

ATATÜRK Mustafa Kemal : Nutuk [Discours], Ed. M.E.B. (14e Ed.), II Vol, Istanbul, 1982.

- ATATÜRK Mustafa Kemal : Discours du Ghazi Moustafa Kemal, Ed. Basbakanlik Basimevi, Ankara, 1981, (traduction française).
- ATATÜRK Mustafa Kemal : Nutuk Belgeler [Discours - Documents], Ed. Cagdas, Istanbul, 1988.
- AYBARS Ergun : Istiklal Mahkemeleri [Tribunaux d'Indépendance], Ed. Bilgi, Ankara, 1975.
- BAYRAK Mehmet : Halk Hareketleri ve Cagdas Destanlar [Mouvements Populaires et les Epopées Contemporaines], Ed. Yorum, Ankara, 1984.
- BAYRAK M. Orhan : Kurtulus Savasi ve Atatürk [La Guerre d'Indépendance et Atatürk], Ed. Kastan, Istanbul, 1990.
- BELEN Fahri : Türk Kurtulus Savasi [Guerre d'Indépendance Turque], Ed. K.T.B. Atatürk Dizisi, Ankara, 1983
- BENDER Cemid : Kürt Tarihi ve Uygarligi [l'Histoire et Civilisation Kurde], Ed. Kaynak, Istanbul, 1991.
- BESIKCI Ismail : Bilim - Resmi Idoloji - Devlet - Demokrasi ve Kürt Sorunu [Sciences - Idéologie Officielle - Etat - Démocratie et la Question Kurde], Ed. Alan, Istanbul, 1990.
- BESIKCI Ismail : Devletler Arasi Sömürge Kurdistan [Kurdistan une Colonie Entre Etats], Ed. Alan, Istanbul, 1990.
- BESIKCI Ismail : Dogu Anadolu'nun Düzeni, Sosyo Ekonomik ve Etnik Temeller [Etudes Sociologiques sur les Structures Sociales et Economiques du Kurdistan de Turquie], Ed. E Yayinlari, Istanbul, 1969.
- BESIKCI Ismail : Tunceli Kanunu (1935) ve Dersim Jenosidi [La Loi de Tunceli et le Génocide de Dersim], Ed. Belge, Istanbul, 1990.
- BESIKCI Ismail : Türk Tarih Tezi : Günes Dil Teorisi ve Kürt Sorunu [Thèse de l'Histoire Turque : Théorie de la Langue du Soleil et la Question Kurde], Ed. Caglar, Turquie, 1977.

- BLAU Joyce : Documents Relatifs à l'Histoire Contemporaine des Kurdes, INALCO, Paris, 1985.
- BLAU Joyce : Le Problème Kurde, Ed. Problème du Monde Musulmane, Bruxelles, 1963.
- BORAK Sadi : Gizli Oturumlarda Atatürk'ün Konusmalari [Discours d'Ataturk aux Séances Secrètes], Ed. Cagdas, Istanbul, 1977.
- BOZKURT Fuat : Aleviligin Tomplumsal Boyutlari [Les Dimensions de Sociales de l'Alévismes], Ed. YON, Istanbul, 1990.
- BURKAY Kemal : Kürdistan'in Sömürgelestirilmesi ve Kürt Ulusal Hareketleri [Colonisation du Kurdistan et le Mouvement National Kurde], Ed. Özgürlük Yolu, Allemagne, 1986.
- CHALIAND Gérard : la Question Kurde , Ed. Maspera, Paris, 1961
- CHALIAND Gérard : Les Kurdes et le Kurdistan , Ed. PUF, Paris, 1981.
- CELILE Celil : Jiyana Rewsenbirî û Siyasiya Kurdan [La Vie Intellectuelle et Politique des Kurdes], Jina Nu, Upsala, 1985.
- CEMIL Pasa Ekrem : Muhtasar Hayatim [Ma Vie], Ed. Institut Kurde de Bruxelles, Bruxelles, 1989.
- DER ALEXANIAN J. : Le Ciel Etait Noir Sur l'Euphrate - La Tragique Histoire des Arméniens, Ed. Robert Laffont, Paris, 1988.
- DERSIMI Nuri : Hatiratim [Mémoires], Ed. Roja Nu, Suède, 1986.
- DERSIMI Nuri : Kurdistan Tarihinde Dersim [Dersim dans l'Histoire du Kurdistan], Sans Ed., Alep, 1952.
- DUMONT Paul : Mustafa Kemal, Ed. Complexes, Bruxelles, 1983.
- DURU Orhan : Amerikan Gizli Belgeleriyle Türkiye'nin Kurtulus Yillari [Les Années de Libération de la Turquie Dans les Documents Secrets Américains], Ed. Milliyet, Istanbul, 1978.

ERDEHA Kamil : Mİlli Mücadelede Vilayetler ve Valiler [Dans la Lutte Nationale les Vilayets et les Valis (préfets)], Ed. Remzi Kitabevi, Istanbul, 1975.

ERÖZ Mehmet : Türkiye'de Alevilik Bektasilik [Alévisme et Bektachisme en Turquie], Ed. Otag, Istanbul, 1977.

ESENGİN Kenan : Mİlli Mücadelede İç Ayaklanmalar [Les Soulèvements Internes Lors de la Lutte Nationale], Sans Ed., Istanbul, 1975.

FIRAT M. Serif : Doğu Illeri ve Varto Tarihi [Les villes de l'Est et l'Histoire de Varto], Ed.T.K.A.E. (Ve Ed), Ankara, 1983.

GÖKTAS Hidir : Kürtler - İsyan - Tenkil [Les Kurdes - Révoltes - Répressions], Ed. Alan, Istanbul, 1991.

GUNDOGAN Cemil, Incesu Ibrahim, Gezici Ali-Rıza : Halepçe Jenosidi Öncesi ve Sonrası Vahset Yargılanıyor [La Condamnation de l'Horreur Avant et Après la Génocide d'Halepçe], Ed. Sun, Istanbul, 1991.

GÜRÜN Kamuran : Savasan Dünya ve Türkiye [Le Monde en Guerre et la Turquie], Ed. Bilgi, Ankara, 1986.

HALLI Resat : Türkiye Cumhuriyetinde Ayaklanmalar (1924-1938) [Les Soulèvements Dans la République de la Turquie], Ed. G.K.H.T.B., Ankara, 1972.

HASRETYAN M. A., AHMAD K. A., CIWAN M. : Seyh Said Hareketi [Insurrection de Sheikh Said], Ed. Jina Nu, Suède; 1985.

KABACALI Alpay : Tarihimizde Kürtler ve Ayaklanmaları [Dans Notre Histoire Les Kurdes et Leurs Soulèvements], Ed. Can, Istanbul, 1991.

KARABEKİR Kazım : İstiklal Harbimiz [Notre Guerre d'Indépendance], Ed. Merk (IIe Ed.), Istanbul, 1988.

KERMAN Zeynep : Belçika Vesikalarına Göre Mİlli Mücadele [La Lutte Nationale dans les Archives Belges], Ed. Dergah, Istanbul, 1982.

- KIVILCIMLI Hikmet** : Ihtiyat Kuvvet Milliyet (Sark) [La Seconde Force - Nation (Est)], Ed. Yol; Istanbul, 1979
- KIZILKAYA Muhsin et NEBILER Halil** : Dünden Yarına Kürtler [Les Kurdes d'Hier à Demain], Ed. Yurt, Istanbul, 1991.
- KODAMAN Bayram** : Sultan II. Abdulhamid Devri Dogu Anadolu Politikasi [La Politique de l'Anatolie de l'Est sous le règne d'Abdulhamid II], Ed. T.K.A.E., Ankara, 1987.
- KOMAL** : Koçkiri Halk Hareketi [Insurrection Populaire de Koçkiri], Ed. Komal (Ile Ed.), Ankara, 1976.
- KÜRKCÜOĞLU Ömer** : Türk İngiliz Iliskileri (1919-1926) [Les Relations Anglo-Turques (1919-1926)], Ed. A.Ü.S.B.F.Y., Ankara, 1978.
- KUTLAY Naci** : Ittihat Terakki ve Kürtler [Unions et Progrès - Les Kurdes], Ed. Vejin, Suède, 1990.
- KUTSCHERA Chris** : Le Mouvement National Kurde, Ed. Flammarion, Paris, 1979.
- MALMISANIJ** : Kürt Milliyetçiligi ve Doktor Abdullah Cevdet [Le Nationalisme Kurde et le Docteur Abdullah Cevdet], Ed. Jina Nu, Suède, 1986.
- MANTRAN Robert** : Histoire de l'Empire Ottoman, Ed. Fayard, Paris, 1989.
- MAR Cemsit** : Koçkiri Destani [l'Epopée de Koçkiri (Poèmes)], Ed. Özgürlük Yolu, Allemagne, 1986.
- MAURIES René** : Le Kurdistan ou la Mort, Ed. Robert Laffont, Paris, 1967.
- MAZHAR Ahmed Kemal** : I. Dünya Savasinda Kürdistan ve Ermeni Soykirimi [Le Génocide Arménien et le Kurdistan Durant la Première Guerre Mondiale], Ed. Kurdistan, Suède, 1986.

- MAZICI Nursen : Atatürk Döneminde Muhalefet (1919-1926) [L'Opposition à l'Epoque d'Atatürk], Ed. Dilmen, Istanbul, 1984.
- MORE Christian : Les Kurdes Aujourd'hui, Ed. Harmattan, Paris, 1984.
- NESIN Aziz : Bulgaristan'da Türkler Türkiye'de Kürtler [Les Turcs en Bulgarie et Les Kurdes en Turquie], Ed. Adam, Istanbul, 1989.
- NIKITINE Basil : Une Apologie Kurde du Sunnisme, Sans Ed. (Ve Ed.), Paris, 1933.
- NIKITINE Basil : Les Kurdes, Ed. Aujourd'hui, Paris, 1975.
- OLSON Robert : The Emergence of Kurdish Nationalism And The Sheikh Said Rebellion (1880-1925) [l'Emergence du Nationalisme Kurde et la Révolte de Sheikh Said], (1880-1925), Ed. University of Texas Press, Texas, 1989.
- ÖZ Baki : Kurtulus Savasinda Alevi-Bektasiler [Les Alévis-Bektachis dans la Guerre d'Indépendance], (Ile Ed.), Ed. Can, Istanbul, 1989.
- OZBEK N. : Erzincan'dan Kemah'tan... [d'Ercinzan de Kemah...], Ed. Ahmet Sait Matbaasi, Sans Lieu, 1947.
- ÖZER Ahmet : Dogu Anadolu'da Asiret Düzeni [Le Système de tribus en Anatolie de l'Est], Ed. Boyut, Istanbul, 1990.
- PARMAKSIZOGLU Ismet : Tarih Boyunca Kürttürkleri ve Türkmenler [Les Turcs Montagnards et les Turkmènes dans l'Histoire], Ed. T.K.A.E., Ankara, 1983.
- RAMBAULT Lucien : Les Kurdes et le Droit, Ed. Cerf, Paris, 1947.
- SADILLILI Vedat : Türkiye'de Kürtçülük Hareketleri ve Isyanlar [Les Mouvements Kurdes et les Révoltes en Turquie], Ed. Kon, Turquie, 1980.
- SASUNI Garo : Kürt Ulusal Hareketleri ve Ermeni-Kürt Iliskileri [Les Mouvements Nationaux Kurdes et les Relations Arméno-Kurdes], Ed. Jina Nu, Suède, 1986.

- SARIHAN Zeki : Kurtulus Savasi Günlüğü [Journal de la Guerre d'Indépendance], III Vol., Ed. Öğretmen, Ankara, 1986.
- SEKBAN Mehmet Sükrü : Kürt Meselesi [La Question Kurde], Ed. Kon, Ankara, 1979.
- SELEK Sabahattin : Anadolu İhtilali [La Révolution d'Anatolie], Ed. Kastan, (II Vol.), Istanbul, 1987.
- SENER Cemal : Alevilik Olayi [Le Fait Alévisme], Ed. Yön (IIIe Ed.), Istanbul, 1989.
- SENER Cemal : Atatürk ve Aleviler [Ataturk et les Alévis], Ed. Ant, Istanbul, 1991.
- SILOPI Zinar : Doza Kurdistan [La Lutte du Kurdistan], Ed. Stewr, sans lieu, 1969.
- SIMSIR Bilal : British Document On Ataturk (1919-1938) [Ataturk dans les Documents Britaniques (1919-1938)], Ankara, 1981.
- SÖNMEZ Mustafa : Doğu Anadolu'nun Hikayesi [Histoire de l'Anatolie de l'Est], Ed. Arkadas, Istanbul, 1989.
- SYKES Mark (Sir) : The Califhs' Last Heritage a Short History of the Turkish Empire, London, 1915.
- TEPEYRAN Ebubekir Hazim : Belgelerle Kurtulus Savasi Anilari [La Guerre d'Indépendance avec les Documents], Ed. Cagdas, Istanbul, 1982.
- TOKTAMIS Ates : Türk Devrim Tarihi [Histoire de la Révolution Turque], Ed. Der (IIe Ed.), Istanbul, 1982.
- TUNAYA Tarik Zafer : Turkiye'de Siyasal Partiler, Vol. II, [Les Partis Politiques en Turquie, Vol. II.], Ed. Hürriyet Vakfi, Istanbul, 1986.
- TUNCAY Mete : T. C.'nde Tek-Parti Yönetiminin Kurulmasi (1923-1931) [La Création d'un Parti-Unique en République de la Turquie], Ed. Cem. (IIe Ed.), Istanbul, 1989.

TURKIYE BUYUK MİLLET MECLİSİ GİZLİ CELSE ZABITLARI [Les Documents des Séances Secrètes de la Grande Assemblée Nationale Turque], Vol. II, Ed. T.I.B.Y, Senem Matbaasi (Ile Ed.), Ankara, 1985.

VIENNOT Jean-Pierre : Contribution à l'Etude de la Sociologie et de l'Histoire du Mouvement National Kurde, Ed. INALCO, Paris, 1947.

YILDIZ Hasan : Asiretten Ulusallığa Doğru Kürtler [Du Tribalisme vers la Nation : Les Kurdes], Ed. Heviya Gel, Stockholm, 1989.

YILDIZ Hasan : Sevr - Lozan - Musul Üçgeninde Kürdistan [Kurdistan dans le triangle de Sèvres, Lausanne et Mossoul], Ed. Heviya Gel, Cologne, 1990.

YÖRÜKOĞLU R. : Tarihte ve Günümüzde Alevilik [De Nos Jours et Dans l'Histoire : l'Alévisme], Ed. Alev, Istanbul, 1990.

ZEKI Mehmet Emin : Kürdistan Tarihi [Histoire du Kurdistan], Ed. Komal, Istanbul, 1977.

ZELYUT Rıza : Alevilik [Alévisme], Ed. Anadolu Kultur (Ile Ed.), Istanbul, 1990.

Articles Anonymes

"Aleviler : 'Artık Susmayacağız'" [Les Alévis : "Nous ne nous Terrons Plus"], in : Nokta, n° 19, Istanbul, 13 mai 1990, pp. 18-26.

"Aliser ve Esi Zarife Hanım" [Aliser et Sa Femme Mme Zarife], in : Denge Komkar, n° 105, Frankfort, mars 1988, pp. 13 et 15.

"Atatürk : 'Kürtlere Özerklik'" [l'Autonomie pour les Kurdes], in : 2000'e Doğru, n° 46, Istanbul, 6 novembre 1988, pp. 8-15.

"Atatürk ve Kürt Sorunu" [Ataturk et la Question Kurde], in : Saçak, n° 39, Istanbul, avril 1987, pp. 12-22.

"Autonomie Kurde (L')", in : Bulletin Périodique de la Presse Turque, n°4, Paris, 10 mai 1920, pp. 7-8.

- "Déportation au Kurdistan", in : Dossier du Kurdistan, n° 19, Paris, juin 1988, pp. 17-21.
- "Déportation au Kurdistan", in : Dossier du Kurdistan, n° 21, Paris, décembre 1988, pp. 29-31.
- "Dr. Nuri Dersimi", in : Roja Nu, n° 64, Stockholm, janvier 1988, pp. 6-7.
- "Koçkiri Ayaklanması" [La Révolte de Koçkiri], in : Piya, n° 11, Siède, mai 1990, pp. 52-64.
- "Koçkiri Ayaklanması" [La Révolte de Koçkiri], in : Piya, n° 12, Suède, septembre 1990, pp. 52-63.
- "Kurdistan Nord-Ouest Entre les Deux Guerres", in : Dossier du Kurdistan, n° 17, Paris, novembre-décembre 1987, pp. 11-15.
- "Milli Asiretinin Isyanlari" [Les Révoltes de la Tribu des Milli], in : 107 Sayili Askeri Mecmuanin Tarih Kisimi, n° 48, Istanbul, 1937, pp. 40-45.
- "Osman Aga", in : Bulletin Périodique de la Presse Turque, n° 27, Paris, 24-25 juin 1923, p. 3.
- "Répression du Mouvement Kurde (La)", in : Bulletin Périodique de la Presse Turque, n° 15, Paris, 22 juillet 1921, p. 6
- "Révolte Kurde (La)", in : Bulletin Périodique de la Presse Turque, n° 16, Paris, 22 août 1921, p. 5.
- "Soulèvement Kurde (Un)", in : Bulletin Périodique de la Presse Turque, n° 14, Paris, 10 juillet 1921, pp. 7-8.
- "50 Saliha Serhildana Dersimê I" [50e année de la Révolte de Dersim], in : Roja Nu, n° 61, Stockholm, janvier 1987, pp. 6-12.
- "50 Saliha Serhildana Dersimê II" [50e année de la Révolte de Dersim], in : Roja Nu, n° 62, Stockholm, février 1987, pp. 6-11.

Articles signés

- AVCI A. Haydar : "Kürt Halk Ayaklamalari ve Türküler" [Les Mouvements Populaires Kurdes et les Chants], in : Berhem, n° 10, Stokholm, janvier 1991, pp. 23-29.
- BOZARSLAN Mehmet Emin : in. : Jin (1918-1919), n° 1, Ed. Deng, Suède, janvier 1985, pp. 95-177.
- DERSIMI M. : "Kurdistan Teali Cemiyeti Programi, Tüzüğü ve Bazi Etkinlikleri"[Programme, Statut et Quelques Activités de l'Association Pour le Relèvement du Kurdistan], in : Berhem, n° 1, Suède, février 1988, pp. 19-29.
- HASRETYAN M. : "1918'den 1940'a Kadar Türkiye'de Kürt Sorunu" [La Question Kurde en Turquie de 1918 à 1940], in. : MEDYA Günesi, n° 4, Istanbul, juillet-août 1988, pp. 28-31.
- LEWENDI Mahmûd : "Ilk Kürt Gazetesi" [Le Premier Journal Kurde], in. : Berhem, n° 8, Stokholm, avril 1988, pp. 15-19.
- MELIKOFF Irène : "L'Islam Hétérodoxe en Anatolie", in. : Turcica, tome 14, Louvain, Paris, Strasbourg, 1982, pp. 143-154.
- MELIKOFF Irène : "Le Problème Kizilbas", in.: Turcica, tome 11, Louvain, Paris, Strasbourg, 1975, pp. 48-67.
- MUMCU Ugur : "Öncesi ve Sonrasiyla Seyh Said Ayaklanmasi" [Avant et Après la Révolte de Sheikh Said], in.: Cumhuriyet (quotidien), Istanbul, du 2 au 22 juillet 1991, pp. 14.
- NARLI H. K. : "Alevilik" [l'Alévisme], in : Hedef, n° 9, Istanbul, août 1990, pp. 12-17.
- OKUMUS Faruk : "Kürtlere Özerklik Tasarisi" [Loi d'Administration Pour les Kurdes], in. : Yeni Ulke, n° 21, Istanbul, 10-16 mars 1991, p. 3.

OKUMUS Faruk et AKTAS Mehmet : "Kürtlere özerklik Tasarisi" [Loi d'Administration Pour les Kurdes], in. : Yeni Ulke, n°18, Istanbul, 17-23 février 1991, pp. 1, 3 et 11.

ROHAT : "Said-î Kurdi", in. : Bergeh, n°4, Stockholm, 1990, pp. 17-36.

SAYLAN Gencay : "Günümüzde Alevilik" [De nos Jours l'Alévisme], in. : Cumhuriyet (quotidien), Istanbul, du 6 au 12 mai 1990, p. 6

SEMDIN Nuri : "Isveç Arsivlerinde Kürtler" III [Les Kurdes dans les Archives Suédoises], in. : Bergeh, n° 1, Stockholm, 1989, pp. 69-84.

SEMDIN Nuri : "Isveç Arsivlerinde Kürtler" [Les Kurdes dans les Archives Suédoises], in. : Bergeh, n°2, Stockholm; 1989, pp. 84-105.

SILAN B. : "Degisik Yönlerigle Dersim Ayaklanmasi" [Les Différents Aspects de la Révolte de Dersim], in. : Deng, n°3, Istanbul, février 1990, pp. 22-23.

YALCIN Hasan : "Aleviler Kuskulanmakta Hakli" [Les Alévis ont raisons de douter], in. 2000'e Dogru, n° 21, Istanbul, 1989, p. 6.

YILDIRIM Hüseyin : "Tarihten Günümüze Dersim" [Dersim de l'Histoire à Nos Jours], in. : Berxwedan, n° 50, Allemagne, 15 mars 1988, pp. 15-16.

YILDIRIM Hüseyin : "Tarihten Günümüze Dersim" [Dersim de l'Histoire à Jours], in. : Berxwedan, n° 52, Allemagne, 15 avril 1988, p. 13.

YILDIRIM Hüseyin : "Tarihten Günümüze Dersim" [Dersim de l'Histoire à Nos Jours], in. : Berxwedan, n° 53, Allemagne, 30 avril 1988, pp. 11 et 17.

Archives

Archives du Ministère de la Guerre, Paris, Fort de Vincennes, série 20N.

Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Paris, Quai d'Orsay,
série E 311-3, dossier Caucase Kurdistan, n° 11, 12, 13.

Institut Kurde de Paris

Institut kurde de Paris